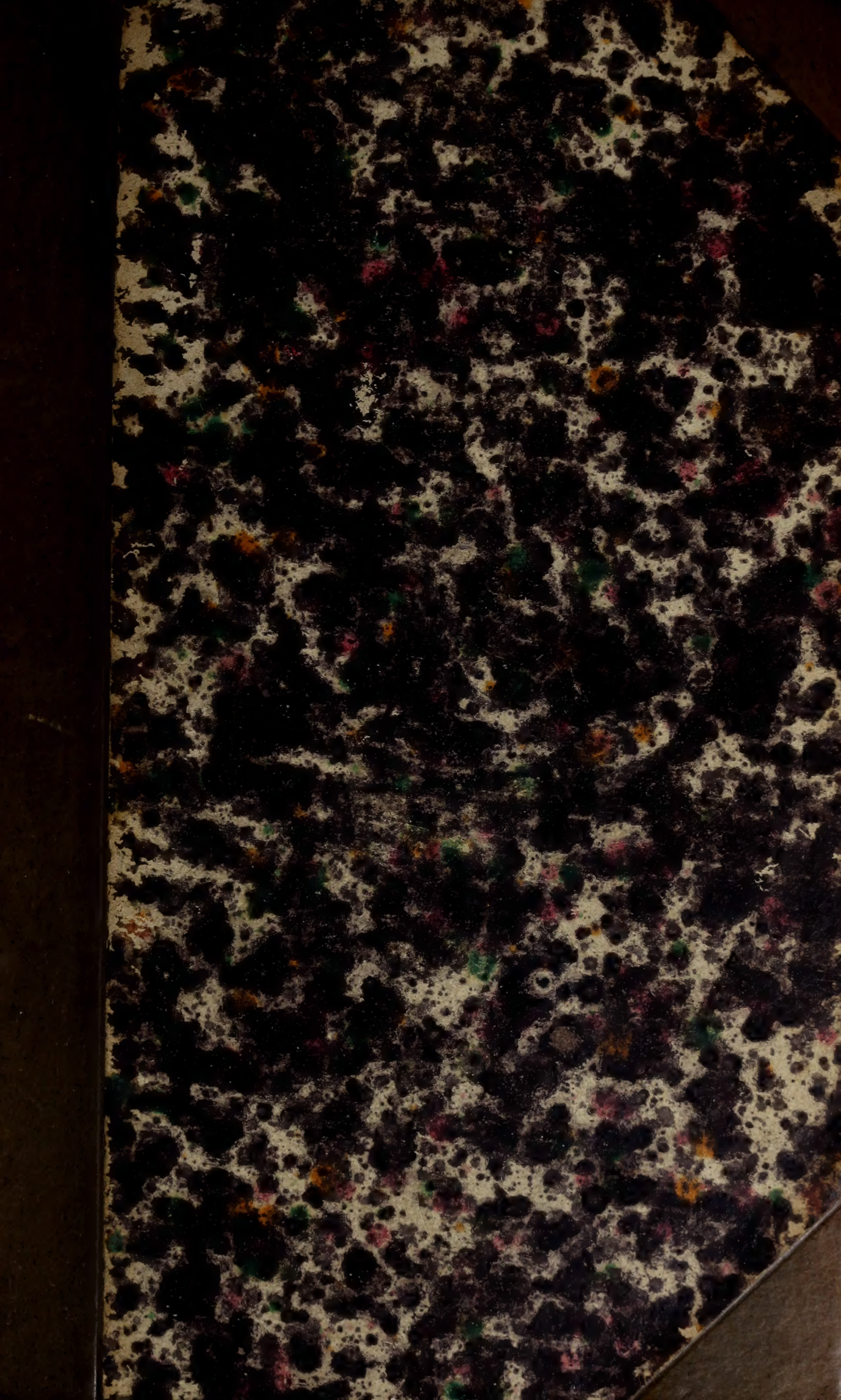
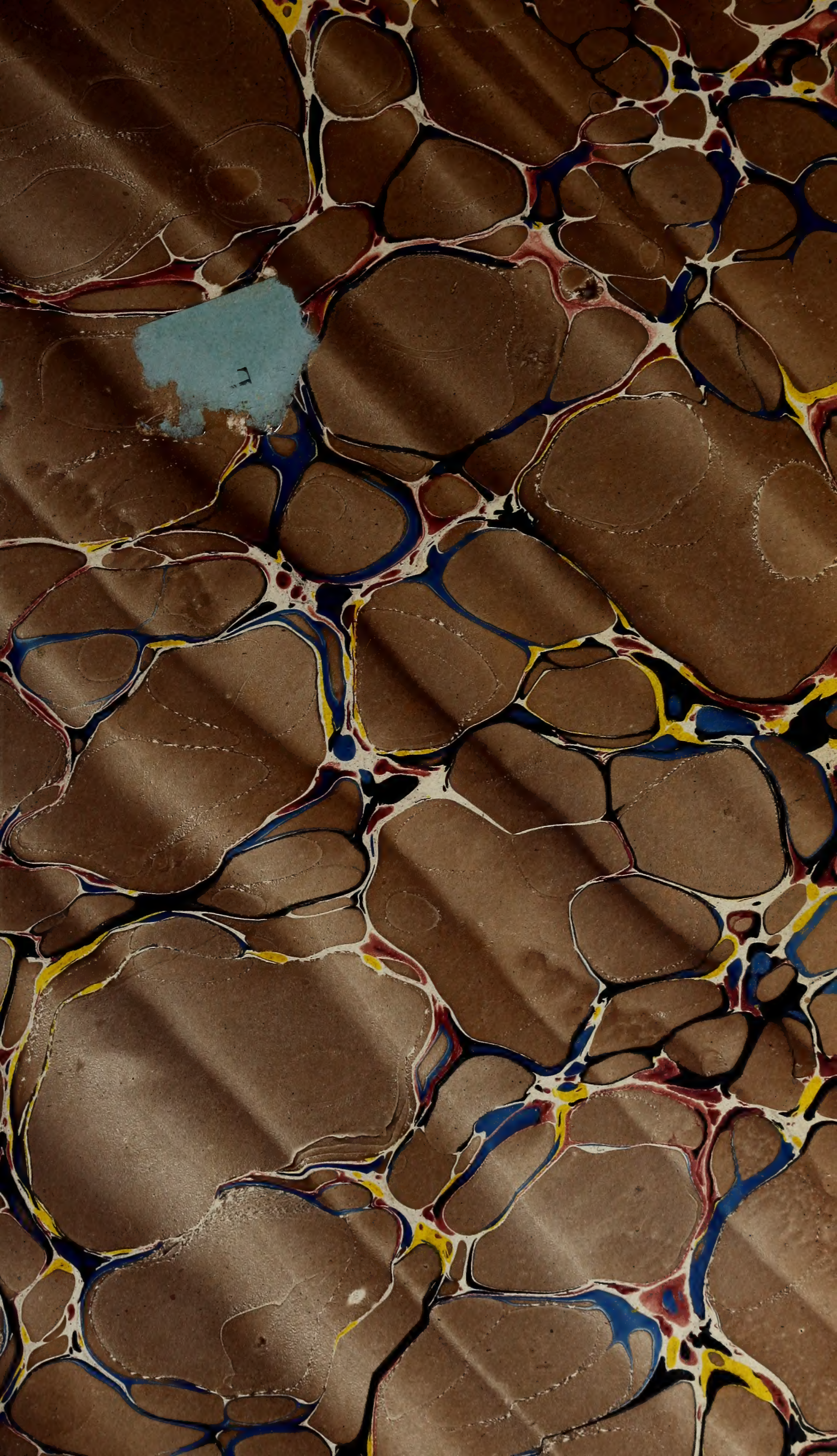



ACADEMIÆ HARVARDIANÆ SIGILLUM.
VE RI TAS
1638.



MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de la deuxième série ont été fournis par

MM.

Boissonneau.
de Boissy.
de Brême.
Buquet.
Burmeister.
Caillaud.
de Castelnau.
Chenu.
Chevrolat.
Ad. Delessert.
Deshayes.
Desjardins.
Desmurs.
Doumet.
Dupont.
Duvernoy.
Feisthamel.
Fischer de Waldheim.
de Fréminville.
Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.
Gerbe.
Germar.
Gervais.
Gory.
Goudot (Just.).
Guérin-Méneville.
Guichenot.
Hope.
Jay.
Kiener.
de Lafresnaye.
de Laizer.
Alex. Lefebvre.
Lesson.
Liénard.
de Longuemare.
Mannerheim.
Maravigna.
Marc.
Michelin.
Millet.
de Parieu.
Parzudaki.
Pecchioli.
Percheron.
Petit de la Saussaye.
Pictet.
de Quatrefages.
Quoy.
Reiche.
Récluz.
de Romand.
Rondani.
Emmanuel Rousseau.
Schlegel.
de Sélys-Longchamps.
Schiodte.
de Spinola.
Temminck.
Vanderhoeven.
Verreaux (Jules).
Westwood.

Imprimerie de Mme Ve Bouchard-Huzard,
rue de l'Éperon, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — CINQUIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1843.

PARIS,

Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1843.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841, 1842 et 1843

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

POISSONS.

REPTILES.

MOLLUSQUES.

ANNÉLIDES.

CRUSTACÉS.

ARACHNIDES.

INSECTES.

ZOOPHYTES.

ERRATA.

OISEAUX, texte de la pl. 26, *lisez* pl. 34.

MOLLUSQUES, texte de la pl. 53, *lisez* pl. 62.

G. GROS-BEC. Coccothraustes. *Cuv.*

(G. GUIRACA. Swainson. S.-G. Piezorina. *De Laf.*)

G. cendré. *C. cinerea.* De Lafr.

Swainson désigna par le nom générique de *Guiraca*, qu'il changea ensuite en celui de *Coccoborus*, une partie des Gros-becs d'Amérique. Les espèces types sont : le *Gros-bec bleu des États-Unis*, le *Gros-bec azulam du Brésil* et le *Gros-bec rose-gorge*, qui, réellement, diffèrent assez de notre *Coccothraustes* d'Europe, pour avoir autorisé cette séparation.

Notre nouvelle espèce américaine, rapportée des îles Gallapagos par M. Léclancher, alors chirurgien sur *la Vénus*, offre, dans la forme de son bec et de ses pattes, des modifications assez distinctes du genre *Guiraca* pour qu'on puisse l'en séparer à son tour, au moins comme sous-genre, surtout si, à ces caractères différentiels, il s'en joint aussi quelqu'un dans les habitudes. Ce bec, effectivement aussi élevé que celui des Guiracas, en diffère en ce qu'il est très arqué en dessus et beaucoup plus comprimé; et ne peut guère être comparé, parmi les espèces américaines, qu'à celui du Père noir (*Fringilla noctis*), espèce toute noire, qui a le devant du cou et des yeux roux-cannelle, tandis que les pattes, très robustes, à ongles courts, mais larges et fortement courbés, n'ont guère d'analogues parmi les Gros-becs américains, mais bien chez le genre *Psittacin* des Sandwich. On peut dire, enfin, que notre nouvelle espèce est un Gros-bec ou Guiraca à bec de Père-noir et à pattes de Psittacin.

Il se rencontre déjà, dans la famille *Tanagridée* d'Amérique, quelques espèces à pattes remarquablement fortes, comme chez notre Oiseau, et à bec aussi comprimé quoique moins élevé, ce sont, 1° l'*Esclave des Palmiers* (Viel., *Gal.*, pl. 146); le *Tanagra rubrigularis* ou *rubricollis*

(Spix., pl. 56), dont Swainson a fait son genre *Lamprotes*, et le *Tanagra ruficollis* (Licht.), *Tangara Hirondelle* (Lesson, *Tr.*) dont cet auteur fait son genre *Cypsnagra* et Swainson celui de *Leucopygia*. Il est certain que, si ces trois Oiseaux présentent, dans leurs habitudes comme dans la grosseur de leurs pattes, quelques caractères particuliers qui en seraient la conséquence et différeraient de ceux des autres Tanagridées, leur formation en genres distincts de celui de *Tachyphone*, auquel ils semblaient appartenir, serait fondée, de même que celle de notre Gros-bec à bec comprimé et à pattes de Psittacin le serait aussi, si les mêmes différences de mœurs avaient lieu entre lui et les autres Guiracas d'Amérique. Je proposerais alors, pour nom de genre, dont il deviendrait le type, celui de *Piezorina* (bec comprimé).

Le *Guiraca cinerea*, de la grosseur, à peu près, du Gros-bec bleu des États-Unis, a la queue beaucoup plus courte et presque carrée, les ailes plus longues et s'étendant jusqu'au delà de la moitié de celle-ci; les tarses, les doigts et les ongles très robustes et d'un blanc jaunâtre; le bec élevé, très arqué en dessus, comprimé, avec les narines petites, rondes, percées à égale distance de sa partie supérieure et de sa commissure, cette commissure très sinueuse à sa base et à son extrémité; il est partout d'un jaune assez vif. Tout le dessus de l'Oiseau est d'un cendré peu foncé. Le front et le tour du bec, excepté en dessous, sont noirâtres. La gorge et le devant du cou sont blancs. Tout le dessous est d'un cendré blanchâtre, avec les flancs un peu plus foncés, l'abdomen et l'anus presque blancs. Les rémiges et les rectrices sont gris-ardoise, finement bordées de blanc-grisâtre.

Longueur totale, 15 centimètres.

Cette espèce a été tuée, aux îles Gallapagos, par M. Léclancher, qui n'a pu faire aucune observation sur ses mœurs.

DE LAFRESNAYE.

G. PIC. PICUS. *Linn.*

P. DE MAGELLAN. *P. magellanicus* ♀ (King. in *the Zool. journ.*, 1827, p. 430). *P. jubatus* de Lafr., *Rev. zool.*, 1841, p. 242.

Lorsque nous avons publié cet Oiseau dans la *Revue zoologique*, sous le nom de *Picus jubatus*, à cause de sa très longue huppe, nous étions loin de soupçonner qu'un Pic à huppe aussi prolongée fût une femelle, et la femelle d'une espèce dont le mâle est à peine huppé; depuis lors, nous avons acquis la certitude de ce fait singulier; et, de plus, que l'espèce avait été nommée par le capitaine King *Picus magellanicus*.

La femelle que nous figurons ici est d'un noir intense, avec les pennes alaires les plus proches du corps d'un beau blanc, ce qui forme une bande blanche longitudinale et presque dorsale sur chaque aile; le pourtour du bec seulement est d'un beau rouge; une longue huppe de plumes étroites et tombantes sur la nuque, mais se relevant à l'extrémité, orne sa tête; son bec et ses pieds sont noirs. L'iris est jaune, les couvertures inférieures de l'aile sont blanches, avec quelques plumes noires vers le bord.

Cette espèce présente un caractère tout particulier et peut-être unique dans l'innombrable famille des Pics, c'est que le mâle porte une huppe beaucoup moins longue que celle de la femelle. Il a, du reste, le même plumage, sauf la tête et le cou, qui sont rouges.

Cette espèce habite la partie sud de l'Amérique méridionale, vers le détroit de Magellan.

DE LAFRESNAYE.

G. PICUCULE. DENDROCOLAPTES. *Cuvier.*

P. A TACHES TRIANGULAIRES. *D. triangularis.* De Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 134.

Au milieu des nombreuses espèces du genre Picucule répandues sur les deux Amériques et si remarquables par le même système de coloration, c'est une bonne fortune d'en rencontrer une nouvelle qui puisse offrir, dans cette coloration même, des caractères assez particuliers et assez distincts pour être facilement reconnue entre toutes les autres.

Le Picucule à taches triangulaires est voisin, par la forme de son bec assez court, presque droit, subitement fléchi à son extrémité, du *Dendrocolaptes turdinus*, Licht. (doubles du M. de B, n° 150); mais il en diffère entièrement par sa coloration. Tout le fond de son plumage est d'une teinte olive beaucoup plus franche et moins nuancée de roux que chez toutes les autres espèces, et ce qui le distingue éminemment, c'est la forme des taches écailleuses d'un blanc teinté de roussâtre pâle, qui recouvrent antérieurement la gorge, le cou, la poitrine et le milieu de l'abdomen, et qui, au lieu d'être plus ou moins ovalaires ou elliptiques, sont triangulaires ou en éventail, la pointe en haut; elles sont, en outre, bordées de noirâtre inférieurement, mais non latéralement; sur le dessus de la tête et du cou elles sont, au contraire, réduites à des stries très étroites, ne colorant, pour ainsi dire, que la tige des plumes. La queue est couleur cannelle, comme chez toutes les espèces, et les pointes des rectrices sont allongées et assez fortement ondulées; les rémiges ont leurs barbes externes d'un olive légèrement brunâtre et les internes couleur cannelle, sauf les cinq primaires, qui sont noirâtres intérieurement à leur

extrémité. Le bec paraît couleur de plomb à sa base et en dessus, et plus pâle vers la pointe. Les pattes sont de grosseur médiocre et couleur de plomb.

Longueur totale, 23 centimètres.

Longueur du bec depuis l'ouverture, 3 centim. 1/2.

Cette espèce vient de Bogota, en Colombie.

Sur vingt espèces de ce genre que nous possédons, c'est la seule qui offre ainsi des taches triangulaires ou en éventail, ce qui nous a décidé à la faire figurer dans le *Magasin*.

DE LAFRESNAYE.

G. CYCLARHIS. CYCLARHIS. *Swainson.*

(Fam. LANIADÆ. Gen. *Laniagra*, d'Orb. et Lafr. *Tangara*, Buff.)

Le genre *Cyclarhis* fut formé primitivement par Swainson, pour recevoir le *Tanagra guyanensis* de Gmelin, *Tangara verderoux* de Buffon, *Pie-grièche sourcil roux* de Levaillant, Oiseau de transition, mais qui doit entrer, commegenre à part, dans la famille des Pies-grièches. Swainson ayant supprimé son genre *Cyclarhis* dans sa *Classif. of birds*, et placé l'espèce type dans le genre *Falcunculus* (Falconelle), nous crûmes, M. d'Orbigny et moi, devoir en former un nouveau genre sous le nom de *Laniagra*, à cause de ses rapports ou plutôt de ses divers noms de Tangara et de Pie-grièche. Le genre ne se composait que de l'espèce type, le *Cyclarhis verderoux;* nous allons en décrire deux nouvelles espèces :

C. A BEC NOIR. *C. nigrirostris.* De Lafr.

Cyclarhis nigrirostris, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 133.
(Fig. 33.)

Il est vert olive en dessus, et cette teinte s'étend jusqu'au front, qui est gris. A sa base et au dessus des narines règne une bande étroite d'un brun ferrugineux, très foncé, qui, de chaque côté, s'étend jusqu'à l'œil et non au delà. Le tour des yeux, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont gris, le reste du dessous est fauve pâle, plus vif sur la partie médiane de l'abdomen; le bec est noir, avec la base de la mandibule d'un jaune clair. Long. totale, 15 centim.

Il a été rapporté de la Colombie.

Cette nouvelle espèce, des plus intéressantes dans un groupe où il n'existait que l'espèce type, le *Tangara verderoux* de Buffon, s'en distingue, au premier abord, par son bec moins élevé et moins arqué en dessus, noir, à tache basale inférieure pâle ; il est, au contraire, couleur de chair livide, à tache basale inférieure noir bleuâtre chez le premier, par sa bande frontale courte, d'un brun cannelle foncé, mais non prolongée, ni d'un roux vif, et par d'autres caractères de coloration.

Une troisième espèce, notre CYCLARHIS A VENTRE JAUNE, *Cyclarhis flaviventris,* de Lafr., *Rev. zool.,* 1842, p. 133, est beaucoup plus voisine de l'espèce type; comme elle, elle est olive en dessus, avec la tête et le cou gris, la calotte plus ou moins teintée de roux sale, une large bande frontale et sourcilière dépassant de beaucoup les yeux, de couleur roux vif; le bec livide à tache basale noir bleuâtre; mais elle en diffère constamment par la couleur uniforme jaune-serin vif qui règne sur toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusque sur les couvertures inférieures de la queue. Chez le Cyclarhis verderoux, cette couleur n'existe que sur le devant du cou et la poitrine, et quelquefois sur les flancs; mais le ventre, l'abdomen et l'anus sont toujours blancs, plus ou moins teintés de roussâtre; notre Cyclarhis à ventre jaune, enfin, ne se trouve qu'au Mexique, d'où il vient constamment, avec cette coloration jaune uniforme inférieure, tandis que le Cyclarhis verderoux se rencontre à Cayenne, au Brésil, au Paraguay et dans la Bolivie.

Les espèces composant aujourd'hui le genre Cyclarhis de Swainson sont donc, à notre connaissance,

1° Le CYCL VERDEROUX, *Cycl. guyanensis,* Sw., *Tanagra guyanensis,* L.; le *Tangara verderoux,* Buff.; *Pie-grièche sourciroux,* Vaill., pl. 76, f. 2; *Laniagre verderoux,*

d'Orb. et de Lafr., *Voy. en Am.*, Ois., p. 160; *Habia vert*, Azara[1].

2° Le Cycl a bec noir, *Cycl. nigrirostris*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 133; de Bogota, en Colombie.

3° Le Cycl. a ventre jaune, *Cycl. flaviventris*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 133; de Santa-Cruz, au Mexique.

Les Cyclarhis sont remarquables par leur forme trapue, la grosseur de leur tête, de leur bec élevé et très arqué, mais très comprimé et n'ayant qu'une très faible échancrure; par leurs tarses et leurs doigts robustes munis d'ongles forts et brusquement arqués; par leurs ailes courtes et leur queue moyenne et grêle. Ils offrent les plus grands rapports de forme de bec et de pattes avec les Falconelles de la Nouvelle-Hollande, ce qui avait engagé Swainson à réformer son genre Cyclarhis et à les placer avec elles; mais, si la longueur de la queue et des ailes différemment conformées de ces dernières, jointe à un habitat si distinct, s'oppose à ce qu'on les réunisse génériquement, il est bien certain que ces deux petits groupes doivent le suivre immédiatement dans la même famille.

M. d'Orbigny, qui a observé les mœurs du Cyclarhis

[1] On sera peut-être étonné de ce qu'à la synonymie du Cycl. verderoux, au lieu d'indiquer, comme l'ont fait Azara lui-même, son traducteur Sonnini et enfin M. d'Orbigny, le Lindo vert à front roux de l'auteur espagnol, nous lui ayons substitué son Habia vert, n° 89, p. 223; nous ne l'avons fait que parce que, après avoir comparé minutieusement les descriptions des deux espèces, nous avons reconnu évidemment l'erreur de la première application, tandis que nous pouvons certifier l'exactitude de la seconde, qui, jusqu'ici, avait échappé, à ce que nous pensons, à tous les ornithologistes. — Les couleurs du bec, des pattes et des yeux décrites, sur le vivant, par M. d'Orbigny, sont absolument identiques avec celles de l'Habia vert d'Azara.

verderoux, dit que, s'il offre des rapports avec les Tangaras par son habitude de se tenir toujours comme eux au sommet des arbres, des ravins ou des bois, ne descendant presque jamais sur les branches basses, il ne vit pas en troupes ainsi qu'eux et se tient, au contraire, isolé ou par paires, ne descendant jamais à terre. Toujours en mouvement, il parcourt toute la coupe d'un arbre, y poursuivant les Insectes dont il se nourrit, faisant entendre, à chaque instant, un cri assez fort, et, dans certains cas, se cramponnant aux branches, à la manière des Mésanges, pour saisir un Insecte. Il s'approche assez familièrement des habitations; mais il ne se mêle pas aux autres Oiseaux, ceux-ci le fuyant sans doute parce qu'il les attaque et les poursuit. Un Oiseau de cette espèce, qu'on avait renfermé dans une cage avec d'autres Passereaux vivants, à Corrientes, tua, dans la journée, deux d'entre eux, et leur mangea la cervelle.

Il nous semble que cette preuve d'instinct cruel et carnassier racontée par M. d'Orbigny, et qui place évidemment ces Oiseaux dans la famille des Pies-grièches, en fait bien plutôt des Pies-grièches-Mésanges que des Pies-grièches-Tangaras; car, outre que les Mésanges tuent souvent leurs compagnons de volière et leur mangent aussi la cervelle, les Cyclarhis, dans la forme de leurs pattes, dans leur habitude de se cramponner quelquefois aux branches, habitude commune aussi aux Falconelles, et dans l'ensemble de leur coloration, nous paraissent former avec ces dernières un nouveau groupe de transition des Pies-grièches aux Mésanges.

G. CATAMBLYRHYNQUE. Catamblyrhynchus. *De Lafresnaye.*

(Bec obtus et comprimé.)

(Fam. Fringillidæ. S. F. Pyrrhulinæ.)

Caract. gen. Rostrum breve, arcuatum, valde compressum, maxillæ carina supra planulata, utrinque linea impressa marginata, apice obtusa, rotundata; alæ mediocres, obtusæ, quatuor remigibus primariis externis gradatis, quarta et quinta longissimis; cauda satis elongata, pennis totis gradatis, apice acuminatis, earum pogonio externo angusto, recto, interno autem valde dilatato, apice rotundato; pedes fortes, pollice præcipue elongato, ungue valido armato.

C. diadème. *C. diadema.* De Lafr.

Catamblyrhynchus diadema, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 301.

Il est, en dessus, d'un gris ardoisé, avec le dessus du cou noir; les plumes du front, jusqu'au vertex, sont rigides, relevées en forme de brosse, décomposées et d'une belle couleur dorée; tout le dessous et les côtés du cou sont couleur brun-marron intense; le bec et les pieds sont noirs.

Longueur totale, 15 centimètres.

Hab. Bogota, en Colombie.

La forme, pour ainsi dire, toute anomale du bec de cette

espèce de Fringillidée nous a empêché de le placer convenablement dans aucun des genres déjà existants de cette famille, et nous a forcé d'en créer un nouveau dont le nom exprime, autant que possible, cette particularité de forme. arrondie à l'extrémité comme une cuiller étroite.

DE LAFRESNAYE.

G. CONIROSTRE. Conirostrum. *D'Orb. et Lafr.*

(Fam. Nectarinidæ. S. F. Cerebinæ.)

Nous formâmes ce genre, M. d'Orbigny et moi, dans notre *Synopsis avium Americæ*, deuxième partie, page 25, pour recevoir une petite espèce d'Oiseau de Bolivie et du Pérou très voisine des Dacnis de Cuvier, mais s'en éloignant par une queue et des ailes beaucoup plus développées, un bec encore plus grêle, plus comprimé, parfaitement droit, en cône allongé et se rapprochant des Guitguits (*Cæreba*) par une langue filamenteuse et des habitudes melliphages comme eux. Nous considérâmes donc les Conirostres comme des Guitguits ou Cérébinées à bec court et conique, les vrais Guitguits (*Cæreba*) comme des Cérébinées à bec arqué, et nos Serrirostres ou Diglossa de Wagler, comme des Cérébinées à bec en croc. Les premiers et les derniers sont particuliers aux pays voisins des côtes ouest de l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale.

C. a front blanc. *C. albifrons.* De Lafr.

Conirostrum albifrons, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 301.

Cette jolie espèce a le fond du plumage noir; une calotte blanche couvre entièrement le dessus de la tête jusqu'aux yeux. Les petites couvertures des ailes, les scapulaires, le dos depuis son milieu, le croupion et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un beau bleu de roi luisant. Le dessus du cou, ses côtés et tout le dessous, les ailes et la queue sont d'un noir intense, sans reflets, le bec et les pattes sont de la même couleur.

Longueur totale, 12 1/2 à 13 centimètres.

Habite Bogota, en Colombie.

Sur des individus, le blanc de la tête est bordé latéralement de bleu, ce qui figure des sortes de sourcils, et il est, de plus, entremêlé de quelques plumes de cette couleur; sur un autre nous avons remarqué, çà et là, quelques plumes vert-olive qui nous font présumer que, dans le premier âge, ils sont peut-être de cette couleur, comme les jeunes Guitguits.

Ce petit groupe de Guitguits à bec conique se compose, à ma connaissance, de quatre ou, peut-être, cinq espèces, qui sont :

1° C. CENDRÉ, *C. cinereum*, d'Orb. et de Lafr., *Syn. avium Americæ*, deuxième partie, page 25, et *Voyage en Amér.*, pl. 59, fig. 1, qui est gris cendré en dessus, avec le dessus de la tête, les ailes et la queue noirs (ces dernières parties marginées de gris); un large sourcil et une tache oblongue alaire et médiane d'un blanc pur, tout le dessous d'un gris lavé, avec le milieu de l'abdomen et l'anus d'un roux pâle.

La femelle diffère en ce qu'elle n'a pas de noir sur la tête, que ses sourcils, sa tache alaire et tout le dessous sont d'un roussâtre lavé.

Hab. Yungas, rép. Bolivienne, et Tacna, au Pérou.

2° C. COULEUR DE SITTELLE, *C. sitticolor*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1840, p. 102. Tête, devant du cou, poitrine, ailes et queue noirs; dessus et côtés du cou, dos, croupion, petites couvertures alaires, extrémité des moyennes et des grandes d'un bleu foncé un peu cendré; ventre, abdomen et couvertures inférieures de la queue roux; bec et pattes noirs; même taille et même forme que le Conirostre à front blanc. (Santa-Fé de Bogota, en Colombie.)

Un individu du même envoi, et que nous croyons femelle de cette espèce, est tout gris en dessus, avec le front, les sourcils, le bas du dos et tout le dessous du corps d'un brun roux. Si, cependant, il était reconnu comme

différent spécifiquement, nous le nommerions alors *C. roux* (*C. rufum*).

3° C. A FRONT BLANC, *C. albifrons*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 301, et *Mag.*, pl. 35. (Santa-Fé de Bogota, en Colombie.)

4° C. A FRONT BLEU, *C. cæruleifrons*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 302. Il est couleur olive en dessus, avec le cou et la poitrine gris cendré, le front, jusqu'au vertex, de couleur bleue, le ventre olivâtre, les rémiges et les rectrices noires en dedans et bordées extérieurement de vert-olive.

Longueur, 11 centimètres.

Hab. la Colombie.

DE LAFRESNAYE.

OVOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE[1].

De la coquille de l'œuf et de sa nature diversement réfractaire;

PAR M. O. DESMURS.

A part sa coloration, dont nous nous occuperons dans un autre article, la coquille de l'œuf, chez les Oiseaux, varie singulièrement d'aspect quant à sa surface extérieure.

Ainsi elle est tantôt lisse et luisante, tantôt mate et unie, tantôt rude et granuleuse, ou piquetée, tantôt d'une apparence grasse et oléagineuse, tantôt maculée de protubérances ou boursouflures calcaires, d'une couleur différente du reste de la coquille, et tantôt recouverte d'une espèce de pulpe ou couche sédimenteuse.

Mais ce qui est remarquable, c'est que, sur sept séries que l'on peut composer au sujet de la propriété réfléchissante de la coquille (séries dont nous nous interdisons l'indication dans le cadre rétréci de ces extraits), cette propriété ne se rencontre dans les œufs d'aucun Oiseau aquatique ou nageur, dont la coquille, sauf des modifications particulières, est toujours mate sans exception.

Cette différence singulière entre les œufs des Oiseaux aquatiques et ceux des Oiseaux terrestres mérite que nous cherchions à l'expliquer. Elle se rattache à un principe de physique d'après lequel l'aptitude des corps à absorber le calorique est en raison inverse du poli de leur surface, c'est à dire que plus la surface d'un corps est luisante, plus lentement ce corps absorbe le calorique, mais aussi, mieux il conserve celui qu'il a absorbé. Or cette facilité d'absorption dépend de la nature du poli et de la couleur de ce corps. En faisant l'application de ce principe à la ma-

[1] *Voir* la cinquième livraison du *Magasin de zoologie*. 1843.

tière qui nous occupe, nous aurons une explication satisfaisante des variations principales que l'on remarque dans la facilité plus ou moins grande d'absorption dont est douée la coquille de l'œuf des diverses familles d'Oiseaux, et nous verrons que ces variations ne sont point un vain jeu de la nature, mais qu'elles tiennnent aux modifications qu'elle a apportées à la structure de leurs œufs, suivant les éléments fréquentés par ces vertèbrés et leur manière de couver Car c'est dans la différence des éléments où ils vivent, autant que dans celle du mode d'incubation, que l'instinct leur suggère, qu'il faut chercher la cause du peu d'uniformité que présentent dans la conformation de leurs coquilles les œufs des uns et des autres.

Les œufs des Oiseaux aquatiques, par exemple, n'ont à lutter en général que contre le froid, l'humidité, et rarement ou presque jamais contre la chaleur ; d'où le peu de variété dans la nature et la qualité de leur coquille ; les uns, comme les Guillemots et les Pingouins, l'ayant seulement épaisse, mate et poreuse, toutes qualités qui concourent à la rendre le plus apte que possible à absorber la plus grande somme de calorique soit rayonnant, soit latent; d'autres, comme les Cormorans et les Fous, avec une coquille trop mince, quoique mate, l'ayant revêtue d'une couche sédimenteuse qui, en obstruant les pores de la coquille par lesquels a lieu l'évaporation, met obstacle aux ravages de l'humidité de l'élément qu'ils fréquentent ; d'autres enfin, comme les Oies et les Canards, l'ayant uniquement d'une nature grasse et oléagineuse, tout à fait antipathique à l'eau.

Les œufs des Oiseaux terrestres, au contraire, ont plus à lutter contre la chaleur que contre tout autre élément. Aussi est-ce pour cette raison que c'est chez eux que la coquille est au plus haut degré pourvue du pouvoir réfléchissant, particulièrement chez les Tinamous que nous prendrons pour exemple. Ces derniers Oiseaux, qui ne

pondent et ne couvent que dans les vastes plaines herbeuses des Amériques du centre et du sud, la plupart dans les régions intertropicales de cette partie du globe, n'auraient pu se contenter pour leurs œufs d'une coquille mate et poreuse, sans être exposés à en voir le contenu se dessécher par suite de l'évaporation si active et si prompte dans ces climats, évaporation que n'aurait pas manqué de faciliter encore cette porosité de leur enveloppe si elle eût existé. Il y avait donc pour eux toute nécessité de voir leurs œufs pourvus d'une coquille éminemment réfléchissante, d'un côté pour repousser l'action absorbante du soleil, de l'autre, pour ne prendre que modérément leur part de l'action régulière de l'incubation.

Un autre genre d'Oiseaux terrestres, les Anis, exposés comme ceux-ci aux mêmes inconvénients résultant de la similitude des climats qu'ils habitent, mais ayant de plus à lutter contre l'humidité brûlante des localités qu'ils fréquentent pour couver, telles que les savanes et les forêts de palétuviers, ont subi dans la structure de la coquille de leurs œufs une modification particulière qui se rapproche de celle que nous avons signalée dans les œufs des Cormorans, et qui, ici, est unique dans toute la famille si nombreuse des Oiseaux dits terrestres ou non aquatiques. Leur coquille a été revêtue d'une couche crayeuse et sédimenteuse, de même nature que celle qui se trouve sur les œufs de certains genres de Palmipèdes, laquelle, en obstruant comme dans ceux-ci les pores de la coquille mate par lesquels s'effectue l'évaporation, et en retardant l'effet destructeur d'une perte trop active de calorique, procure le même avantage que le pouvoir réfléchissant, et n'en a pas les inconvénients, nous disons les inconvénients, car la faculté de réfléchir s'acquérant aux dépens de l'épaisseur et de la solidité de la coquille, il en résulte que cette enveloppe, dans ce cas, en devient plus accessible aux atteintes de l'humidité, et plus fragile. Rien n'eût donc été plus

nuisible, pour les œufs des Anis, que d'être pourvus d'une coquille luisante : une coquille mate les préserve beaucoup mieux de cet inconvénient grave, et la couche sédimenteuse dont elle est munie s'oppose à une évaporation abondante que ne manquerait pas d'exciter l'ardeur brûlante de ces climats.

S'il s'en faut autant que les œufs des Oiseaux terrestres présentent la même uniformité dans la contexture de leur coquille, c'est que les changements de température sont plus fréquents sur les continents, et les climats bien plus diversifiés qu'à la surface des mers : ce qui dépend des aspérités dont les terres du globe sont hérissées, aspérités qui modifient de mille manières la chaleur et les vents; au lieu que sur les eaux nul obstacle ne s'oppose à une égale répartition des effets de ces phénomènes. De là cette variété dans la structure de la coquille des Oiseaux terrestres : entre la coquille des œufs de l'Autruche, du Casoar, de l'Outarde; entre les œufs du Hocco, de la Pintade et des Faisans, etc.

Les idées que nous venons d'exposer sur ce que nous appellerons *la théorie du pouvoir réfléchissant de la coquille dans les œufs des oiseaux*, pouvoir si différent chez les Oiseaux aquatiques et chez les Oiseaux terrestres, sont celles qui nous ont paru les plus naturelles et de l'application la plus générale dans l'état actuel de la science ovologique, celles enfin que nous avons cru donner l'explication la plus satisfaisante de la présence d'une couche crétacée et sédimenteuse à la surface de la coquille de certains œufs d'Oiseaux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 36.

Fig. I. Œuf de l'Ani des Savanes, *Crotophaga Ani*, Gmel., recouvert de sa couche crayeuse.

II. *Id.* dépouillé de cette croûte.

NOTICE

SUR LE GENRE ORNITHOLOGIQUE RUPICOLE OU COQ DE ROCHE

et considérations oologiques,

PAR M. O. DESMURS.

Nous avons déjà eu occasion de parler de notre collection d'œufs d'Oiseaux, que nous n'avons formée, on le sait, que dans l'espoir d'y rencontrer des éléments de classification naturelle qui, réunis à ceux déjà admis en Ornithologie, puissent servir, soit en contrôlant ces derniers, soit en les complétant, à éclaircir les points de classification obscurs ou douteux.

Cette collection vient de s'enrichir de deux exemplaires aussi rares que curieux de l'œuf de l'une des deux espèces du petit genre Rupicole, celle du Rupicole du Pérou, *Rupicola peruviana* (Dum.), que nous tenons avec le mâle, la femelle et un jeune, ainsi que le nid, de M. J. Goudot.

L'étude et l'inspection de ces œufs, dont M. Goudot a déjà donné la description dans la *Revue zoologique*, année 1843, p. 1, nous ont inspiré de sérieuses réflexions sur le rang assigné jusqu'à ce jour par la méthode au genre Rupicole.

Il y a bien longtemps que ce genre a pris sa place dans le domaine de l'Ornithologie, dont il n'est certes pas le moindre ornement. Mais cette place, que presque tous les naturalistes ont jusqu'à présent paru d'accord à lui donner dans la Famille des *Pipridés*, dont il n'est guère permis pourtant de le faire le type, lui est-elle définitivement et rationnellement acquise; en un mot, les bases sur lesquelles repose cette place sont-elles si solidement établies, qu'il

n'y ait point possibilité d'en appeler à un nouvel examen, pour arriver à un meilleur classement de ce genre si remarquable à tous égards ?

Nous ne le pensons pas, et ce sont nos doutes que nous venons ici soumettre humblement aux Ornithologistes.

Disons d'abord que, pour ce qui est de la dénomination originairement donnée à ce genre, il est arrivé ce qui s'est présenté souvent pour la dénomination d'autres genres. On est parti d'une idée préconçue, motivée en quelque sorte sur l'aspect général de l'espèce découverte la première, du Rupicole Coq de roche, *Rupicola aurantia* (Vieill.) de la Guyane, les uns pour lui donner son nom générique de *Coq*, les autres pour observer ses habitudes au travers du prisme de leur imagination ; tandis que, si le hasard avait fait découvrir d'abord le Rupicole du Pérou, *Rupicola peruviana* (Dum.), nul doute que le point de départ et le terme de comparaison n'étant plus les mêmes, l'esprit du premier observateur, libre alors de toutes entraves, eût pu s'abandonner avec plus de fruit à l'étude de ce genre et lui trouver sa place méthodique véritable.

C'est ainsi que Barrère, le premier qui ait observé et décrit l'espèce de Cayenne, *R. aurantia* (Vieill.), demeurée jusqu'à ces derniers temps l'unique du genre, voyant cet Oiseau orné d'une riche huppe de plumes décrivant un demi-cercle perpendiculaire de la nuque à la base du bec, avec les couvertures lombaires ou coxales retombant en gracieux panache des deux côtés de l'origine de la queue, comme chez notre Coq vulgaire (*Gallus Gallorum*), n'a pu s'empêcher de le lui comparer. De là sa description : *Gallus ferus, saxatilis, croceus, cristam e plumis constructam gerens*. (Essai sur *l'Histoire naturelle de la France équinoxiale ;* Paris, 1789, in-8°). Cette dénomination doit d'autant moins étonner, d'ailleurs, que c'est celle que les Français de la Guyane avaient, par la même raison, donnée et donnent encore à cette espèce, qu'ils appellent *Coq des Bois* et *Coq*

des Roches. De là aussi cette mention fidèlement rapportée par Buffon sur la foi de M. de Manoncourt (Sonnini), qui lui écrivait de Cayenne *que cet Oiseau a l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes et de se secouer comme les Poules :* ce que nous sommes porté à regarder comme une amplification officieuse et jugée nécessaire par ce correspondant pour justifier le nom donné par les Créoles à cette espèce ; surtout si l'on considère que M. de Manoncourt n'ayant fait ses observations que *sur un mâle qu'il avait vu dans un poste hollandais du fleuve Maroni, qu'on laissait en liberté vivre et courir avec les Poules*, il lui a été facile de lui attribuer presque les mêmes habitudes qu'à celles-ci. De là enfin l'origine de cette double erreur si communément répandue et si abusivement reproduite par tous les observateurs ou écrivains ornithologistes, depuis M. de Manoncourt, l'auteur des documents sur lesquels a travaillé Buffon, et son éditeur responsable, jusqu'à notre honorable et savant collègue M. Lesson, que *c'est dans un trou de rocher que cet Oiseau construit grossièrement son nid avec de petits morceaux de bois sec, et qu'il ne pond communément que deux œufs sphériques et blancs de la grosseur de l'œuf des plus gros Pigeons.*

Si maintenant nous voulons vérifier le degré d'exactitude de ces diverses assertions, nous verrons qu'elles sont toutes pour le moins hasardées. Nous nous autoriserons en partie, à cet égard, de ce que nous en a dit M. J. Goudot, qui publie ci-dessus les quelques notes qu'il a rédigées sur le Rupicole du Pérou, la seule espèce du genre qu'il ait observée, puisque c'est la seule qui se trouve dans la portion de l'Amérique qu'il a parcourue. Ainsi le Rupicole du Pérou ne *gratte* pas *la terre* à la manière des *Gallinacés;* il cherche sa nourriture comme tous les autres *Passereaux*, et sa locomotion par le vol n'est pas moins facile. Il y a même plus, selon nous, c'est qu'il y aurait impossibilité physique pour cet Oiseau à gratter la terre de cette manière, impossibilité

suffisamment démontrée par la forme et les dimensions du pouce qui termine son tarse, et de l'ongle robuste et fortement recourbé dont, ainsi que ses autres doigts, il est armé, qui rappelle à s'y méprendre celui des Grimpeurs en général : analogie qui s'explique, au surplus, chez un Oiseau qui en diffère si essentiellement sous tous les autres rapports, par la nécessité où le met sa vie sauvage et solitaire, de même que son habitude de s'accrocher, ou, pour mieux dire, de se cramponner et se retenir aux parois des rochers qu'il fréquente, et au milieu desquels s'opère pour lui le double travail de la nidification et de l'incubation.

Ainsi le Rupicole du Pérou, pas plus que le Rupicole Coq de roche ou de Cayenne, ne construit pas *grossièrement son nid avec de petits morceaux de bois sec* (M. de Manoncourt, cité par Buffon), ni avec *des bûchettes assemblées* (M. Lesson, *Traité d'Ornithologie*, 1831). Ce nid a l'ensemble général et la forme de celui de tous les *Mérulidés* ou *Turdidés*, c'est-à-dire qu'il est circulaire et arrondi, un peu aplati ou déprimé, et n'ayant pas plus de 6 centimètres de profondeur. Quant à sa composition, elle est à peu de chose près la même, et tout aussi industrieuse : c'est d'abord une couche intermédiaire tissée de fibres et de chevelu de racines, consolidée en dehors par de la terre délayée et appliquée en guise d'enduit, puis à l'intérieur une couche de fibres végétales plus fines ; le tout est appuyé et repose, comme le plus grand nombre des nids d'*Hirundinidés*, contre les parois et dans l'anfractuosité des rochers, sous quelque saillie, de manière à en être abrité de même que d'une voûte ; ce qui ne contribue pas peu à altérer parfois l'aspect de la forme circulaire du nid, en la rapprochant de la forme hémisphérique de ces derniers, selon que l'anfractuosité qui le reçoit est plus ou moins plane ou plus ou moins concave. Une seule nuance distingue le nid du Rupicole de Cayenne que nous avons possédé longtemps, et qui depuis est passé de nos mains dans les gale-

ries du muséum d'histoire naturelle de Paris, du nid du Rupicole du Pérou, qui nous vient de M. J. Goudot : c'est que, dans la composition de la couche intérieure du premier, on remarque, entre autres matières souples et fines, une certaine quantité de cheveux arrachés probablement à quelques cadavres, et qu'il n'est pas impossible, dans les matières solides qui en constituent la maçonnerie extérieure, d'y retrouver la trace de quelques caillots de sang et de certaines épaisseurs ayant l'apparence de graisse solidifiée ; ce qui, on le voit, peut autoriser plus d'un doute sur le genre de vie et les instincts des Rupicoles. Les dimensions de ce nid sont de 2 décimètres dans un sens, sur 1 décimètre et demi dans l'autre.

Ainsi le Rupicole du Pérou ne pond pas, comme on l'a dit du Rupicole de Cayenne (ce que nous croyons pouvoir affirmer être une erreur), *des œufs blancs et arrondis gros comme ceux du Pigeon :* ses œufs, que nous tenons avec le nid de M. J. Goudot, sont, ainsi qu'on l'a vu par la figure qu'il en a donnée ci-dessus, pl. 37, de la forme et de la grosseur de ceux de la Corneille noire, *Corvus coronæ.* La coquille, très-légèrement luisante, en est d'un blanc un peu jaunâtre, recouverte de taches brunes entremêlées d'autres taches d'un gris violacé réunies en plus grand nombre, et en une espèce de couronne, vers le gros bout de l'œuf, dont les diamètres sont de 47 millimètres sur 33 environ.

Ce caractère oologique d'une des seules espèces de ce genre si curieux, caractère qui, sous tous les rapports, se rapproche de ceux fournis par les œufs des *Laniidés*, est, certes, assez notable, sans parler du mode de nidification commun aux deux espèces, pour faire suspecter l'authenticité de la place que lui assignent généralement les méthodes.

Il ne faut pas se dissimuler, à cet égard, que cette place n'a jamais reposé que sur un seul caractère constitutif,

d'une certaine valeur assurément, mais qui, dans l'état actuel des connaissances acquises sur ce genre, ne saurait être que relative : ce caractère est celui tiré de la disposition des doigts qui sont ce que l'on est convenu d'appeler *syndactyles*, c'est-à-dire que le doigt extérieur est soudé avec le doigt médian jusqu'à la seconde articulation, caractère commun aux *Bucéridés*, aux *Méropidés*, aux *Alcédidés* et aux *Pipridés* ou vrais *Manakins*, mais qui est loin d'être exclusivement le partage de ces divers genres, ainsi que l'a très-bien fait remarquer notre honorable collègue M. de la Fresnaye, dans un excellent mémoire qu'il a publié en 1833 dans le *Magasin de zoologie*, puisqu'il se retrouve dans un grand nombre d'espèces de passereaux étrangères aux *Syndactyles*, telles que le *Lanius arcuatus*, Cuv.; le *Muscicapa melanoptera*, Gmel.; le *Gobe-mouche vert*, Cuv.; l'*Ampelis carnifex ;* trois ou quatre espèces de *Dicées ;* le *Batara agripenne*, Vieill.; le *Turdus albifrons*, Lath.; c'est sur lui que la plus grande partie des nomenclateurs, depuis Brisson jusqu'au savant académicien M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, se sont fondés pour classer le Rupicole dans la famille et à la suite des Manakins, dont Schœffer faisait, avec les genres ci-dessus nommés, ses *Anomalipèdes ;* division ou section bien anomale, en effet, sous ce rapport et difficile à placer dans un ordre naturel. Aussi Linné, voulant secouer le joug imposé par ce caractère si embarrassant des pattes, s'est-il borné à n'envisager que celui qu'il a cru pouvoir tirer du bec. A cet égard, le hasard ne l'aurait peut-être pas mal servi en le lui faisant rapprocher des *Mérulidés*, au lieu de l'en tenir séparé, comme on a l'habitude de le faire, par les *Hirundinidés* et les *Caprimulginidés ;* car sa division B de son sixième ordre est *à bec dont le bout de la mandibule supérieure est crochu*, et la division C du même ordre, *à bec dont la mandibule supérieure est échancrée vers le bout.*

Or, si l'on fait bien attention à la forme du bec du

Rupicole, on verra qu'elle ne diffère en quoi que ce soit de bien sensible, ni de celui des *Corvidés*, ni de celui des *Mérulidés*, et encore moins de celui des *Laniidés* et des *Tyrannidés*. Ce bec est, en effet, médiocrement robuste, épais, voûté, fléchi et fortement échancré vers la pointe, et, telle bonne volonté que nous ayons, il nous est impossible de le voir aussi déprimé qu'on le prétend à sa base, pour le rapprocher des Manakins proprement dits, chez lesquels ce caractère est évident et incontestable.

En outre, le port de l'Oiseau, à part ses proportions, ne rappelle aucunement celui des vrais Manakins; ses tarses ne sont pas grêles et effilés comme chez ces derniers. La queue elle-même ne présente pas la même brièveté : si elle paraît plus courte chez l'une des deux espèces que chez l'autre, c'est-à-dire chez le Rupicole de Cayenne, cela tient uniquement aux plumes coxales qui, en retombant des deux côtés de la naissance de la queue, dissimulent ainsi une partie de sa longueur à la vue.

Il ne faut pas oublier enfin que, si on trouve souvent plus de graines ou de végétaux dans l'estomac du Rupicole, on y trouve aussi des Scarabées et des Insectes, ce qui nous a été confirmé par M. J. Goudot.

Nous inclinons donc fortement à penser quant à présent, d'après ce que nous venons de dire, qu'en prenant en grande considération le caractère oologique du Rupicole du Pérou, caractère qui ne doit pas différer essentiellement de celui de Cayenne, que ces deux espèces d'un seul et même genre, malgré l'identité de conformation des pattes avec les Manakins, doivent faire partie d'une famille essentiellement distincte de celle où figurent ceux-ci, dont le bec les sépare d'ailleurs suffisamment par sa conformation toute différente et entièrement déprimée. Nous proposerions même dès aujourd'hui, si une pareille initiative nous appartenait, de les isoler entièrement des Syndactyles, auxquels ils ne sauraient servir tout au plus que d'intermédiaires, ou

comme de lien de transition avec soit les *Mérulidés*, soit les *Laniidés*, soit les *Tyrannidés*, tels que les a composés M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, non-seulement eu égard à la conformation du système buccal évidemment *dentirostre*, mais encore, nous le répétons, au caractère oologique beaucoup plus déterminant, selon nous.

Ce déplacement d'ailleurs a déjà, à différentes époques, été assez de fois essayé par plusieurs des naturalistes les plus distingués pour ne point paraître, à l'heure qu'il est, une innovation irréfléchie.

Dès 1806, M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, place le genre Rupicole entre les Gros-becs qui terminent ses *Conirostres*, et les Mésanges qui commencent ses *Subulirostres*.

Illiger, en 1811, le place entre les Pies-Grièches (*Lanius*), et après elles, en lui faisant clore ses *Canori*, et les Gros-becs qui, avec les Mésanges (*Parus*), composent les *Passerini*.

M. Temminck, dans son *Analyse du système général d'Ornithologie*, publiée de 1815 à 1820, lie le genre Rupicole au genre Langrayen (*Ocypterus*, Cuv.) par les genres Coracine (*Coracina*, Vieill.) et Cotinga (*Ampelis*, Lin.)

Latreille, en 1825, le place après ses *Latirostres* qui finissent par les genres Tyran et Drongo, et en tête de ses *Dentirostres*, suivi des genres Manakin, Tangara, Pie-Grièche, etc.

Il y a assurément une immense différence entre cet ordre d'idées, qui nous paraît plus élevé et plus conforme aux indications de la nature, et celui qui tend à lier le Rupicole par les Manakins aux Caprimulgidés.

Plus récemment enfin, M. G. R. Gray a suivi l'exemple de M. Temminck, dans sa *List of the genera of Birds, etc.*, publiée en 1840, qui est l'ouvrage systématique le plus rationnellement et le plus sagement innovateur que nous connaissions.

Ainsi, pour nous résumer dans cette notice déjà trop

longue, en l'absence des caractères qui nous sont inconnus, trois caractères nettement tranchés dominent chez le genre Rupicole, dont deux zoologiques : le doigt interne soudé au doigt médian jusqu'à la deuxième articulation, et le bec robuste, voûté, fléchi et échancré à la pointe; et un purement oologique. De ces trois caractères, les deux derniers sont communs à presque *tous les Dentirostres*, dans des proportions différentes, et à une forte partie de la nombreuse division des *Déodactyles;* un seul, le premier, appartient à peu près exclusivement à la classe si disparate des *Syndactyles*.

En présence de ce résultat comparatif, est-il rationnel de laisser le Rupicole dans cette dernière famille, et aussi éloigné de ceux dont il semble être si naturellement appelé à devenir le congénère ?

C'est une question qu'il ne nous appartient pas de juger, mais que nous soumettons avec nos observations, et dont nous abandonnons la solution aux savants et Ornithologistes dont il nous suffira d'y avoir appelé ainsi l'attention, pour les voir s'empresser soit de développer en les confirmant les propositions qui précèdent, soit de détruire en la combattant l'hérésie scientifique dont ils la supposeraient empreinte.

OBSERVATIONS

sur l'organisation et les habitudes

du coq de roche péruvien (*Pipra peruviana*, Lath.), et du caurale (*Ardea helias*, Lin.),

PAR M. JUSTIN GOUDOT.

D'après un grand nombre d'individus que j'ai eus à ma disposition, je donnerai, pour la grandeur des mâles adultes du Coq de roche péruvien, 0,351 (1 pied 1 pouce); les femelles, un peu plus petites, n'ont que 0,324 (1 pied) : ces femelles offrent la même teinte de plumage que celles de l'espèce de Cayenne (*Pipra rupicola*, Lath.).

Le bec du mâle est tout jaune, celui de la femelle d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de la mandibule supérieure jaune; chez les vieilles femelles, ce jaune se montre sur l'arète supérieure et à l'extrémité inférieure de la mandibule; en général, ce bec passe, sur plusieurs points, au jaune du mâle : le plumage devient aussi d'une teinte beaucoup plus orangée de brun que chez les jeunes femelles adultes.

L'œil du mâle a son iris jaune, la femelle l'a gris, couleur qui se distingue nettement de la prunelle; la trachée-artère est semblable dans les deux sexes, simple, offrant un renflement fusiforme à sa partie inférieure, son larynx inférieur osseux; sa langue a son extrémité cartilagineuse; elle est légèrement bifide dans les deux sexes et chez les petits encore au nid; le gésier est petit et offre deux forts muscles à plis longitudinaux, sa membrane interne est très forte; l'intestin a, de longueur totale, depuis le pylore 0,405 (1 pied 3 pouces); il est gros, relativement à l'Oiseau, d'un

égal diamètre, à parois robustes; on remarque deux très petits cœcums dans les deux sexes à 0,054 (2 pouces) environ au dessus du cloaque.

Ces Oiseaux habitent les grands bois des régions tempérées; on les rencontre par petites troupes de trois à huit individus tous mâles; les femelles se montrent également seules et par petites troupes, plus souvent dans le voisinage des lieux escarpés (*penas*) ou terrains coupés perpendiculairement qui bordent les grands torrents; c'est là qu'elles construisent leurs nids[1]. Ces petites bandes de mâles volaient ordinairement sur les branches basses et se posaient parfois à terre pour chercher des drupes de *Laurinæ*, se plaisant près des clairières formées par la chute d'arbres déracinés par l'orage au milieu des grandes forêts, mais ne grattant jamais le sol, comme le rapporte Cuvier (*Règne animal*, 1817); leur vol est lourd; ils paraissent toujours inquiets sur les branches et ont continuellement de petits mouvements brusques et saccadés. Leur nourriture se compose de drupes d'une grande espèce du genre *Ocotea*, très commune dans ces localités et désignée par les indigènes sous le nom d'*Amarillo de Pena*. Des gésiers m'ont aussi offert des drupes de *Psycotria* et des petites baies d'un *Anonacea*; chez une femelle il était plein de capsules bacciformes d'une Rhinanthée qui croît abondamment sur les bords de la rivière Combayma, dans la Cordilière centrale de la Nouvelle-Grenade; une seule fois un mâle, qui ramassait à terre des drupes d'Ocotea, m'a offert des débris d'Arachnides (genre *Faucheur*, Latr.); mais je pense que c'était un pur hasard.

Ces Oiseaux paraissent ne pas s'éloigner beaucoup de

[1] Ayant donné la description de ces nids dans la *Revue zoologique*, janvier 1843, p. 1; je la compléterai maintenant par la figure de l'un des œufs que j'ai rapportés et qui est représenté de grandeur naturelle pl. 37.

certains parages; car j'ai vu de petites troupes repassant tous les jours par les mêmes sites, où j'étais sûr de les trouver toujours de trois à cinq heures de l'après-midi, qui est le moment, à ce qu'il paraît, où ils cherchent plus particulièrement leur nourriture[1].

On rencontre aussi les mâles dans le voisinage des nids; un chasseur m'a même assuré en avoir vu un posé dessus; mais ce fait me paraît tout à fait douteux. On peut considérer ces Oiseaux comme vivant isolés les mâles des femelles, et je suis persuadé que ces dernières seules couvent : une seule fois j'ai vu cinq mâles après une femelle. Les petits gardent le nid, quoique très forts; j'ai eu deux individus longs de 0,256 (9 pouces), pris au nid; leur gésier offrait encore des drupes entières d'*Ocotea*, il était plus volumineux chez eux que dans les adultes : c'étaient deux jeunes mâles offrant, comme cela est ordinaire, le plumage de la femelle.

Le chant de ces Oiseaux est un cri rauque de la syllabe *Ket*... *Ket*... *Ket*... grasseyée, mais répétée avec force et d'un ton très aigu; c'était aussi le même cri qu'ils faisaient entendre lorsqu'ils étaient blessés ou épouvantés.

Les habitants les désignent sous le nom de Coq ancien ou Coq des montagnes (*Gallo antiquo ò Gallo de montana*). En repassant mes notes je vois qu'ils m'avaient assuré que le chant de cet Oiseau était très analogue à celui du Coq domestique, forgeant tout cela probablement de son nom vulgaire, ce qui démontre combien, en général, il faut se méfier des renseignements qu'on se procure par tradi-

[1] Je ferai observer que, généralement entre les tropiques, les animaux supérieurs ne montrent une grande activité que durant la matinée et dans l'après-midi, lorsque la force du soleil diminue. Depuis dix heures jusqu'à trois heures de l'après-midi, ils restent ordinairement en repos et paraissent très-peu agités, tandis que c'est précisément le contraire, pour la plus grande partie des Insectes.

tion et dont les indigènes se plaisent à fatiguer les voyageurs.

Le CAURALE (*Eurypyga phalenoides*, Illig.) habite aussi la région tempérée de la Cordilière centrale de la Nouvelle-Grenade; mais il n'est pas commun. On le trouve toujours seul; il fréquente les lieux inondés et le voisinage des eaux courantes, vole à courte distance, toujours en suivant ou remontant le cours des petits ruisseaux ou des rivières, se posant aux endroits où l'eau est plus stagnante, se laissant difficilement approcher. Sa nourriture se compose de petits Crustacés ; c'est du moins ce que m'ont offert les gésiers des deux individus que j'ai vus, bien que son existence au bord des rivières annonce qu'il doit aussi être pêcheur. Il n'a pas la patience des Hérons et va avec un peu plus d'agilité sur les terrains découverts ou sablonneux des bords de l'eau; son vol n'est pas non plus celui des Hérons, il est beaucoup plus continu et plus rapide. La femelle couve pendant la journée. Pour la description de son nid, *voyez* la *Revue zoologique*, janvier 1843, p. 1; ayant pu me procurer ses œufs, je donnerai ici, pl. 38, la figure de l'un d'eux, que je dois, ainsi que celle de l'œuf du Coq de roche, à l'obligeance de M. Guérin-Méneville.

G. COTINGA. AMPELIS. *L.*

C. A POITRINE D'OR. *A. aureopectus.* De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 68.

Cette nouvelle espèce, voisine du *Cotinga vert*, d'Orb. et de Lafr., *Voy. en Amér.*, et de l'*Ampelis Riefferii*, Boiss., *Rev. zool.*, 1840, p. 3, s'en distingue au premier abord, quoique adulte, par ses pattes couleur de plomb et non rouge-vermillon, comme chez eux. Elle a, comme eux, toutes les parties supérieures d'un beau vert-pré, mais un peu teinté de bleuâtre à certain jour; le haut de la gorge, les côtés du cou, de la poitrine et les flancs sont de la même couleur, qui prend une teinte plus foncée sur les lorums et le pourtour de la mandibule supérieure; le devant du cou et la poitrine sont d'un beau jaune jonquille doré; un jaune moins vif et soufré occupe le pli et le dessous de l'aile, et forme une bande médiane sur le ventre et l'abdomen, se confondant, sur les côtes, par mèches jaunes et vertes avec le vert des flancs; les couvertures inférieures de la queue sont ainsi variées; toutes les rémiges secondaires sont finement terminées de blanc-jaunâtre; le bec est d'un beau rouge-vermillon et les pattes d'une couleur plombée, avec les ongles pâles.

Longueur totale, 17 centimètres.

De Santa-Fé de Bogota.

L'individu que nous soupçonnons être la femelle diffère du précédent en ce que les lorums et le pourtour du bec sont jaunâtres, et qu'il n'y a que quelques mèches jaunes entremêlées de vertes sur la gorge et le devant du cou, et se prolongeant sur la partie médiane du ventre et de l'abdo-

men, et sur les couvertures inférieures de la queue. Le bec est d'un rouge livide et rembruni.

Le Cotinga vert (*Amp. viridis*, d'Orb. et Lafr., *Synopsis avium Amer.*, p. 40, et *Voyage en Amér.*, pl. 30, fig. 2) en diffère en ce qu'il a les pattes rouges, qu'il n'a que la gorge jaune et non la poitrine jaune doré, et que toutes ses rectrices, sauf les deux médianes, ont une grande tache noire terminée de blanc à leur extrémité. Le seul individu de cette espèce, rapporté de Yungas, en Bolivie, est au muséum de Paris.

Le Cotinga de Rieffer (*Amp. Riefferii*, Boiss., *Rev. zool.*, 1840, p. 3) est singulièrement voisin de ce dernier; mais aucun des individus, venus en assez grand nombre dans les diverses collections de Colombie, n'a présenté la bande noire terminale de la queue de l'*Amp. viridis*, qui a, en outre, les tarses plus élevés et la gorge jaune.

Ces trois espèces forment un petit groupe de Cotingas verts à bec rouge, particuliers à la Colombie et au Pérou, et qui se trouvent réunis aux espèces plus grandes et brésiliennes (le *Procnias melanocephalus* de Swainson et le *Cotinga à coqueluchon* de Tem.) par la nouvelle espèce suivante à pattes et bec rouges comme eux, mais de taille beaucoup plus forte.

DE LAFRESNAYE.

G. COTINGA. Ampelis. *L.*

C. a croissant. *C. arcuata.* De Lafresn.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 98.

Il est vert olivâtre, avec la tête, le devant du cou, les ailes et la queue noirs; les petites et grandes couvertures alaires sont vertes, celles-ci bordées de jaune-verdâtre pâle et terminées de noir, ce qui forme une bande jaune et noire traversant l'aile obliquement; toutes les rémiges sont bordées de vert et terminées de noir, les plus rapprochées du corps ont une tache jaune-verdâtre pâle près de leur extrémité, avec leur fine pointe blanche; les deux rectrices médianes sont vertes, terminées de noir; toutes ont leurs pointes blanches; quelques couvertures de la queue sont terminées de noir, avec leur pointe jaunâtre; tout le dessous de l'Oiseau, depuis le cou, est jaune verdâtre pâle, et chaque plume a une bordure arquée noire, en forme d'écaille, disposition qui rappelle la Pie-grièche à croissant (*Lanius arcuatus,* Cuv.). Les pattes et le bec sont rouges.

Cette espèce, assez grande, est de la taille du Cotinga à coqueluchon de Temminck et du *Procnias melanocephalus* de Swainson, ou *Ampelis viridis*, Thunberg, et forme évidemment le passage des petites espèces vertes, à bec et pattes rouges, de Colombie, avec celles-ci, particulières au Brésil; elle vient de Colombie.

DE LAFRESNAYE.

G TANGARA. TANAGRA. *L.*

T. (Aglaia) DE PARZUDAKI. *T. (Aglaia) Parzudaki.* Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 97.

Il est noir, avec le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, les petites couvertures alaires, l'extrémité marginale des grandes et tout le dessous, depuis le bas de la gorge, d'un vert-jaunâtre luisant, à reflets soyeux et jaune de paille; les lorums et le tour des yeux, une tache subauriculaire, la gorge, le haut du dos, les ailes et la queue sont noirs; le dessus de la tête et du cou est d'un jaune orangé doré, avec le front et la région auriculaire de couleur rouge; le milieu de l'abdomen et l'anus sont d'un roussâtre terne; le bec est noir et les pattes de couleur plombée.

Environs de Santa-Fé de Bogota.

Nous avons dédié cette belle espèce au naturaliste Parzudaki, lequel, par suite des nombreux envois qu'il a reçus de Colombie, a contribué à faire connaître l'ornithologie si remarquable de cette partie de l'Amérique du Sud.

Cette espèce, le *T. nigroviridis*, ainsi que le *T. labradorides,* Boiss., *Rev. zool.*, 1840, p. 67, et notre Tangara argentin, *Rev. zool.,* 1843, p. 69, que nous croyons identique avec le Tangara aux ailes bleues des *Ornithological Drawings* de Swainson, dont il devra alors prendre le nom, forment encore un petit groupe colombien d'Aglaias noirs et verts à reflets chatoyants et soyeux.

DE LAFRESNAYE.

1843.

G. TANGARA. TANAGRA. *L.*

T. (Euphone) DE PRÊTRE. *T.* (*Euphonia*) *Pretrei.* De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 97.

Il est vert en dessus, avec le croupion jaune, le dessus de la tête et du cou d'un bleu turquin luisant; le front, les lorums, la gorge, les côtés de la tête, le devant et les côtés du cou, et la poitrine, d'un vert moins foncé que le dessus. Cette couleur est encadrée au bas de la poitrine par une ceinture noire; le reste du dessous est jaune-jonquille, avec toute la partie médiane et les couvertures inférieures de la queue couleur marron; le bec est couleur de corne et les pieds plombés. (De Colombie.)

Nous dédions cette charmante espèce au peintre si connu dont l'habile pinceau a rendu depuis si longtemps déjà et rend encore, tous les jours, d'immenses services aux sciences naturelles par la vérité et l'élégance de sa touche.

G. TANGARA. TANAGRA.* *L.*

T. (Aglaia) VERT NOIRET. *T.* (*Aglaia*) *nigro-viridis*. De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 69.

Cette espèce, de la taille du *T. tricolor*, a le fond du plumage noir; mais tout son corps, excepté le milieu du dos, le front, les lorums, le pourtour des yeux, les joues et la gorge, est couvert de taches plus ou moins rapprochées, d'un vert argentin et changeant en paillet sur la tête et le dessus du cou, où elles sont presque contiguës sur le croupion; les grandes couvertures de l'aile et tout le dessous du corps. Ces taches sont bleues sur les petites couvertures de l'aile et d'un vert-bleu sur le devant du cou. Les rémiges et les rectrices sont bordées d'un vert bleu; le milieu de l'abdomen est blanc sale; bec et pieds noirs. — De Bogota.

G. MANAKIN. Pipra. *Linné.*

M. chrysoptère. *P. chrysoptera.* De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 97.

Il est noir, huppé ; sa huppe se compose de deux parties, dont l'antérieure, depuis les narines jusqu'au vertex, est hérissée et d'un jaune jonquille luisant, tandis que la partie postérieure, depuis le vertex jusqu'à la nuque, est tombante et d'un rouge sanguin, chaque plume étant jaune à sa base et se terminant en forme de petite palette rétrécie. La gorge et le devant du cou sont jaunes, la première un peu mélangée de noir ; toutes les rémiges primaires et secondaires ont leurs barbes internes d'un beau jaune foncé; les rectrices, sauf les quatre médianes et les deux latérales, sont noires à l'extérieur et à l'extrémité, et jaunes intérieurement ; le dessous de l'aile est entièrement jaune, excepté à son extrémité; les jambes sont rouges.

Cette nouvelle espèce est, en quelque sorte, par la délicatesse de son bec et le mélange de ses trois couleurs, le pendant du *Pipra filicauda* de Spix, pl. 8. — Elle vient de Colombie, des environs de Santa-Fé de Bogota.

DE LAFRESNAYE.

G. MANAKIN. Pipra. *Linné.*

M. de Candé. *Pipra Candei.* Parzudaki.

P. pileo, alis fascia dorsalis transversa caudaque nigris, gutture, collo, alarumque tectricibus albis, abdomine flavo pygidio virescenti.

Cette jolie espèce est d'une taille un peu plus forte que le *Pipra gutturosa*, à la section duquel elle appartient : le bec est cependant un peu plus long, plus robuste et moins déprimé; toute la partie supérieure de la tête, jusqu'au niveau des yeux, les ailes, moins les couvertures, et les rectrices de la queue, sont d'un noir moins profond que dans l'espèce précédente : une bande de même couleur, assez étroite, traverse le dos au niveau des ailes; toute la partie antérieure du corps, jusqu'au même niveau, excepté la calotte noire dont nous avons parlé, est d'un blanc pur, ainsi que les couvertures des ailes. L'abdomen est d'un beau jaune serin qui passe au verdâtre sur la partie correspondante du dos et des couvertures de la queue. Les tarses sont un peu plus longs que chez l'espèce vulgaire.

Ses habitudes sont semblables à celles de notre Troglodyte; il voltige constamment terre à terre, et fait entendre un cri semblable à celui que l'on produit en cassant une noisette.

Cet Oiseau a été trouvé à Truxillo, baie de Honduras; nous le dédions à M. Ferdinand de Maussion-Candé, capitaine de corvette, qui a eu l'obligeance de nous le communiquer, en ayant tué deux individus dans son voyage.

PARZUDAKI.

G. LUCINE. Lucina. *Lamarck.*

L. crêtée. *L. cristata.* Récluz.

Testa ovato-subtrigona, depresso-plana, valvula sinistra planissima, dextra vix convexa, albido-vitrea, pellucida, concentrice plicata; plicis inferioribus striæ-formibus, postice attenuata, angulata, margine superiore oblique recta, acute crenata, antice rotundata, superne tenue arcuatim emarginata ac cristata; apicibus antice recurvis, acutis.

Longueur, 23 millim.; largeur, 30 millim.; convexité, 5 millim.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1842, p. 270.

Hab. : trouvée sur le banc de Campêche.

Espèce fort intéressante par ses caractères et éminemment distincte de toutes celles qui nous sont connues jusqu'à ce jour. Elle est ovale-trigone, très déprimée, presque plate; la valve gauche tout à fait plane; la droite n'a guère que 2 à 3 millim. de convexité dans le centre. La marge postérieure est coupée supérieurement en ligne obliquement droite, incisée en crête et bordée, au dessous de celle-ci, par un pli très étroit qui se continue jusqu'à la base du côté postérieur. La marge antérieure, bien arrondie, est excavée en arc sous-tendu à la partie supérieure parallèle à la charnière et là également crénelée comme sur le côté opposé. La marge inférieure est arrondie, mais moins convexe, dans son pourtour, que le côté antérieur, et présente une légère inflexion près de l'angle du côté postérieur.

La charnière se compose de deux dents peu divergentes, l'antérieure sur la valve droite et la postérieure sur la valve gauche linéaires, la postérieure sur la valve droite et l'an-

térieure sur la valve gauche plus grandes et canaliculées ; à côté de celles-ci, le ligament qui est intérieur est placé dans une fosse linéaire et oblique. Elle porte deux dents latérales sur la valve droite : l'antérieure, lamelleuse, est relevée en angle triangulaire ; la postérieure est en forme de côte étroite, mais plus robuste à la base. La valve gauche en est privée. Impression musculaire antérieure réniforme, plus longue que la postérieure, longitudinale ; l'autre, transversale, subtriangulaire, coupée obliquement en ligne droite, du côté qui fait face à la charnière, paraît comme tronquée à sa partie inférieure et postérieure. Impression palléale étroite, prolongée, du côté postérieur au côté antérieur, en une excavation en forme de losange, à angles arrondis. La face interne des valves est également d'un blanc vitré, brillante, et montre de très fines stries longitudinales rayonnantes, rapprochées, comme sur certaines Lucines et sur l'Érycine de Geoffroy de Payraudeau.

Nous avons décrit cette intéressante Coquille d'après un exemplaire qui appartient à la riche collection de M. Petit de la Saussaye. Elle a été trouvée, sur le banc de Campêche, par M. J. Cosmao, commandant la station navale du Mexique.

C. RECLUZ.

G. BULIME. Bulimus. *Lam.*

B. martelé. *B. malleatus.* Jay.

B. testa ovato-oblonga, subventricosa, subtenui, rugoso-malleata, albida, maculis fuscis subseriatis irrregulariter picta; anfractibus quinis, ultimo maximo; spira conico-subacuta, apice obtuso; apertura ovato-acuta, intùs sublutescente; columella contorta; labro albo, crassiusculo, late reflexo; umbilico ovato-oblongo.

Longueur, 55 millim.; largeur, 28 millim.

Bulimus malleatus, Jay. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1842, p. 80.

Coquille ovale-allongée, légèrement ventrue, rugueuse à l'extérieur et comme martelée, blanchâtre et ornée de taches brunes et irrégulières, notamment sur le dernier tour. Son ouverture est jaunâtre à l'intérieur, avec le péristome blanc; la columelle contournée présente un large pli.

Cette belle coquille se rapproche du *Bul Bolivarii* de M. d'Orbigny; elle varie un peu dans sa forme, et l'on rencontre des individus plus raccourcis, plus ventrus que celui dont on donne ici la figure.

Cette espèce a été donnée comme venant d'une des îles de l'océan Pacifique; mais il est probable qu'elle appartient plutôt à la partie nord de l'Amérique méridionale.

G. BULIME. BULIMUS. *Lam.*

B. FOUDROYÉ. *B. fulguratus.* Jay.

B. testa oblonga, solidiuscula, transversim striato-undulata; anfractibus quinis convexiusculis, ultimo dilute olivaceo, fuscis fulgurantibus interdum confluentibus ornato, superne maculis albis alternis cincto; spira conico-subacuta, decorticata dilute rosea; apertura ovato-oblonga, intùs subfulva vel aurantia; columella plicata; umbilico oblongo; labro reflexo, albido.

Longueur, 50 millim.; largeur, 22

Bulimus fulguratus, JAY. *Revue zoologique de la Société Cuvierienne*, 1842, p. 80.

Coquille allongée, ornée de stries transversales et onduleuses; le dernier tour présente, sur un fond de couleur olivacée, des flammules brunes en zigzag. Les tours supérieurs, assez généralement dépourvus de l'épiderme, sont d'une couleur plus ou moins rose, la torsion de la columelle forme un pli très prononcé, l'intérieur et le bord de l'ouverture varient, pour la couleur, du blanc au fauve orangé.

Cette charmante espèce, remarquable par sa coloration, a été rapportée avec le *Bulimus malleatus*, et appartient sans doute à la même localité.

Les *Bul. malleatus* et *fulguratus*, dont la description a paru pour la première fois dans la *Revue zoologique* (n° de mars 1842), se rapprochent beaucoup du groupe que M. Guilding a formé sous la dénomination générique de *Caprella*, qu'il a abandonnée depuis pour le nom de *Plekocheilus*.

DESCRIPTION

de plusieurs espèces nouvelles de MOLLUSQUES de France,

PAR M. MILLET.

LIMACE RUSTIQUE. *Limax rustica.* (Pl. 63, fig. 1.)

Leucophæo proximus; clypeo levi, albo-rufo, integro, utrinque lineato nigro; corpore carinato, utrinque fasciato nigro; apertura laterali subpostica.

Longueur, 4 1/2 à 5 centim.; diamètre, 7 à 8 millim.

Hab. la France.

Animal allongé; tentacules courts, gris; tête et cou d'un gris pâle uniforme, ce dernier marqué de deux légers sillons longitudinaux supérieurs; un petit point noir placé sur la gaîne de chaque tentacule supérieur[1]; bouclier d'un blanc teinté de roux, lisse, marqué de deux taches allongées, étroites, noires et parallèles; corps surmonté d'une carène blanchâtre, accompagnée, de chaque côté, d'une bande longitudinale et parallèle d'un gris noirâtre; une tache de cette dernière couleur, mais d'une teinte plus foncée, se voit de chaque côté en s'étendant sous le bouclier; dessous du corps blanchâtre; mucus blanc.

Cette nouvelle espèce, qu'il ne faut pas confondre avec quelques variétés du *L. agrestis*, sur lesquelles on remarque quelquefois une bande noire de chaque côté du corps, habite le jour sous l'écorce des arbres, sous les pierres, etc. Je l'ai rencontrée au nord de l'Anjou, à la Bouillant, commune de la Chapelle-Hullin, ainsi qu'à Thorigné, etc.

Assez rare.

[1] Ce point est inhérent à la gaîne des tentacules supérieurs, et n'est pas dû, comme on pourrait le croire, à la présence du tentacule dont le sommet, qui est noir, produirait cette illusion.

PALUDINE TROMPEUSE. *Paludina decipiens.* (Pl. 63, fig. 2.)

Testa ovato-acuta, diaphana tenui, corneo-lutescente; anfractibus quinis aut senis rotundatis, turgidis, ultimo majore, ventricoso, subscalariformi; suturis valde impressis; apertura elliptica; peristomate simplici; rima umbilicali obliqua.

Hauteur, 5 à 7 millim.; diamètre, 2 1/2 millim.

Animal blanchâtre, marqué de taches noires et de points dorés qui paraissent au travers de la coquille; dessous du pied blanchâtre; tentacules blancs, très-flexibles; yeux noirs; mufle bilobé.

Coquille ovale-pointue, transparente, mince, lisse, d'un jaune corné lorsqu'elle n'est pas salie par une incrustation limoneuse; suture profonde; cinq à six tours de spire, le dernier très-grand, comme détaché du pénultième au moyen d'une fente ombilicale assez marquée, ce qui le rend légèrement scalariforme; ouverture elliptique, fermée par un opercule à peine concave, mais marqué de stries concentriques.

Cette jolie paludine, qui est assez rare, dont la publication a été différée jusqu'à ce jour par la négligence que j'avais mise à me procurer des individus vivants sur lesquels je pusse faire la description de l'animal, est intermédiaire, pour la taille, entre les *P. impura et similis;* mais les caractères que j'assigne à cette nouvelle espèce, et particulièrement ceux qui se rapportent à la suture ainsi qu'au dernier tour de spire, sont, de même que son aspect particulier, suffisants pour la distinguer de toutes celles connues jusqu'à ce jour.

Habite le département de Maine-et-Loire, dans les rivières et les fossés qui y communiquent. — Angers : la Mayenne, les fossés de la Baumette, ceux de Saint-Serge.

— Les boires de la Loire, Laubance, le Thouet, la Sarthe et le Loir.

Nota. En 1821 je donnai moi-même cette Paludine à M. Daudebard de Férussac, qui la casa dans sa collection sous le nom de *Decipiens* que je lui avais assigné. Cette collection, acquise par le gouvernement à la mort de ce savant distingué, est maintenant réunie aux autres collections de même nature que possède le jardin des plantes de Paris. J'ai cru devoir rappeler ces différentes particularités, puisqu'elles peuvent servir à augmenter les moyens de procurer la vue de cette nouvelle espèce de Mollusque.

Mulette du Bigorre. *Unio bigerrensis* (Pl. 64, f. 1.)

Testa pseudo-elliptica, crassa, non hiante, posterius bicolorata, oblique truncata; radiis viridibus aut rufescentibus, divergentibus; natibus decorticatis erosissimis; dentibus cardinalis brevibus, crassis, sulcatis et dentatim non regulatim, laterali acuto lamelloso.

Longueur transversale, 4 1/2 à 5 centimètres; hauteur, 3 centim.; épaisseur, 2 centimètres.

Hab. la France.

Coquille subelliptique, épaisse, non bâillante, obliquement tronquée postérieurement, d'un vert brun foncé sur l'une de ses parties, jaune-roussâtre sur l'autre, marquée de rayons divergents verts ou jaunes-roussâtres qui portent des natèces et se rendent, en divergeant, vers le bord inférieur, qui est légèrement sinueux chez les vieux individus seulement; crochets fortement excoriés; dents cardinales courtes, épaisses, sillonnées et irrégulièrement dentées; dents latérales un peu émoussées; nacre intérieure blanchâtre, ordinairement marquée d'une ou de plusieurs taches livides, particulièrement vers les crochets.

Habite l'Adour, à Bagnères de Bigorre, Tarbes, etc. (Hautes-Pyrénées).

Cette espèce, qui est rayonnée comme le sont les *Unio Batava*, Lam. *et subtetragona*, Mich., se distingue néanmoins facilement, et même au premier aspect, de ces deux

espèces : de la première, par la troncature oblique de sa partie postérieure et en ce qu'elle est plus aplatie; de la seconde, indépendamment de sa forme et de sa taille, parce qu'elle n'est pas bâillante comme elle; ses deux couleurs, en outre, tranchées nettement par l'un de ses rayons, serviront encore à l'en séparer.

MULETTE MANCHOTTE. *Unio manca.* (Pl. 64, f. 2.)

Testa oblongo-reniformis, natibus prominulis, non decorticatis, undato-rugosis.

Longueur transversale 4 1/2 centimètres; hauteur, 2 1/2 centim.; épaisseur, 17 millimètres.

Hab. la France.

Coquille réniforme, ayant ses extrémités arrondies, le bord supérieur arqué et l'inférieur sinué, couverte de stries rapprochées très-prononcées : celles des natèces *ondulées et très-saillantes ;* crochets *non excoriés, ridés,* peu élevés; côté antérieur très-court et peu élevé; épiderme d'un jaune olivâtre, recouvert d'un enduit ferrugineux [1] qui domine cette première couleur; nacre intérieure d'un blanc laiteux légèrement teint de bleuâtre; dents cardinales assez saillantes, rugueuses; dents latérales lamelleuses et tranchantes, l'une d'elles, de la valve gauche, bifurquée postérieurement.

Cette variété, tout à fait remarquable, s'enfonce dans la vase ou le sable terreux, de manière à ne laisser paraître que le quart ou environ de sa coquille : la partie restée à découvert, fortement encroûtée d'un limon incrustant, qui lui donne l'apparence d'un corps étranger, d'une petite parcelle de terre, est le seul indice qui puisse servir à la faire remarquer.

Habite le Tillet, ruisseau torrentueux, qui passe près de la ville d'Aix en Savoie, en roulant ses eaux vers le lac du Bourget.

[1] Cette teinte ferrugineuse n'est due, sans doute, qu'au limon de cette couleur dans lequel on rencontre cet *Unio*.

DESCRIPTION

DE QUATRE COQUILLES NOUVELLES

provenant du voyage de M. Goudot à la Nouvelle-Grenade,

PAR M. PETIT DE LA SAUSSAIE.

BULIMUS POWISIANUS. *Petit.*

Testa ovato-oblonga, solida, crassa, nitida, longitudinaliter obsolete striata, rufo-fulva, flammis longitudinalibus ac obliquis, interruptis seu continuis, fusco-nigris picta; anfractibus septennis, suturis albidis linea fusca marginatis; ultimo anfractu sub medium obtuse anguloso, zona purpureo-nigra linea alba superne marginata cincto; spira conica, apice concaviusculo, nigro; apertura subquadrangulari, intus alba, ad peripheriam internam violaceo-nigricante; columella violacea; labro crasso, margine obtuse rotundato.

Long., 68 millim.; larg., 30 millim.

Coquille ovale, allongée, très épaisse, presque lisse, d'un roux fauve nuancé de flammules irrégulières, obliques, brunes; sept tours de spire, le dernier traversé vers le milieu par une zone d'un noir pourpre surmontée d'une ligne blanche. A l'endroit même où se trouve cette zone, la coquille prend une forme subanguleuse qui, reproduite

sur le bord droit, donne à l'ouverture une forme subquadrangulaire. L'intérieur de la coquille est blanc, le bord columellaire est d'un violet foncé, ainsi que le bord interne du labre, qui est fort épais.

Cette espèce est voisine du Bulime, que M. D. Férussac a fait figurer sous le nom de *Bul. regina ;* mais elle s'en distingue cependant par la pesanteur, qui est beaucoup plus considérable et paraît constante, par la forme anguleuse de son dernier tour, par la vivacité des couleurs de son ouverture, qui est aussi bien moins régulière.

Cette espèce, que nous dédions à notre ami M. Powis, a été trouvée par M. Goudot dans les environs de Santa-Fé de Bogota, république de la Nouvelle-Grenade.

BULIMUS SUBSEMICLAUSUS. *Petit.*

Testa ovato-conica, tenui, albida; anfractibus senis, convexiusculis, ultimo spira multo majore, oblique ad basim decurrente, obtusissime angulato; apertura ovali; columella in medio et anterius concavo-plana; labro superne simplici, inferne intus marginato, margine aperturam angustante.

Long., 24 millim.; larg., 16 millim.

Coquille conique, ovale, blanchâtre; quatre tours peu convexes, le dernier remarquable par sa dimension, par l'obliquité qu'il prend relativement à l'axe de la coquille et par sa forme subanguleuse à la base.

L'ouverture de ce Bulime est fort singulière en ce que le labre, simple à sa partie supérieure, est, vers sa base, rebordé intérieurement : ce rebord, mince, plane, ressemble à un fragment d'épiphragme, et rétrécit notablement l'ouverture de la coquille.

L'individu d'après lequel nous décrivons cette espèce n'est pas très frais, et nous ne pouvons dire si elle n'est pas ordinairement pourvue d'un épiderme. Sur notre exemplaire on aperçoit, autour de la columelle, un fragment d'épiderme brun-marron, sur lequel se font sentir des stries longitudinales.

Ce Bulime a été trouvé par M. Goudot, sur les hauteurs boisées de la montagne de Kindiou, province de Bogota.

Bulimus Goudotii. *Petit.*

Testa ovata, tenui, pellucida, fusco-olivacea; anfractibus senis, convexis, longitudinaliter et irregulariter tenue striatis; apertura ovata, intus sordide cærulescente; columella in medio anguloso-callosa, labro tenui, acuto.

Long., 33 millim.; larg., 20 millim.

Coquille ovale, transparente, très mince, très fragile, d'un vert olivacé; six tours de spire finement et irrégulièrement striés; ouverture ovale, présentant, à l'intérieur, un reflet bleuâtre; le bord du labre très mince.

Cette coquille a été trouvée, par M. Goudot, au pied des neiges, dans la montagne du Tolima, province de Santa-Fé de Bogota. Nous dédions cette espèce à ce voyageur, dont le nom était déjà connu dans les sciences naturelles par les intéressantes recherches de son frère.

CARACOLLA SUBPLANATA. *Petit.*

Testa discoidea, rufo-fusca, valde carinata, subtus convexiuscula, infra convexa, late umbilicata, umbilico spirali; anfractibus quinis, subplanulatis; apertura subquadrangulari, margine continuo, reflexo, albido; columella ad medium dente elongata, lamellosa ornata, subtus et intus plica transversa minori notata; labro bidentato.

Larg., 40 millim.; haut., 14 millim.

Coquille discoïde, fortement carénée, ayant cinq tours de spire, l'ouverture à peu près quadrangulaire et grimaçante. Une dent blanche et lamelleuse s'étend sur la columelle; le labre est garni de deux dents dont l'une, placée vis à vis la dent columellaire, arrive presque à la toucher; au dessus et dans la partie interne de la coquille correspondant au point où les deux dents tendent à se réunir, on voit un petit pli aigu et transverse.

La *Caracolla subplanata* se rapproche beaucoup, par sa forme générale, par les accidents de son ouverture et par sa coloration, de l'*Helix plicata* de Born; mais elle est toujours plus petite, plus déprimée, plus fortement carénée. Par suite de son plus grand aplatissement, les dents ou lames qui rendent son ouverture grimaçante sont plus rapprochées; on ne voit jamais, d'ailleurs, dans l'*Helix plicata,* le petit pli interne, transverse, qu'on remarque dans la *Caracolla planata*, au dessus du point où les deux dents lamelleuses semblent presque se réunir.

Cette coquille, rapportée par M. Goudot, vient de l'intérieur de la Nouvelle-Grenade.

NOTICE

SUR LE GENRE GASTROCHÈNE.

par M. FR. CAILLIAUD.

Notre but, dans cette brève notice, est de faire connaître quelques observations nouvelles recueillies à Malte, en 1840, sur le Gastrochène modioline, en décrivant ici, pour la première fois, son tube, qui était resté si longtemps ignoré.

Nous avons représenté et nous décrirons ce Mollusque dans le sens où il vit, l'ouverture de son tube supérieurement placée comme celui des Clavagelles.

GASTROCHÈNE. Gastrochæna. *Spengler*.

Caractères généraux.

Animal perforant, claviforme, tronqué postérieurement; les bords du manteau réunis; une très petite ouverture pour le passage du pied, au centre de la partie tronquée, supérieurement deux siphons réunis, très allongés et se contractant en entier sous la coquille; branchies étroites, prolongées au delà des siphons.

Tube calcaire, pyriforme, ouvert antérieurement, droit ou contourné, libre ou engagé dans les corps sous-

marins, contenant une coquille allongée, bivalve équivalve, très bâillante postérieurement. Charnière simple, ligament droit extérieur[1].

GASTROCHÈNE MODIOLINE. *Gastrochæna modiolina.*

Testa ovato-oblonga, transversim striata, vagina pyriformi, contorta, crassa, ad aperturam bicarinata.

Gastrochæna modiolina, Lam., *Anim. s. vert.*, 2e édit. de Desh., t. VI, p. 49, n° 3.
Mytilus, Encyc. méth., pl. 219, f. 4, *a, b*.
Pholas hians, BROCCHI, *Conch. foss. subap.*, p. 592, pl. 11, fig. 14, *a, b*.
Chama parva, DACOSTA, *Conch. brit.*, p. 234, n° 58.
Mya dubia, DONOV., *Conch.*, t. III, p. 108.
Mya dubia, PENN., *Brit. zool.*, 1812, t. IV, pl. 47, fig. 19.
Pholas hians, CORTESI, *Saggi. geol.*, n° 4.
Fistulana hians, DESH., *Encyc. meth. vert.*, t. II, p. 141, n° 3.

Habite la Méditerranée et l'Océan européen; fossile en Italie, en Sicile, en Calabre.

Le tube du Gastrochène modioline, dans les plus grands individus, atteint environ 10 centimètres de longueur; il est pyriforme, lisse à l'intérieur, très rugueux extérieurement, plus ou moins épais suivant les inégalités produites par un test globuleux et comme accumulé à son extérieur, ce qui le rend très difforme; il est comprimé, ayant intérieurement, vers son ouverture et sur un tiers de sa longueur, deux carènes qui indiquent la forme des siphons.

[1] Comme l'a observé M. Deshayes, le genre Fistulane doit être supprimé et réuni à ceux des Tarets et des Gastrochènes; la connaissance que nous avons maintenant du tube de ces derniers ne peut plus laisser de doute à ce sujet.

On doit aussi évidemment réunir aux Tarets les *Fistulana gregata* et *corniformis* de Lamarck.

Dans certains individus, ces carènes, vers l'extrémité supérieure du tube, finissent par se rapprocher tout à fait, sans cependant se joindre, mais de manière que l'ouverture du tube forme un huit de chiffre parfait et indique, à l'extrémité de cette partie des trachées, une séparation de quelques millimètres. Cette ouverture du tube est assez semblable à celle de la Térédine et en rapport avec celle du Taret et du Cloisonnaire, quoique ces derniers présentent deux trous parfaitement séparés. Le tube est droit ou contourné, suivant les obstacles que rencontre le Mollusque pour s'introduire dans les agglomérations madréporiques ou dans le calcaire. Il perfore aussi le test des grosses coquilles.

Il arrive souvent que, pour éviter des trous de Modioles lithophages ou autres perforants qu'il rencontre sur son passage, le Mollusque contourne son tube à volonté, ce que l'on remarque dans la figure 2, pl. 69.

La coquille est très mince et fragile, ovale, elliptique, très inéquilatérale dans sa partie postérieure, couverte extérieurement de stries très fines, transverses; elle est lisse à l'intérieur, avec deux impressions musculaires, la postérieure très petite, l'antérieure plus grande et arrondie; la palléale sinueuse, triangulaire antérieurement; toutes sont peu apparentes. La coquille n'a point de pièces accessoires comme dans les Pholades; les crochets sont peu saillants; le bord cardinal est droit, avec une petite callosité dans les vieux individus.

La manière dont s'introduit dans le calcaire le Mollusque du Gastrochène modioline, ce que nous avons pu étudier sur un grand nombre d'individus, présente des faits curieux que nous ferons connaître ici en les appuyant de dessins exacts concernant la structure du tube adulte, comme pour les premières excavations qui doivent nous retracer le moyen employé dans le premier âge de l'individu pour s'introduire dans la pierre.

On observe dans le calcaire tendre cette espèce de Gastrochène déjà pourvu de son petit tube, qui sort de la terre de 2 millimètres et dont chaque trou n'a que 1 millimètre de diamètre; on peut à peine y introduire une épingle ordinaire, et déjà, à cet âge, le Mollusque, avec ses deux petites valves, habite au fond de l'excavation; ils présentent ensemble la grosseur d'un grain de froment (pl. 71, fig. *a*). Si tel était le premier âge de ce Mollusque, nous comprendrions facilement qu'un seul trou eût été creusé, rétréci ensuite à son ouverture par la formation du tube; que le Mollusque, tant petit qu'il soit, étant arrivé au fond de sa demeure, eût acquis d'abord ce premier accroissement et qu'ensuite il se développe comme les autres lithophages. Mais dans le Gastrochène modioline il n'en est pas ainsi, et l'exemple que nous venons de citer, qui appartient bien au premier tube que forme le Mollusque, n'est point cependant son premier âge ni la représentation de son premier travail.

On remarque, à la surface même la plus lisse du calcaire tendre où il s'introduit, deux trous perforés l'un près de l'autre, qui se communiquent à peine à la surface de la pierre et se séparent progressivement de 1 millimètre vers le fond. Leur profondeur est assez généralement, à ce premier âge, de 15 à 20 millimètres. La pierre (pl. 71) en est couverte à sa surface : ces deux trous, représentant déjà l'aspect des siphons, sont si petits, qu'il en est où l'on peut à peine introduire la plus fine de nos épingles; ils ont, au plus, un demi-millimètre de diamètre, et souvent 20 millimètres de profondeur. Ces ouvertures, perforées aussi fines et aussi profondes, sont très remarquables; elles prouvent déjà la facilité avec laquelle ces animaux térébrants s'introduisent dans le calcaire.

On se demande d'abord comment ces deux trous aussi fins qui s'écartent et se séparent dans leur profondeur peuvent, plus tard, ne former qu'une seule et mêm

excavation pour contenir un seul individu : sont-ils le résultat d'un travail simultané de deux branchies, par exemple? Telle est la question qui pourrait être faite, sans des recherches attentives qui ont fini par nous expliquer le fait d'une manière certaine.

Après avoir brisé de nombreux fragments de calcaire dans le sens longitudinal de ces trous, nous avons reconnu qu'ils se communiquaient entre eux dans leur partie postérieure et ne formaient qu'un seul et même conduit à deux ouvertures semblables à la surface de la pierre. Le jeune Mollusque, rejeté par les tubes sous la forme d'un petit ver gros comme un fil d'un demi-millimètre, se fixe aussitôt à la pierre, s'y introduit jusqu'à 20 millimètres environ de profondeur; arrivé là, il n'a encore fait que la moitié de son travail; il creuse toujours, mais en faisant un détour sur lui-même et en perforant un second trou semblable au premier et séparés l'un de l'autre vers le fond seulement, puis le Mollusque se rapprochant pour communiquer à peine au premier conduit, qu'il suit alors parallèlement, vient ressortir à la surface de la pierre. Le coude qu'il doit faire au fond de son premier trou motive naturellement leur séparation dans cette partie.

Dans l'examen attentif que nous avons dû faire d'un grand nombre de ces excavations, nous nous sommes assuré qu'elles ne provenaient pas d'un travail simultané, que chacun de ces trous était pratiqué l'un après l'autre de la manière dont nous l'avons expliqué plus haut, et nous en avons trouvé la preuve la plus irrécusable dans un calcaire dur qui présentait une de ces excavations non achevée. Le Mollusque, après avoir fait un premier trou, son coude, et être remonté de la moitié seulement de l'espace qui lui restait encore à franchir pour arriver à la surface de la pierre, s'est arrêté là : ce trajet, ainsi aux trois quarts achevé, fut pour nous la preuve certaine de ce singulier travail chez ces animaux.

Nous devons considérer que ce trajet se fait bien promptement, à en juger par la grosseur des deux trous perforés, qui devraient différer de grosseur, si le Mollusque prolongeait ce travail; car il accroîtrait de volume lui-même dans ce trajet, et le second trou devrait être sensiblement plus gros que le premier, et rarement ils présentent entre eux des différences sensibles : il y en a cependant quelquefois. Nous devons en conclure que ce premier travail de la part du Mollusque est fait très promptement (pl. 71, fig. *b*). Le Mollusque s'introduit de nouveau dans ce même passage, y faisant peut-être plusieurs fois cette évolution, il grossit, élargit son ouverture, détruit la cloison qui sépare ses deux trous dans leur profondeur qui, alors, présente une seule excavation pyriforme où le Mollusque habite; il a bientôt acquis la grosseur d'un grain de froment, alors il élève un prmier tube, comme nous l'avons cité, et qu'il détruit plus tard pour en renouveler de plus gros proportionnés à son développement, comme fait la Clavagelle.

En comparant les diverses grandeurs et en les classant, en quelque sorte, nous avons pu supposer, avec vraisemblance, que le Mollusque change trois fois son tube pour arriver au dernier, qui est le maximum de son développement (pl. 69, fig. 1, et pl. 70).

L'animal du Gastrochène modioline a un petit pied rudimentaire semblable à celui de la Clavagelle : son excavation est parfaitement concentrique, et, comme la Pholade, il faut qu'en accroissant sa demeure il fasse un mouvement de rotation pour parvenir à une régularité si parfaite[1].

[1] Nous avons reconnu ce mouvement de rotation dans les excavations des Pholades, dans le calcaire tendre argileux du grand port de Malte ; leurs trous sont souvent empreints des stries très prononcées formées par les parties anguleuses des valves, comme si elles avaient été faites au tour sur la pierre.

Il n'en est pas ainsi de la Modiole lithophage, elle ne tourne pas

Nous avons observé des valves de la coquille du Gastrochène de tous les âges; les plus jeunes, que l'on ne reconnaît qu'à l'aide d'une loupe, n'ont qu'un tiers de millimètre.

Ces animaux ne pénètrent pas avec la même facilité dans tous les calcaires : lorsqu'ils sont durs et trop compactes, nous avons observé que, pour s'y introduire seulement de 5 à 6 millimètres, le Mollusque a déjà acquis quatre et cinq fois l'âge et le développement des premiers introduits dans le calcaire tendre, et que le premier trajet qu'il fait dans la pierre dure n'a que la moitié de la profondeur acquise par les premiers; alors il stationne, arrondit sa cellule et élève un petit tube pour rétrécir son ouverture avant de se livrer à plus d'accroissement.

Dans ces calcaires durs, les parois de leur excavation, étant lisses, ne sont point recouvertes de test; il n'est employé alors que pour la construction supérieure du tube et la formation des deux carènes intérieures, tandis que, dans les masses madréporiques et les formations sablonneuses sous-marines et souvent friables des environs de Venise, le Mollusque est obligé, le plus souvent, d'enduire toute sa demeure d'une couche de test[1].

En certains endroits ces animaux sont abondants : des parties du roc en sont couvertes, et l'espace leur manque,

sur son axe, aussi son trou est-il plutôt ovale : elle s'attache avec un byssus; son pied est très mince et long de 30 millimètres.

[1] L'essai que nous avons pu faire de cette formation sous-marine nous a fait reconnaître que le quartz, joint à quelques parcelles de mica, était en partie presque égale à celle du ciment calcaire qui les unit; les grains de quartz sont blancs, en partie diaphanes et limpides. Cette observation détruit la difficulté de trouver, disait un auteur, un fondant qui pût agir et sur le calcaire et sur la silice, où ces animaux se sont quelquefois introduits. Dans ce cas, la dissolution du calcaire par la substance acidulée du Mollusque entraîne avec elle la désagrégation de la roche; cette quantité de sable quartzeux qui doit se précipiter au fond de son excavation est cependant rejetée par le Mollusque hors de son tube.

attendu leur rapprochement, ou les œufs sont rejetés autour des tubes ; aussitôt ils s'attachent dans le même endroit, et ce rapprochement leur est bientôt nuisible dans leur accroissement. En perforant leur demeure, ils se communiquent, se traversent et détruisent souvent leur travail l'un et l'autre; quand l'espace le permet, ils se cloisonnent pour se séparer mutuellement.

Ils ont aussi à se défendre des Polypes qui, de leur sédiment, recouvrent promptement la surface des rochers et boucheraient l'ouverture de leur tube s'ils n'avaient la prévoyance de les élever promptement.

Ce Gastrochène est donc commun avec les autres animaux térébrants dans le grand port de Malte; il habite le calcaire grossier à grains fins, plus souvent une variété très tendre à l'aspect argileux. Il est rare de pouvoir les obtenir dans un état parfait de conservation, étant obligé de les draguer comme les Clavagelles.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 69.

Fig. I. Mollusque Gastrochène modioline sous sa coquille en partie fermée ; les siphons, quoique très contractés, ressortent cependant de leur test ; leurs ouvertures présentent des papilles de couleur écarlate. Cet individu est un des plus grands.

Fig. II. Fragment de calcaire grossier à grains fins contenant le tube d'un Gastrochène, dont une partie s'élève de 35 millimètres hors de la pierre : dans sa partie inférieure un trou de Modiole lithophage a obligé le Mollusque de changer sa direction, en contournant son tube pour l'éviter. On voit une coupe de la partie postérieure de son excavation ; elle est en partie enduite d'une couche de test pour se clore à la surface du rocher.

PLANCHE 70.

Coupe longitudinale du tube du même, montrant une de ses carènes, et la coquille grandement ouverte au fond de son excavation, qui est entièrement revêtue d'une couche de test ; la masse est une agglomération madréporique. Ce tube ainsi que sa coquille sont les plus grandes tailles que l'on rencontre de cette espèce.

PLANCHE 71.

Fragment de calcaire tendre renfermant un grand nombre de Gastrochènes modiolines, dont un tube s'élève jusqu'à 45 millimètres en dehors de la pierre; sa surface est perforée de nombreux trous provenant du premier âge de ce Mollusque; une face de cet échantillon présente, à la coupe longitudinale, deux de ces mêmes trous indiquant (en *b*) tout le parcours que fait le Mollusque, laissant ordinairement dans ce premier travail une séparation que l'on observe dans la partie inférieure de son trajet. La figure *a* représente une autre coupe semblable du même, offrant le second âge et le premier tube qu'élève ce Mollusque.

Toutes ces figures sont de grandeur naturelle.

G. CONE. Conus. *Linné.*

C. de Delessert. *C. Delessertii.* Récluz.

C. testa turbinata, basi transversè sulcata, roseo-rufescente sive lutescente, punctis quadratis castaneis interdùm confluentibus obliquè perlongum flammulata, albo in medio bifasciata : fasciis punctis castaneis quadratis tessellatis ; spira conico-acuta, gradatim digesta, elongata, castaneo flammulata ; anfractibus supernè canaliculatis, basi carinatis, carinis albis, spadiceo-articulatis : supremis granulatis ; apertura alba, roseo-trifasciata ; labro supernè valdè emarginata.

Conus Delessertii, Récluz. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 2.

Coquille turbinée, lisse, brillante, sillonnée transversalement à sa base par des stries peu profondes et empreintes de quelques légères stries d'accroissement dans sa longueur. Sa surface, d'un rose roussâtre ou jaunâtre, est peinte de points carrés, marron, devenant parfois confluents et formant alors des flammes longitudinales obliques. Ces flammes sont coupées, sur le milieu du tour, par deux fascies blanches, marquetées de taches ou petits points presque carrés, également marron. Spire conique, allongée, aiguë au sommet, ayant treize à quatorze tours graduellement étagés, canaliculés en dessus et bordés d'une carène à leur base ; les premiers tours sont granuleux. Cette spire est d'un jaune orangé et flammulée de marron. Ouverture allongée, blanche et brillante, avec trois fascies roses en dedans. Labre mince, tranchant et fortement échancré au sommet.

Le dessinateur a oublié les fascies intérieures du labre et les granulations du sommet de la spire.

Dimensions.

Longueur........................	0m,62
Largeur..........................	30
Hauteur de la spire...............	25
Hauteur du dernier tour...........	37

Hab. la mer Rouge, près des côtes de l'île de Socotora, où cette belle coquille a été découverte par M. Jehenne, officier supérieur de la marine royale. Elle appartient au cabinet de M. le baron Benjamin Delessert, auquel nous nous sommes fait un plaisir de la dédier.

C. A. RÉCLUZ.

G. CYCLOSTOME. Cyclostoma. *Lamarck.*

C. naticoide. *C. naticoides.*

C. testa orbiculato-conica, subtus oblique convexa, albo-rosea; anfractibus quinis 1/2, *convexis, infimo ventricoso, longitudinaliter rugoso, transversim rugis minoribus, subacutis inordinatis cincto; spira conica obtusata, tenuiter ac dense clathrata; apertura intus luteo-fuscescente, extus incrassata alba; umbilico callum crassum, compressum, dilatatum, albumque occultante.*

Junior. *Testa spiræ anfractibus superioribus nigrescentibus, transversim regulariter sulcatis, longitudinaliter densissime striatis, subclathratis; peristomate minus incrassato, umbilicum versus angulato; umbilico pervio.*

Cyclostoma naticoides, Récluz. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 3.
Cyclostoma naticoides, Sowerby jun.

Coquille orbiculaire, élevée en cône, obliquement convexe en dessous, d'une couleur blanche-rosée, formée de cinq tours et demi de spire, le premier obtus, planulé au sommet, les autres convexes, finement et légèrement treillissés. Dernier tour ventru, blanchâtre ou d'un rose livide et pâle, plus ou moins fortement plissé et strié en long, à plis assez réguliers, sculpté en travers de rides subaiguës, plus étroites et disposées sans ordre. Spire conique, à sommet obtus et planulé. Ouverture oblique, d'un jaune brunâtre à l'intérieur, blanche, brillante et épaissie à son bord externe. Ombilic fermé par une callosité épaisse, large, comprimée à la surface et d'une couleur blanche. Cette

callosité est le produit du prolongement et de l'épaississement de la marge médiane du bord interne.

Les jeunes coquilles ont un certain *facies* qui laisse dans le doute si ce sont des espèces distinctes de notre type ou un état particulier du jeune âge ; mais, après avoir étudié comparativement leurs caractères essentiels, on finit par s'arrêter à cette dernière opinion. Les seules différences consistent en ce que 1° leurs tours sont noirâtres, 2° plus régulièrement sillonnés en travers et subtreillissés par des stries longitudinales très serrées entre elles, et 3° que leur ombilic est ouvert et profond ; mais ce qui prouve que ce dernier caractère tient à la jeunesse de la coquille, c'est que son bord gauche forme un angle dirigé sur l'ombilic, et que, sur d'autres un peu plus âgées, cet angle s'avance davantage, s'épaissit et bouche la moitié du trou. Leur opercule est exactement conformé comme celui des coquilles adultes, c'est à dire testacé, ovale, très arrondi dans les deux tiers inférieurs et prolongé en angle obtus au côté supérieur ; plane sur les deux faces, blanc au dehors, formé de trois tours assez larges, sculpté de stries rayonnantes, onduleuses, avec le centre lisse ; la face interne est recouverte d'une pellicule jaunâtre.

Dimensions.

Hauteur	0^m,43
Largeur	43
Hauteur du demi-tour	22
Hauteur de la spire	21

Hab. l'intérieur de l'île de Socotora (M. Jehenne). Cabinets de M. le baron Benjamin Delessert et de M. Petit de la Saussaye.

C. A. RÉCLUZ.

G. CYCLOSTOME. Cyclostoma. *Lamarck.*

C. Clathratule. *C. Clathratula.* Récluz.

C. testa orbiculato-conica, luteo-aurantia, anfractibus convexis, ad suturam planiusculis, transversim regulariter ac tenuiter sulcatis, longitudinaliter dense striatis, clathratulisque, fasciis transversis fuscescentibus cinctis; supremis basi nigro marginatis, infimo in medio zona pallide aurantia et spadiceo superne marginata, subtus lævigato; apertura intus aurantia, spadiceo superne fasciata, margine acuta; umbilico pervio, dilatato.

Cyclostoma clathratula, Récluz. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 3.
Cyclostoma clathratula, Sowerby jun.

Coquille orbiculaire, conique supérieurement, composée de cinq tours de spire convexes, un peu planes autour de la suture, d'un jaune orangé, sculptés de sillons transverses, réguliers et fins, croisés par des stries longitudinales denses et étroites, qui font paraître les tours légèrement treillissés. Ces tours sont ceints de fascies brunâtres plus ou moins apparentes; les supérieurs sont bordés, à la base, d'une fascie noire, le dernier est orné, sur le milieu, d'une zone orangée pâle, bordée de rouge-brun supérieurement et d'une zone plus pâle en dessous. Face inférieure tout à fait lisse et unicolore en dessous. Spire conique, un peu obtuse au sommet. Ouverture orangée intérieurement et zonée de rouge-brun supérieurement; péristome tranchant. Ombilic assez grand, profond et spiral. Opercule inconnu.

Cette espèce, assez voisine, par ses caractères, des jeunes

coquilles du *Cyclostome naticoïde*, pourrait être prise pour une variété de coloration de celles-ci ; cependant les individus nombreux rapportés par M. le commandant Jehenne, à qui on en doit la découverte, sont tous colorés et sculptés de la même façon et ont le péristome aigu. Cette espèce est peut-être une coquille à l'état de jeune âge.

Dimensions.

Hauteur........................	0^{m},22
Largeur........................	0^{m},23 1/2
Hauteur de la spire..............	0^{m},11 1/3

Habite avec la précédente. Cabinets de MM. Delessert et Petit de la Saussaie.

C. A. RÉCLUZ.

G. PUPA. PUPA. *Lamarck.*

P. SILLONNÉE. *P. arata.* Récluz.

P. testa oblongo-conica, dilatata, albida, tenui, pellucida, superne dilute fuscescente, lineis elevatis densissimis et sulcis latioribus per longum et oblique arata; anfractibus depresso convexiusculis; apertura obliqua, extus fulvo-zonata, intus ad sinistram sinuata et oblique uniplicata: plica compressa; peristomate dilatato, lamelloso, plano, subreflexo, tenuissimo; umbilico consolidato.

Pupa arata, Récluz. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 4.

Coquille oblongue, conique, dilatée, mince, pellucide, blanchâtre, d'un brun pâle supérieurement, sillonnée obliquement et en long de lignes élevées, très rapprochées, et de sillons plus larges. Elle est formée de huit tours de spire déprimés, peu convexes, séparés par une suture linéaire. Spire conique, de beaucoup plus courte que le dernier tour. Ouverture oblique, zonée de fauve à l'extérieur, sinueuse à la partie interne gauche et portant un pli oblique, comprimé. Péristome dilaté, lamelleux, plane, presque réfléchi et très mince. Ombilic fermé à l'intérieur, indiqué par une compression très plane.

Dimensions.

Longueur........................	0^m,28
Largeur........................	0^m, 8

Habite avec le précédent (M. Jehenne). Cabinets de MM. Delessert et Petit de la Saussaye.

C. A. RÉCLUZ.

G. PUPA. Pupa. *Lamarck.*

P. de Jehenne. *P. Jehennei.* Récluz.

P. testa cylindraceo-conica, albida, pellucida, lævigata; anfractibus supremis planis, inferioribus convexiusculis; apertura intus ad sinistram sinuosa, extus ovato-rotundata, margine reflexa, dilatata, tenui, alba; labio intus et in medio transversim dente unico, convexo, lacteo notato; umbilico consolidato, compresso planissimo.

Pupa Jehennei, Récluz. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 4.

Coquille cylindracée, à spire conique, composée de huit à neuf tours de spire peu convexes, blancs, pellucides, brillants, lisses et cependant montrant, sous la loupe, des stries fines, obliques à la partie supérieure, et d'autres plus régulières et presque effacées à la partie inférieure; tous séparés par une suture superficielle; le dernier tour plus long que la spire. Ouverture ovale, arrondie à l'extérieur et sinueuse au côté droit extérieur. Labre à marge dilatée, réfléchie, blanche, lisse et mince. Columelle portant sur le milieu de son côté interne et antérieur une dent convexe, presque aiguë en avant, et d'un blanc de lait. Ombilic fermé à l'intérieur et indiqué seulement par une dépression peu profonde et très plane.

Dimensions.

Longueur........................	0m,023
Largeur.........................	0m,011

Habite l'île de Socotora (M. Jehenne). Cabinet de M. Petit.

C. A. RÉCLUZ.

G. CASTALIE. Castalia. *Lamarck.*

C. de Dupré. *C. Duprei.* Récluz.

C. testa ovato-trigona, inflata, antice rotundata, postice cordiformi, compresso-plana, basi rostrata; utroque latere valde angulata; angulo obtuso, rotundato, costæformi, prominenti, margine ventrali hiante; fulva, lævigata, irregulariter rugosa.

Castalia Duprei, Récluz. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 305.

Cette coquille, l'une des plus grandes du genre, est ovale, trigone, renflée, arrondie en avant, cordiforme, comprimée, presque plane sur la face postérieure, dont la base est prolongée en une sorte de bec. Ce côté est bordé, de part et d'autre, d'un angle très saillant, obtusément arrondi et en forme de côte. La marge inférieure de cette coquille est bâillante, et les valves, d'une couleur fauve, sont marquées de rides irrégulières plus saillantes vers leur base. Crochets obtus, décortiqués, nacrés et courbés antérieurement. Sa charnière est formée de trois dents cardinales subcentrales rapprochées, presque perpendiculaires et graduellement plus grandes, en avançant sur le côté antérieur. La valve droite a trois dents latérales antérieures, celle du milieu plus élevée, plus forte, sillonnée en dehors et fortement crénelée à la marge, la dent latérale postérieure fortement incisée dans le milieu de sa longueur et obliquement tronquée à sa base, ce qui lui donne la forme de deux crans de scie. La valve gauche est sculptée de deux fortes dents latérales antérieures, la supérieure plus saillante, plus longue et sillonnée en dedans : les sillons s'effaçant vers le côté antérieur; deux autres dents latérales

postérieures très longues, moins saillantes que les antérieures et entières. Intérieur d'un blanc-bleuâtre nacré, plus foncé sur les bords et d'un rose tendre sous les sommets. Impressions musculaires : deux antérieures réniformes, l'inférieure plus grande, plus allongée ; deux postérieures : la supérieure petite et en losange, l'inférieure grande, arrondie. Impression palléale simple, étroite, très écartée de la marge inférieure, laquelle est légèrement sinueuse vers son côté postérieur.

Dimensions.

Hauteur..........................	0m,08
Diamètre transversal............	0m,10,005
Convexité........................	0m,08

Cette intéressante espèce a été apportée en France par M. Dupré, de Paris, ancien inspecteur des finances ; elle a été découverte par lui, dans les grands lacs de Para (province du Brésil) ; c'est pourquoi nous nous sommes fait un vrai plaisir de la dédier à ce zélé voyageur, qui en a enrichi les collections parisiennes. L'individu typique appartient au riche cabinet de M. le baron Benjamin Delessert.

C. A. RÉCLUZ.

G. PHOLADE. Pholas. *Linné.*

P. spatulée. *P. spathulata.* Deshayes.

P. testa elongata-cylindracea, utroque latere hiante, transversim lamellosa, longitudinaliter striata; latere postico lævigato; valvis antice rostratis, tenuibus, fragilibus; scuto angusto, postice truncato.

Habite les mers du Chili.

Cette coquille se rapproche un peu du *Pholas crispata*, dont elle se distingue, du reste, par tous ses caractères spécifiques; elle est allongée, subcylindracée, bâillante à ses extrémités : le côté postérieur est très largement ouvert, et les valves ne se touchent que par un point du bord cardinal et par un autre point opposé du bord inférieur. Le bâillement antérieur est très large, et la partie du bord qui correspond à ce bâillement est légèrement plissée. Les valves se terminent antérieurement par une espèce de bec étroit et assez allongé; elles s'élargissent, du côté postérieur, beaucoup plus que dans la plupart des autres espèces. La surface extérieure présente un assez grand nombre de lames transverses, fines et courtes, sur lesquelles passent des stries longitudinales, rayonnantes, qui les relèvent en festons. Ces stries et ces lames diminuent peu à peu vers le côté postérieur de la coquille et finissent par disparaître complétement. La charnière est consolidée par un écusson mince, étroit, lancéolé, tronqué postérieurement, et qui couvre complétement la callosité cardinale. A l'intérieur, la coquille est blanche; elle est d'un blanc grisâtre ou jaunâtre en dehors. Le cuilleron est allongé, étroit, assez épais et creusé en gouttière à son extrémité libre.

Cette coquille est longue de 25 millim. et large de 55.

DESHAYES.

G. MÉSODESME. MESODESMA. *Deshayes.*

M. LARGE. *M. lata.* Deshayes.

M. testa ovato-trigona, depressa, solida, lævigata, transversim substriata, subæquilatera; latere postico breviore, antico latiore; marginibus integris; apice minimo; cardine angusto; foveola ligamenti profunda.

Habite.

Cette coquille est l'une des plus grandes du genre. Elle est ovale-trigone, subéquilatérale; cependant le côté postérieur est un peu plus court que l'antérieur. Les crochets sont très petits et dépassent à peine le bord cardinal. Les bords sont entiers, parfaitement lisses : le bord cardinal est peu élargi, et il présente, sur la valve gauche, deux dents obliques divergentes du côté antérieur, et une seule sur le côté postérieur. Sur la valve droite on remarque, sur le côté antérieur, deux fossettes inégales et une seule dent oblique, et, du côté postérieur, une fossette assez profonde. La fossette du ligament est étroite et fort profonde. Les impressions musculaires sont rapprochées : l'antérieure est oblongue, la postérieure est arrondie. Une impression palléale, placée très haut dans l'intérieur des valves, présente, au côté postérieur, une sinuosité large et peu profonde. Toute la surface extérieure de cette coquille est lisse et brillante : on y remarque des stries régulières d'accroissement qui disparaissent entièrement vers les crochets. Toute cette coquille est d'un blanc grisâtre, un peu jaunâtre, surtout à l'intérieur des valves. L'individu que nous décrivons a 62 millim. de large et 44 de long. Il y a des individus qui atteignent une taille presque double.

DESHAYES.

G. TELLINE. TELLINA. *Lamarck.*

T. LIGAMENTINE. *T. ligamentina.* Deshayes.

T. testa ovato-oblonga, depressa, tenui, fragili, alba hiante, subæquilatera, postice subangulata, subinequivalvi; cardine angusto, unidentato; nymphis incrassatis, profundis.

Habite.

Voici une coquille singulière que je rapporte aux Tellines, quoiqu'elle n'ait pas tous les caractères de ce genre; mais, dans les Tellines proprement dites, on est obligé d'admettre des coquilles qui offrent des séries de modifications dans les caractères de la charnière, qui sont assez comparables à celles que l'on observe dans les Lucines et dans plusieurs autres genres. Toutes les Tellines, d'après la définition de Lamarck, devraient avoir une ou deux dents cardinales ainsi que des dents latérales. Les dents cardinales persistent; mais on voit les dents latérales disparaître insensiblement dans une série d'espèces, et les coquilles dont Lamarck a fait son genre Tellinide n'ont plus la moindre trace de ces dents latérales. La plupart des Tellines sont équivalves, cependant elles ne le sont pas aussi parfaitement que dans la plupart des autres genres à coquille régulière, tels que les Vénus, les Lucines, etc. On en voit même qui sont inéquivalves d'une manière fort remarquable, et il nous suffit de citer les *Tellina Spengleri* et *operculata* pour appuyer notre observation. La coquille que nous rapportons, ici, au genre Telline présente cette combinaison d'être inéquivalve et de n'avoir points de dents latérales, ce qui doit la faire rentrer dans le genre Tellinide de Lamarck.

Cette coquille est ovale-subtrigone; elle est mince, fragile, toute blanche, lisse, marquée seulement par des stries régulières d'accroissement. C'est la valve droite qui est la plus profonde et la plus grande; le côté postérieur est un peu plus court et plus étroit que l'antérieur. Un angle oblique et obtus le parcourt depuis le sommet jusqu'à l'angle postérieur et inférieur des valves. Lorsque les valves sont rapprochées, elles sont bâillantes de chaque côté; les crochets sont petits, pointus, et dépassent à peine le bord cardinal; celui-ci est étroit et présente une seule dent sur chaque valve. Ce qui rend surtout cette coquille remarquable, c'est la disposition de son ligament, il s'insère sur des nymphes très épaisses qui se continuent à l'intérieur en une côte oblique et courte au dessus de laquelle les bords du corselet se relèvent pour cacher presque entièrement le ligament lui-même. L'impression musculaire antérieure est fort étroite et décurrente le long du bord de la coquille. La postérieure est plus en dedans que dans la plupart des autres espèces, et elle est ovalaire. L'impression palléale est faiblement marquée; elle présente cependant une très profonde sinuosité postérieure.

Cette espèce intéressante a 45 millim. de long et 63 de large.

DESHAYES.

G. LUCINE. LUCINA. *Lamarck.*

L. RIDÉE. *L. corrugata.* Deshayes.

L. testa orbiculari, lentiformi, ventricosa, transversim et irregulariter sulcato-lamellosa, lineolis squalide fuscis radiata, intus extusque alba; cardine incrassato edentulo.

Habite la mer de Californie.

Coquille qui a quelque ressemblance avec le *Lucina jamaicensis* de Lamarck, mais qui est distincte de toutes les espèces jusqu'à présent connues. Elle est orbiculaire, convexe; elle a une tendance, en vieillissant, à devenir plutôt oblongue que transverse. La lunule et le corselet sont indiqués par une sinuosité moins profonde que dans le *jamaicensis*. Cette coquille est presque équilatérale; ses crochets, souvent rongés comme ceux des coquilles d'eau douce, sont opposés, rapprochés et peu inclinés du côté antérieur. Toute la surface est garnie de côtes transverses assez épaisses, étroites, obtuses, quelquefois sublamelleuses : ces côtes n'ont pas toujours la régularité qu'on leur voit dans l'individu représenté; elles sont plus ou moins écartées, selon les individus, et le ventre de la coquille est la partie sur laquelle elles sont plus proéminentes. Toute la surface extérieure est revêtue d'un épiderme mince, gris, légèrement violacé, sur lequel se dessinent de petites linéoles longitudinales d'un brun sale très pâle. A l'intérieur, la coquille est d'un très beau blanc; le bord cardinal est épais, mais sans aucune trace de dents; un ligament allongé, épais et puissant, s'insère sur une nymphe qui occupe presque toute la longueur du bord supérieur et postérieur.

Les impressions musculaires sont très écartées ; la postérieure est ovalaire et courte, l'antérieure est allongée, très étroite, et descend obliquement vers le bord inférieur. L'impression palléale est simple, et elle est très près du bord des valves. Ces bords sont simples et sans crénelure.

Cette coquille, rare encore dans les collections, a 60 millimètres dans ses deux diamètres.

DESHAYES.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1843.

ANNÉLIDES, Pl. 1, 2, 3.

DESCRIPTION

de quelques espèces nouvelles

d'ANNÉLIDES ERRANTES

recueillies sur les côtes de la Manche;

PAR A. DE QUATREFAGES.

G. PHYLLODOCE. PHYLLODOCE. *Savigny.*

P. SAXICOLE. *Saxicola.* Nob.

J'ai trouvé cette espèce d'Annélide à Chaussey, où on la rencontre assez souvent dans les fentes des roches granitiques friables qui entourent le port Marie. Bien qu'elle présente, au premier coup d'œil, une grande ressemblance

avec la P. lamelleuse (*P. laminosa*, Savigny), elle en est bien distincte, comme on pourra s'en assurer par les détails suivants.

La couleur est variable comme celle d'un grand nombre d'Annélides errantes : le plus souvent elle est d'un blanc verdâtre ou rosé, avec de riches reflets d'argent et d'acier bruni (Pl. I, fig. 1). La teinte générale est quelquefois rosée et présente alors des reflets de cuivre rouge; enfin, dans quelques localités, j'ai trouvé des individus dont les parties antérieures étaient d'un brun roussâtre et les parties postérieures d'un vert plus ou moins foncé (pl. I, fig. 2).

Comme chez la plupart des Annélides errantes, le nombre des anneaux de la Phillodoce saxicole varie considérablement avec la longueur de l'animal. J'en ai compté environ deux cents sur des individus de 3 pouces; mais quelques autres, dont la longueur était de près de 8 pouces, en avaient jusqu'à cinq cents.

Il est inutile, sans doute, d'ajouter ici que le diamètre du corps est loin de croître dans la même proportion.

La tête est triangulaire, arrondie en arrière (fig. 1); elle porte en avant quatre antennes petites, disposées par paires, de chaque côté. La cinquième antenne, placée bien en arrière, est plus courte, et sa base large lui donne l'aspect d'un petit mamelon conique. La présence de cette antenne médiane distingue notre Phillodoce de la P. lamelleuse. Les yeux sont assez grands, de couleur rouge et placés en arrière sur deux renflements de la tête qui laissent entre eux un sillon peu profond sur la ligne moyenne. La trompe (fig. 1) est très longue et très grosse : son diamètre est le double de celui du corps de l'animal. Comme dans la P. lamelleuse, elle semble divisée en deux parties, dont l'antérieure est polygonale, tandis que la postérieure est arrondie et renflée; mais celle-ci est entièrement couverte de petites papilles, tandis que, dans la P. lamelleuse, la base en est entièrement dépourvue. La portion

antérieure est lisse et présente six faces peu marquées ; elle est brusquement tronquée en avant et forme une espèce de plateau dont le bord est garni d'un très grand nombre de petites papilles, et au centre duquel est placé l'orifice œsophagien. Tous les tissus de cette trompe sont d'une apparence extrêmement délicate et à demi transparents.

Le premier segment du corps est presque linéaire et si bien uni à la tête, qu'on a quelque peine à l'apercevoir. Il porte, de chaque côté, deux cirrhes tentaculaires qui, pendant la marche de l'animal, se dirigent en avant. Le second anneau est plus large, mais moins, pourtant, que les suivants. Deux paires de cirrhes tentaculaires plus longs que les précédents, s'y insèrent et sont dirigées en arrière quand l'animal se meut. Tous ces cirrhes sont, d'ailleurs, assez épais relativement à leur longueur.

Les pieds des anneaux qui suivent sont semblables jusque vers l'extrémité postérieure ; ils se composent d'une seule rame portant un faisceau de soies divergentes, au milieu et un peu en arrière duquel est placé un acicule conique très robuste (fig. 4). Le cirrhe branchial supérieur est très large et foliacé ; dans le pied qui suit immédiatement l'anneau portant les cirrhes tentaculaires, il est moins développé et surtout moins large ; mais il prend au suivant les dimensions, qu'il conserve sur la plus grande partie du corps (fig. 4). Le cirrhe branchial inférieur est plus petit, mais également foliacé. En arrière, et à partir des 15-20 derniers anneaux, ces cirrhes éprouvent des modifications. Le supérieur, tout en conservant sa forme lamelleuse, devient beaucoup plus petit ; l'inférieur se change en une languette et finit par devenir presque cylindrique (fig. 5). Ces divers cirrhes sont portés sur un pédicule bien prononcé. Pendant la marche, l'animal les tient étendus presque horizontalement de chaque côté ; dans le repos ils sont repliés sur le dos et disposés tantôt de manière à ce que ceux du côté gauche recouvrent ceux du côté droit ;

tantôt de telle sorte que c'est le contraire qui a lieu (fig. 3). Les filets stylaires qui tiennent au dernier segment de la queue sont assez peu développés et foliacés (fig. 2).

La disposition des cirrhes tentaculaires, les variations que présentent les cirrhes branchiaux de la partie postérieure du corps sont autant de caractères qui distinguent la P. saxicole de la P. lamelleuse. Les poils nous offrent encore un moyen de distinguer ces deux espèces. Nous ne retrouvons plus ici le mécanisme si curieux décrit par MM. Audouin et Milne-Edwards; dans cette dernière, les soies se terminent par une espèce de tête articulaire hérissée de petites épines (fig. 6) et sur laquelle est fixée une pièce distincte, conique, recourbée, à pointe très fine, et dont la face convexe est comme dentelée[1].

G. EUNICE. EUNICE. *Cuvier.*

E. A CEINTURE. *E. zonata.* Nob.

MM. Audouin et Milne-Edwards ont fait connaître une Eunice trouvée par eux à Chaussey (*E. Bellii*), qui se distingue de ses congénères en ce que les branchies n'occupent qu'un petit nombre d'anneaux et forment une touffe vers le tiers antérieur du corps. J'ai rencontré, dans la même localité, une seconde espèce qui présente le même caractère. Malgré cette circonstance remarquable, je crois pouvoir la distinguer. Les proportions du corps sont très différentes; la position du bouquet des branchies n'est pas la même, et enfin les poils sont très différents.

L'Eunice de Bell a 2 pouces de longueur sur 2 lignes de

[1] La figure 1 représente une P. saxicole en train de repousser sa partie postérieure. On reconnaît qu'il en est ainsi à la brusque interruption des pieds et au petit bouton triangulaire qui porte les filets stylaires déjà bien développés.

large. L'Eunice à ceinture, quoique ayant jusqu'à 6 pouces de long, a, tout au plus, 1 ligne de largeur. En général, le corps est, en avant, d'un rouge uniforme passant, vers le milieu du corps, au violet pâle. Une ligne onduleuse verte et bleue règne tout le long du dos et se détache en arrière sur une teinte rose de plus en plus vive.

La tête, non lobée, arrondie antérieurement, porte cinq antennes, dont les externes sont d'un quart plus courtes que les autres. Le premier anneau est presque aussi long que les deux suivants réunis. Il est dépourvu d'appendices, ainsi que le suivant, et ce n'est qu'au troisième segment que les pieds commencent à se montrer.

Les pieds ressemblent beaucoup à ceux de l'Eunice de Bell, seulement le cirrhe supérieur, très conique, dépasse davantage le tubercule sétifère; en outre, on n'y distingue que deux acicules noirs à la base et bruns au sommet.

Dans l'E. de Bell, les branchies se montrent dès le quinzième anneau et sont au nombre de dix-huit paires. Ici elles commencent au dix-huitième anneau et sont également au nombre de dix-huit : elles ressemblent, d'ailleurs, à celles de l'E. de Bell.

Les poils de l'E. à ceinture diffèrent beaucoup de ceux de l'E. de Bell. Dans l'une et dans l'autre espèce ces poils sont de deux sortes, les uns simples, d'autres composés. Dans l'E. de Bell, les premiers sont simplement légèrement infléchis à leur extrémité, et se terminent en pointe aiguë. L'E. à ceinture présente quelque chose d'analogue (pl. II, fig. 1); mais, de plus, au point de flexion, ces poils s'aplatissent et sont finement dentelés sur leur bord concave. Les poils composés de l'E. de Bell se composent d'une tige à l'extrémité de laquelle est soudée une pièce qui semble n'en être que le prolongement. Ici cette tige forme, à son extrémité, une large tête à pointe aiguë, dont un bord est tranchant et dentelé, dont l'autre est assez brusquement aplati (fig. 2). La pièce mobile qui vient s'y articuler repose

sur un prolongement assez fort, s'élargit et s'épaissit plus haut en se courbant, et se trouve brusquement tronquée dans la direction du bord dentelé de la tige; mais sur un des points du périmètre de cette section on distingue deux ou trois fortes dents recourbées.

L'Eunice à ceinture vit dans les sables vaseux, en compagnie des Arénicoles, des Synaptes et des Siponcles. Elle est fort rare à Chaussey, où je ne l'ai rencontrée que deux ou trois fois.

G. LOMBRINÈRE. LOMBRINERIS. *De Blainville.*

L. PORTE-PEIGNE. *L. pectinifera.* Nob.

Les caractères de cette Annélide devraient la faire regarder comme intermédiaire, sous certains rapports, entre les Lysidices et les Lombrinères : elle a, en effet, les pieds des premiers et la tête des derniers. La présence d'une seule antenne médiane, l'existence de trois sortes de poils l'éloigneraient de ces deux genres ; j'ai cru toutefois devoir la rapporter aux Lombrinères de M. de Blainville, à cause de son facies général.

Le Lombrinère porte-peigne a environ 8 pouces de long; le nombre des anneaux est de trois cents au moins. Le corps est large d'environ une ligne en avant : il diminue progressivement jusque vers le quart postérieur, où on trouve une partie caudale toute d'une venue et ayant à peine un quart ou un neuvième de ligne en largeur. La couleur générale est d'un rouge assez vif, passant au rose sombre en arrière.

En dessus la tête est arrondie et unilobée (pl. II, fig. 3). Lorsqu'on la regarde en dessous, elle est linguiforme et comme invaginée dans le premier anneau (fig. 4). A la face supérieure on distingue deux yeux bruns, avec une tache

ronde plus foncée au centre, ce qui, au premier coup d'œil, simule assez bien une Iris avec son ouverture pupillaire. Entre les deux yeux et tout à fait en arrière, on aperçoit une petite antenne conique implantée sur un mamelon bien distinct.

Le premier et le second anneau ont la même largeur que les suivants; ils sont tous deux dépourvus d'appendices. Les pieds ne se montrent qu'à partir du troisième; ils sont fort petits et semblables partout.

Ces pieds (pl. II, fig. 5) sont uniramés et pourvus de deux cirrhes. Le supérieur est presque cylindrique, assez grêle, allongé au delà du tubercule sétifère : l'inférieur ne forme qu'un petit mamelon à peine sensible. Le tubercule sétifère est comme pédiculé et renflé à son extrémité; il porte une douzaine de soies réunies en une seule touffe, et dans son intérieur on distingue un petit acicule.

Les poils, avons-nous dit, sont de trois sortes : les uns (fig. 7) sont simples, et leur extrémité est seulement légèrement aplatie, coudée et terminée par une pointe longue très aiguë. Ces espèces de soies sont les plus longues. Les soies composées sont près de moitié plus courtes; celles-ci (fig. 6) se composent d'une tige robuste légèrement recourbée à son extrémité, qui se renfle et est couverte de petites épines sur le côté convexe. Cette espèce de tête est tronquée obliquement et porte une pièce articulée semblable à un parallélogramme irrégulier dont un des côtés se creuserait en se prolongeant en une espèce d'apophyse qui porte sur la section de la tige principale. Cette pièce accessoire m'a paru tranchante en avant et sur le bord qui correspond au côté convexe de la tige.

Enfin on trouve, au dessous des soies que nous venons de décrire, une troisième espèce de poils dont chaque pied ne présente qu'un seul échantillon. Ce poil (fig. 8) consiste en une tige presque aussi forte que celle de l'acicule, aplatie et très élargie en avant, de manière à former un triangle

isocèle dont la base est en dehors. Cette base est armée d'un grand nombre de dents très fines, disposées comme celles d'un peigne, et c'est de cette circonstance que nous avons tiré le nom proposé par nous pour cette nouvelle espèce.

J'ai trouvé le L. porte-peigne dans les sables vaseux qui entourent les roches le plus à l'ouest de l'archipel de Chaussey. Il est difficile de s'en procurer des individus bien entiers, à cause de l'excessive ténuité de ses parties postérieures, de sa fragilité et de la facilité avec laquelle il forme des nœuds presque inextricables en se contournant en tout sens.

G. MALACOCÈRE. MALACOCEROS. Nob.

On sait que le genre Spio établi par Othon Fabricius est devenu une espèce de réceptacle pour un grand nombre d'Annélides errantes très différentes les unes des autres et appartenant, en réalité, à des genres souvent fort éloignés. Sans entrer ici dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, nous rappellerons que MM. Audouin et Milne-Edwards ont cru devoir rapporter aux genres Syllis, Onuphys, Néréide, etc., un grand nombre de vers réunis sous cette dénomination commune. Les caractères attribués aux Spios par M. de Blainville sont pourtant très faciles à saisir, au moins en apparence (une seule paire de tentacules céphaliques, latéraux, très gros et presque aussi longs que le corps; un tube; une seule paire d'yeux). C'est dans ce genre ainsi restreint que nous semble devoir rentrer le genre Leucodore, établi par M. Johnston[1]. Son L. cilié présente même une telle ressemblance avec la Spio seticornis figurée dans l'atlas du *Dictionnaire d'histoire natu-*

[1] *Mag. of zoology*, t. II, p. 66.

relle, que nous serions tenté de croire à l'entière identité de ces deux Annélides. Le même M. Johnston a formé aussi le genre Nérine avec deux Annélides rapportées précédemment par lui au genre Spio.

Parmi les caractères assignés par l'auteur à son genre Nérine, nous trouvons citée l'existence de deux antennes occipitales, coniques, longues et épaisses. La présence d'yeux est encore placée au nombre des signes distinctifs de ce genre[1]. Or les deux seules espèces qu'il y rapporte présentent, sous ce double rapport, la discordance la plus complète. Dans la *N. vulgaris*, les appendices désignés sous le nom d'antennes partent bien évidemment du premier anneau du corps et nullement de la partie postérieure de la tête. Un simple regard jeté sur la figure que donne M. Johnston suffirait pour en acquérir la certitude. Ayant, d'ailleurs, eu occasion d'observer cette Annélide, très commune à Saint-Malo, j'ai pu m'assurer qu'il en était bien réellement ainsi. Quant aux yeux, M. Johnston reconnaît que, sur plusieurs individus, il n'a pu en découvrir de traces, et mes propres observations me permettent d'assurer qu'ils n'existent pas. L'Annélide dont nous parlons manque donc de deux caractères essentiels attribués par l'auteur à son genre Nérine. Quant à la seconde espèce (*N. Coniocephala*), elle les présente, au contraire, de la manière la plus distincte; ainsi cette espèce devra seule être conservée dans le genre Nérine.

J'ai trouvé, sur les côtes de la Manche, deux autres espèces d'Annélides qui ont le plus grand rapport avec la *N. vulgaris* de M. Johnston et me paraissent devoir former avec elle un genre nouveau. Les caractères principaux sont : *deux cirrhes tentaculaires très gros, partant du premier anneau; bouche inférieure dépassée par un mufle de forme différente, selon les espèces; trompe très simple, très courte,*

[1] *Loc. cit.*

dépourvue de dents; point d'yeux. Je proposerai pour ce genre le nom de Malacocère (*Malacoceros*).

I. MALACOCÈRE VULGAIRE *Malacoceros vulgaris.* Nob. — *N. vulgaris.* Johnston.

Cette espèce, découverte par M. Johnston sur les côtes d'Angleterre, est assez commune à Saint-Malo. Je crois inutile de rien ajouter à ce qu'en a dit le savant anglais.

II. MALACOCÈRE DE GIRARD. *M. Girardi.* Nob. Pl. 3.

J'ai trouvé, pour la première fois, cette belle espèce aux îles Chaussey; je l'ai, depuis, rencontrée à Saint-Malo. Elle est rare dans ces deux localités. En la dédiant à M. Girard de Caudemberg, ingénieur en chef chargé de la direction des travaux du port de Saint-Malo, je suis heureux de lui donner un témoignage public de ma reconnaissance pour l'empressement avec lequel il m'a aidé de tout son pouvoir dans mes recherches zoologiques.

Le M. de Girard (pl. III, fig. 1) a 4 à 5 pouces de longueur sur 3 lignes de large environ. Sa couleur est assez uniformément rougeâtre sur tout le corps, et cette teinte paraît plus vive sur les côtés, par suite de la présence des cirrhes branchiaux parcourus par des vaisseaux d'un assez fort calibre. Le nombre des anneaux varie de deux cent vingt à deux cent quarante environ.

La tête, bien distincte du tronc, est formée par un lobe arrondi, plus large que long, terminé par un mufle dont la forme rappelle assez bien celle d'une enclume dont les deux cornes, parfaitement symétriques, s'allongent à droite et à gauche. C'est au dessous de ce prolongement qu'est placée l'ouverture buccale. La trompe est très

courte et semble, quand elle sort, n'être formée que par un simple renversement de la membrane interne. Un nombre considérable de vaisseaux d'un beau rouge forment, à sa surface, un lacis à mailles très serrées. La couleur de la tête est d'un rose plus ou moins violâtre, semé de points bleuâtres sur la ligne médiane en avant. En arrière on voit un espace triangulaire lisse, au milieu duquel on distingue sous la peau l'extrémité du vaisseau dorsal. Cette tête est à peine distincte du premier anneau, qu'on pourrait presque croire en faire partie, sans les pieds bien développés que ce dernier présente de chaque côté. Quand on examine l'animal en dessus, surtout pendant la marche, on distingue à peine la tête, qui est presque entièrement cachée par les cirrhes tentaculaires que nous allons décrire (fig. 1 et 2).

Le premier anneau est plus étroit que les suivants : il porte des pieds qui ne diffèrent des autres que parce que le cirrhe branchial en est un peu plus court. En avant, et des deux côtés de la ligne médiane, sont implantés les cirrhes tentaculaires (fig. 2). Ceux-ci sont entourés, à leur base, d'une sorte de calice opaque, blanchâtre, assez peu épais à son origine, parcouru longitudinalement par des stries en zigzag. Au delà de cette enveloppe les cirrhes se renflent d'abord, puis diminuent progressivement jusqu'à leur extrémité. Ces cirrhes sont à peu près cylindriques, ondulés sur leur bord interne, très finement plissés transversalement : leur longueur est d'un pouce environ. La substance qui les compose est assez transparente pour qu'on distingue facilement dans leur intérieur un vaisseau qui se ramifie en donnant des ramuscules à droite et à gauche.

Les pieds sont presque tous semblables et formés de deux rames (fig. 4). La supérieure se compose d'un mamelon sétifère qui, assez épais jusqu'au point de sortie des soies, s'amincit ensuite et se prolonge en une espèce de

membrane foliacée où l'on ne découvre aucun vaisseau. Le cirrhe branchial est confondu, à son origine, avec le tubercule sétifère; il se recourbe sur le dos, et on y distingue un vaisseau dont le calibre est assez considérable. La rame inférieure est formée par un mamelon arrondi d'où sortent les soies, et par un petit cirrhe inférieur presque rudimentaire. Les quatre derniers pieds diffèrent considérablement de ceux que nous venons de décrire. Ici les deux rames se réduisent à deux petits mamelons dont le supérieur porte un faisceau de quatre ou cinq soies bien plus longues que celles du reste du corps, et qui se dirigent en ligne droite des deux côtés (fig. 3). Le dernier anneau est un peu plus long que les précédents et porte seize cirrhes filiformes (fig. 3). Les poils sont de deux sortes à chaque pied : les uns sont assez courts, arrondis à leur extrémité, et l'on distingue très facilement leur cavité interne, qui se termine en pointe et pourrait faire croire à l'existence d'une soie aiguë renfermée dans une gaîne (fig. 5). A la rame inférieure on ne trouve que cette première espèce de poils. La rame supérieure en présente aussi quelques-uns placés dans l'intervalle de poils bien plus longs, simples (fig. 6), qui forment un large éventail en se courbant vers le haut et atteignant presque aussi loin que le cirrhe branchial (fig. 2 et 4).

Le M. de Girard vit dans les sables granitiques à demi vaseux qui sont alternativement couverts et abandonnés par la marée. Il n'a pas de tube permanent ; mais, lorsqu'on le saisit, il est ordinairement enveloppé d'une espèce de fourreau transparent d'un aspect moitié soyeux, moitié gélatineux, formé par une matière qui exsude de son corps et qui se solidifie très rapidement. Les mouvements de cette Annélide sont extrêmement rapides. Il nage en s'infléchissant brusquement, de manière à représenter une suite de 8 continus. Lorsqu'il marche lentement, ses cirrhes sont dirigés en avant ainsi que je les ai figurés

(fig. 1 et 2), et représentent assez bien des espèces de cornes de bélier ; d'autres fois, il les tient couchés sur le dos et abrités sous l'espèce de voûte que forment les cirrhes branchiaux, en sorte qu'on a quelque peine à les découvrir. Son corps est très fragile, et souvent la partie postérieure se rompt par suite de ses efforts. De tous les individus que j'ai placés dans l'alcool, pas un n'est resté entier. Ce liquide semblait agir surtout d'une singulière manière sur les cirrhes tentaculaires qui, toujours, se sont détachés au moment de l'immersion. Malgré la délicatesse de leurs tissus, ils ne s'en sont pas moins bien conservés dans la liqueur, et je les ai retrouvés au fond de mes bocaux.

III. MALACOCÈRE LONGIROSTRE. *M. longirostris.* Nob.

J'ai trouvé cette espèce à Saint-Malo, dans les sables qui entourent les remparts de la ville. Sa longueur est de 2 pouces 1/2 à 3 pouces, sa largeur de 2 lignes 1/2. Le nombre de ses anneaux est de deux cents environ. Son corps est tout entier d'un rose terne sur lequel tranchent vivement les cirrhes branchiaux.

La masse de la tête est oblongue, et le mufle qui la termine s'allonge en une pointe aiguë très contractile qui cache la bouche (fig. 7). Celle-ci ne présente rien de particulier, non plus que la trompe, qui ressemble entièrement à celle de l'espèce précédente.

Le premier anneau est aussi long que les suivants et bien distinct de la tête ; de chaque côté il porte un pied uniramé. A la face dorsale sont placés les cirrhes tentaculaires, au nombre de deux, de 9 lignes environ de longueur et très transparents. Le vaisseau qui les parcourt est d'un gros calibre, et chaque contraction du vaisseau dorsal, en y envoyant une ondée de sang, les distend brus-

quement et les fait onduler lorsqu'ils sont couchés sur le dos. Entre les deux cirrhes se trouve une espèce de crête membraneuse qui s'étend jusqu'au troisième anneau.

Les pieds ressemblent beaucoup à ceux de l'espèce précédente (fig. 8), mais le cirrhe branchial est plus court. La membrane foliacée qui dépasse le mamelon sétifère se prolonge sur ce cirrhe et s'en détache en formant une petite languette. Le cirrhe de la rame ventrale est à peine marqué. Tous ces pieds se ressemblent, sauf ceux du premier anneau, où la rame dorsale manque entièrement, et où la rame ventrale se trouve réduite au mamelon. Les poils ne présentent rien de particulier.

OBSERVATIONS

SUR L'AONIE FOLIACÉE (Pl. 2).

On sait que MM. Audouin et Milne-Edwards ont décrit sous ce nom une Annélide de nos côtes, dont ils ne connaissaient qu'un individu tronqué et conservé dans l'alcool. Le genre Aonie, auquel il a servi de type dans l'ouvrage de ces naturalistes, pourrait paraître douteux après ce que nous avons dit du Malacocère de Girard. En effet, il est évident qu'il existe de grandes analogies entre ces deux espèces, et on pourrait être facilement conduit à penser que l'Aonie n'est qu'un Malacocère de Girard, qu'un accident ou l'action de l'alcool avait privé de ses tentacules. Il n'en est rien pourtant, ainsi que j'ai pu m'en assurer sur deux individus d'Aonie, dont un entier que j'ai pu observer à Chaussey.

La tête est très différente, bien distincte du premier segment ; elle porte, sur la ligne médiane, un renflement

de forme demi-cylindrique qui commence près de la nuque et se termine au bout du museau. A droite et à gauche on voit deux renflements ovoïdes. La bouche est presque terminale, et la trompe qui en sort ressemble à ce que nous avons dit en parlant du Malacocère de Girard.

Le premier anneau ne porte aucune trace de cirrhe tentaculaire, et ses pieds sont plus petits que les suivants, mais non pas tout à fait rudimentaires. Les segments suivants sont plus longs que dans le *M. Girardi*, et leur nombre est seulement d'environ 200. Les pieds des soixante-dix premiers anneaux portent les deux lobes membraneux décrits par MM. Audouin et Milne-Edwards, et que nous reproduisons ici d'après le dessin fait sur l'animal vivant (fig. 9); mais au delà les deux rames s'atrophient progressivement, et dès le quatre-vingtième ou quatre-vingt-dixième anneau elles se trouvent réduites à deux petits tubercules entourés et réunis l'un à l'autre par une étroite frange (fig. 10). On voit qu'il ne peut rester aucun doute sur l'existence distincte des deux Annélides que nous comparons.

Paris, 22 août 1842.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

Fig. I. Phyllodore saxicole (*Phyll. saxicola*, nob.) — Extrémité antérieure très grossie, afin de montrer les détails de la tête et de la trompe.

Fig. II. Individu de la même espèce, mais de couleur différente, en voie de reproduire la partie postérieure. — Grandeur naturelle.

Fig. III. Quelques anneaux grossis, pour montrer la manière dont les lobes foliacés des rames se recouvrent dans le repos.

Fig. IV. Pieds de la plus grande partie du corps.
Fig. V. Pieds des quinze à vingt derniers anneaux.
Fig. VI. Poil.

PLANCHE II.

Fig. I. Poil simple de l'Eunice à ceinture (*E. zonata*, nobis).
Fig. II. Poil composé de la même.
Fig. III. Extrémité antérieure du Lombrinère porte-peigne (*Lombrineris pectinifera*, nobis), vue en dessus.
Fig. IV. La même vue en dessous.
Fig. V. Pieds de la même Annélide.
Fig. VI. Soie composée de la même.
Fig. VII. Soie simple de la même.
Fig. VIII. Soie en râteau de la même.
Fig. IX. Pieds des soixante-dix premiers anneaux de l'Aonie foliacée (*Aonia foliacea*, Audouin et Milne-Edwards).
Fig. X. Pieds postérieurs de la même Annélide.

PLANCHE III.

Fig. I. Malacocère de Girard (*Malacoceros Girardi*, nobis) de grandeur naturelle.
Fig. II. Extrémité antérieure de la même Annélide vue en dessus et grossie.
Fig. III. Extrémité postérieure grossie.
Fig. IV. Pieds antérieurs.
Fig. V. Soies de la rame inférieure.
Fig. VI. Soies de la rame supérieure.
Fig. VII. Malacocère longirostre (*M. longirostris*, nobis), grossi et vu de côté.
Fig. VIII. Pieds de cette Annélide.

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE[1] (226[2]).

(PENTAMÈRES : HYDROCANTHARES, STERNOXES, TÉRÉDILES, NÉCROPHAGES, LAMELLICORNES.)

LACCOPHILE. LACCOPHILUS. *Latreille.*

2. L. FASCIÉ[3]. *L. fasciatus.* Dej.-Aubé, *Spec.*, t. VI, p. 423, n. 7.

Exscutellatus, ovalis, luteus. Elytra oblique truncata, fusca, ultra medium nigricantia, vitta marginali antica, plurimis notulis basalibus, sæpius elongatis, nigro circumdatis, macula apicali epipleurisque; luteo-pallidis; pedes quatuor antici testacei, sed postici ferruginei.

Long., 5 millim.; larg., 2 3/4 millim.

Ovale, testacé en dessus, rougeâtre en dessous. *Tête* large, convexe. *Palpes* testacés. *Lèvre* brièvement échancrée. *Chaperon* droit, faiblement sillonné près du bord. *Corselet* transverse, trois fois, au moins, aussi large que long, largement échancré sur la tête, avancé anguleusement sur la région de l'écusson, à peine arrondi sur les côtés ; angles antérieurs peu saillants et aigus, postérieurs obtus, presque rectangulaires. *Écusson* nul. *Élytres* régulièrement

[1] Ce travail fait suite aux deux centuries de *Coléoptères du Mexique* publiées par M. Chevrolat (in-12, Strasbourg, 1834 et 1835), et il continue ce qui a paru dans ce *Magasin*, 1841, pl. 55 à 59, et pl. 64, 65.

[2] Ce numéro indique que l'auteur en est à la deux cent vingt-sixième description ou à la troisième centurie des *Coléoptères du Mexique*.

[3] Le numéro qui précède le nom de l'espèce indique que c'est la seconde de ce genre décrite dans les *Coléoptères du Mexique*.

ovalaires, coupées étroitement et obliquement au sommet et se prolongeant modérément du côté de la suture, jaunâtres, mais noires au delà du milieu ; la moitié antérieure de la marge est testacée, disposée en lunule tronquée par le haut et terminée par une petite ligne. Quelques taches testacées irrégulières sur la base et en dessous, le plus souvent allongées et entourées de noir. On voit deux ou trois taches très petites et de même couleur près de la tache apicale. Celle-ci est grande, pâle et prolongée sur le haut de la marge ; le long du bord externe est un sillon ponctué d'où ressortent des poils blonds. *Épipleures* et *pattes* antérieures testacés, postérieures et dessous du corps rougeâtres. Abdomen couvert d'égratignures obliques assez serrées.

Cette espèce a été prise par M. Sallé, à Tuspan. M. Dejean l'a reçue des États-Unis ; elle paraît être assez rare.

GYRIN. GYRINUS. *Geoffroy.*

1. G. AVARE[1]. *G. parcus.* Say.

Ovatus, valde convexus, virescenti vel cærulescenti-niger, nitidissimus, æneo limbatus. Elytra striato-punctata, striis internis subtilioribus, externis obsulcatis, interstitiis convexiusculis, sutura cuprea corpus nigro-æneum ; pedes rufo-testacei.

SAY, *Descript. of new sp. of N. Am.*, p. 33.
AUBÉ, *Sp.*, t. VI, p. 701, 32.
Gyr. parvulus, DEJ., *Cat.*, 3e éd., p. 67.

Longueur, 5 millim. ; largeur, 2 3/4.

Ovale, très convexe. *Tête* noire et verte, brillante, ayant entre les yeux deux impressions arrondies. *Palpes* ferrugi-

[1] Dans le premier fascicule de la première centurie un Cyclous ou *Dineutes* a été décrit sous le nom de *Gyrinus*. Cette erreur a été rectifiée à la table ; mais elle devra l'être au texte.

neux. *Lèvre* transverse, lisse, verte. *Chaperon* droit. *Antennes* noires. *Corselet* coloré comme la tête, deux fois plus large que long, échancré semi-cylindriquement en avant, où il est plus étroit, bisinueux à la base et très avancé et arrondi sur l'écusson ; côtés latéraux obliquement rectilignes, étroitement rebordés et d'une manière plane ; il offre trois sillons transverses en dessus, dont l'antérieur près du bord est ponctué assez serrément, l'intermédiaire droit et profond, et le postérieur, arqué obliquement sur le côté, est très impressionné à sa partie interne. *Écusson* triangulaire, d'un cuivreux doré. *Élytres* tronquées à l'extrémité et arrondies sur le sommet de la marge ; elles sont d'un noir brillant, mélangé de vert et de cuivreux près des côtés. Chaque étui offre onze stries de points moyens assez rapprochés ; mais les 4-8 externes sont sillonnées et cuivreuses, avec leurs interstices convexes. Ces stries se réunissent deux par deux, à commencer par les centrales, qui sont plus raccourcies. Suture dorée. *Épipleures* et dessous du corps cuivreux. *Pattes* d'un rouge testacé.

Envoyé par M. Sallé, qui n'a pas fait connaître l'endroit où il l'avait trouvé.

GYRETE. GYRETES. *Brullé.*

1. G. LEIONOTE. *G. leionotus.* Dej.-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 753 (mâle).

Oblongo-ovalis, convexus, nigro-æneus, nitidus. Antennis basi, thoracis margine inflexo, epipleuris pedibusque sanguineis; thorax transversus, antice valde et sinuose emarginatus, postice oblique sinuatus, ad extremitatem tenuiter sulcatus, lateribus dense reticulato-punctatus; elytra vitta laterali sericea, apice recte truncata, angulo externo obtuso.

Cybister pubescens, DEJ., *Cat.*, 3e éd., p. 67.

Femina. *Opaca, subtilissime reticulato-strigosa; elytris costis duabus vel tribus obsoletissimis, vix conspicuis.* Aubé.

Longueur, 6 millim.; hauteur, 3 millim.

Ovale, longitudinalement convexe, d'un noir olivâtre lisse et très brillant. *Tête* modérément inclinée et convexe, de forme carrée. *Chaperon* très faiblement cintré, uni-sillonné. *Lèvre* en carré transverse, ponctuée, à villosité cendrée, testacée sur le bord. *Antennes* noires, ferrugineuses à la base. *Corselet* deux fois et demie aussi large que long, largement échancré en avant, où il est plus large, légèrement sinueux en arrière, et formant une courbure sur la région de l'écusson; côtés presque rectilignes, ou peu obliques, étroitement rebordés; angles antérieurs rectangulaires, postérieurs arrondis. Il est lisse, mais couvert d'un léger duvet cendré sur le quart latéral. On voit un sillon au dessous du bord antérieur et un autre obsolète en avant du bord postérieur. *Écusson* nul. *Élytres* ovalaires, convexes, lisses, tronquées carrément à l'extrémité, avec l'angle

externe obtus et l'interne rectangulaire. Le bord latéral est couvert d'un duvet cendré soyeux qui part de l'épaule, à l'angle sutural. *Épipleures* carénés. *Corps* d'un noir de poix. Bord inférieur du corselet et des élytres, anus et pattes, sanguins.

Les tarses antérieurs, chez le mâle, sont dilatés et de forme ovoïde dans leur ensemble, avec la partie inférieure concave. Les femelles sont ternes; elles offrent, sur le milieu de leur disque, une ou deux côtes à peine distinctes.

Un exemplaire mâle, rapporté d'Orixaba, m'a été donné par M. le comte Dejean.

CYCLOUS. CYCLOUS. *Eschs.-Dej.* (DINEUTES *Mac-Leay-Aubé.*)

2[1]. C. SOLITAIRE. *C. solitarius.* Chev.-Aubé. *Sp.*, t. VI, p. 780, 14.

Breviter ovalis, convexiusculus, supra cupreo-olivaceus, nitidus, vix rarissime punctatus, infra nigro-piceus. Caput viride; thorax lævis; elytra obsoletissime striato-vittata, vittis lateralibus violaceis, regulariter rotundata, apice depressiuscula: pedes antici longi, nigro-picei; quatuor postici, testaceo-picei.

Longueur, 10 millim.; largeur, 6 1/2.

Ovale, convexe, très court et incliné sur la circonférence. *Tête* large, lisse, verte et cuivreuse, brillante, marquée d'un faible sillon entre les antennes. *Palpes* ferrugi-

[1] Le *Cyclous* n° 1 a été publié, dans la première centurie, sous le nom de *Gyrinus*, erreur qui a été corrigée dans la table.

neux, à dernier article noir. *Lèvre* semi-circulaire, grande, verte, pointillée. *Chaperon* large, presque droit, arrondi, mais élevé sur les côtés. *Yeux* livides; les supérieurs sont arrondis en dehors et presque rectangulaires sur la partie interne et postérieure, les inférieurs grands et demi-sphériques. *Antennes* d'un vert métallique très-brillant. *Corselet* d'un cuivreux olivâtre brillant, violacé sur les côtés, trois fois aussi large que long, largement échancré et rebordé en avant, où il est plus étroit; le bord antérieur est avancé et arrondi sur la tête, et le postérieur est un peu sinueux et forme une légère courbure sur la région de l'écusson; les bords latéraux obliquement rectilignes, petitement élevés et bordés; angles antérieurs assez saillants et aigus, cintrés sur le dedans, postérieurs rectangulaires, un peu recourbés sur l'épaule. *Écusson* nul. *Élytres* ovalaires, très raccourcies, larges, convexes sur le disque, déprimées postérieurement, très régulièrement arrondies sur le sommet de la marge et presque anguleusement sur le dedans de la suture; bords latéraux étroitement marginés; elles sont d'un cuivreux brillant, violacées près des côtés; elles offrent sept à huit lignes longitudinales violacées, peu senties, surtout les internes, et un pointillé distinct et irrégulier. *Épipleures* larges, relevé sur le bord du corps; celui-ci est d'un cuivreux métallique noirâtre. La poitrine offre un sillon profond et oblique propre à recevoir les cuisses antérieures. Sternum plane, avancé, coupé anguleusement, couvert de quelques points assez gros. Anus semi-circulaire dépassant à peine les élytres. *Pattes* antérieures longues, noires, ferrugineuses à la base et sur les genoux, revêtues de longs poils blonds et roides sur les cuisses, postérieures testacées ou de couleur de poix.

Il ressemble un peu au *C. americanus*, dont il diffère par sa forme beaucoup plus courte et plus largement arrondie à l'extrémité.

AGRYPNE. AGRYPNUS. *Eschscholtz.*

1. A. PICTIPÈDE. *A. pictipes.* Chevrolat.

Punctatus, pubescens, nigro-opacus. Thorax longior latitudine, miniato-ochraceus, vitta longitudinali supra et infra signatus, notulaque laterali nigra ante medium supra notatus; Elytra 18 *striis sulcatis et integris, interstitiis transversim rugosis; corpus atro-nitidum punctulatum; pedes tenues, ortu ochreati.*

Longueur, 9 millim.; largeur, 3 millim.

Pubescent, noir, opaque en dessus, brillant en dessous. *Tête* arrondie sur le chaperon, déprimée en avant, ponctuée. *Palpes* noirs. *Antennes* noires, poilues, de onze articles presque aussi longs que larges, les deuxième et troisième filiformes et plus courts. *Yeux* noirs, ronds appuyés à l'angle du corselet. *Corselet* plus long que large, convexe, échancré largement et semi-circulairement en avant, droit et déprimé en arrière, mais élevé sur le milieu de la base; côtés faiblement arrondis vers le milieu, un peu plus étroits vers le sommet; angles antérieurs avancés, régulièrement arrondis; angles postérieurs longs, aigus, divergents, inclinés, relevés sur l'extrémité et s'appuyant en oblique sur l'extérieur de l'épaule; il est couvert, en dessus, de points rapprochés assez forts et réticulés, et d'une pubescence jaunâtre, et en dessous d'un pointillé distant d'où sortent des poils. Sa surface supérieure est colorée de rose et de jaune d'ocre sur le côté, avec une ligne longitudinale noire, tant en dessus qu'en dessous; mais la tache noire carrée qui est appuyée à la marge un peu en avant sur le milieu n'est visible qu'en dessus. *Écusson* oblong, scabreux, déprimé à l'entour *Élytres* guère plus larges que le corselet, faiblement rétrécies et arrondies

chacune à l'extrémité, rectangulaires sur le dedans de la suture. Sur chaque étui neuf stries sillonnées entières, leurs interstices à rugosités transverses. *Épipleures* larges, sinueux vers l'abdomen. *Corps* d'un noir luisant, à pointillé poilu. Les cinq premiers segments abdominaux larges, égaux, les quatre premiers transverses; celui de la base offre deux dépressions et quelques rides latérales, les rides des trois autres segments sont transverses. *Pattes* minces, noires, d'un jaune d'ocre à leur naissance, et sur une partie des trochanters.

Il est de la grandeur de l'*El. ornatus* de Say, et se rapproche un peu de l'*El. varius* de Fab. Le seul exemplaire envoyé par M. Sallé a été pris par lui à Xalapa, sur la fleur d'une espèce de sureau, dans le courant du mois d'août.

CYMATODÈRE. CYMATODERA. *Gray*.

2. C. PALLIDIPENNE. *C. pallidipennis*. Chevrolat.

Testaceo brunnea, longe et parce pilosa, pilis cinereis. Caput nigro-piceum, convexum, subrugatum, foveis duabus rotundatis obsoletis antice positis, mandibulis atris, ore testaceo; thorax nigro-piceus, cylindricus, elongatus, transversim rugatus, antice posticeque et ultra lateribus valde constrictus, supra basin fissus; scutellum rotundatum, cinereum; elytra pallida, elongata, ad apicem latiora, striato-punctata, sed ad extremitatem obsulcata (punctis striarum antice latis, rotundatis, remotis, postice minoribus); fascia obsoleta ultra medium lutea; corpus piceum, abdomine testaceo; pedes testacei.

Longueur, 4 millim.; largeur, 1 1/2.

D'un brun de poix, couvert d'un poil long, fin, espacé et cendré. *Tête* noirâtre, allongée, large antérieurement, très convexe, ruguleuse, ayant deux fossettes arrondies et

obsolètes sur le milieu, et un sillon en avant qui est arqué et profond et se prolonge sur le côté jusqu'au dessus de l'œil. *Palpes* et *antennes* testacés. *Lèvre* en carré transverse, testacée. *Chaperon* divisé en deux parties de forme semblable. *Corselet* noirâtre, pâle sur le bord antérieur et postérieur, et transversalement ridé, deux fois, au moins, aussi long que large, cylindrique, coupé droit en avant et en arrière; mais aux trois quarts cylindroïde sur la troncature, étranglé près des extrémités et surtout très fortement près de l'insertion des pattes; la base est fendue sur son milieu. *Écusson* circulaire, petit, cendré. *Élytres* testacées, brillantes, deux fois et demie aussi longues que le corselet, arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité, mais un peu obliquement sur l'extérieur de la marge, où elles s'élargïssent; une bande jaunâtre et obsolète est située au delà du milieu; sur chaque étui dix stries formées de points ronds espacés, peu profonds, et dont le fond est plan : ces points, vers les deux tiers environ de leur longueur, deviennent insensiblement plus petits et sont disposés dans des sillons peu apparents. Ces sillons partent de la deuxième strie marginale à la deuxième suturale; celle qui est la plus externe finit à la bande. *Corps* d'un brun noirâtre brillant. *Abdomen* et *pattes* testacés.

Notre *Cy. cylindricollis* se distingue de cette espèce par ses élytres plus courtes, plus larges, parallèles et obscures, et par les points des stries, qui sont plus rapprochés et moins gros.

Je dois cette espèce à M. Sallé, qui l'a trouvée, je crois, à Tuspan.

3. C. DISCOIDAL. *C. discoidalis.* Chevrolat.

Cinereo-pilosa, picea. Ore, antennis, pedibus anoque testaceis; thorax cylindricus, antice posticeque rectus, sed lateribus valde compressus medioque subangulatus, supra rugatus; elytra ultra medium vix ampliata, ad apicem oblique et anguste rotundata, excavato et sulcato-striata, interstitiis inæqualibus, punctatis, cum macula irregulari infra basin, altera obliqua ante apicem fasciaque media, luteis.

Longueur, 4 millim.; largeur, 1 1/4 millim.

D'un brun de poix, couvert d'un poil cendré plus ou moins raide et long. *Tête* élargie en avant, arrondie, postérieurement convexe, chargée d'une ponctuation ruguleuse et serrée, cependant distincte. *Palpes*, lèvre, chaperon et antennes testacés. *Lèvre* en carré transverse, ponctuée çà et là. *Chaperon* divisé en deux parties distinctes, dont l'antérieure est étroite, non ponctuée, la postérieure, brune, est coupée largement; elle est plane sur le côté; mais vue obliquement, elle décrit un demi-cercle. On voit près de là, en dessus, un sillon sinueux qui remonte ensuite jusqu'à la hauteur des yeux. *Mandibules* noires, brillantes, assez avancées. *Yeux* obscurs, couverts de hachures profondes. *Corselet* légèrement testacé sur les bords antérieur et postérieur, transversalement rugueux, deux fois aussi long que large, cylindrique, coupé droit aux extrémités, étranglé deux fois sur le côté et formant un angle sur le milieu latéral; base rebordée et fendue au milieu, ayant, en avant du rebord, un sillon. *Élytres* d'un brun de poix, brillantes, marquées de deux taches irrégulières, dont l'une au dessous de la base, l'autre oblique, avant l'extrémité, et d'une bande médiane testacée; deux fois et demie aussi longues que le corselet, arrondies presque carrément sur l'extérieur de l'épaule, ayant à peu

près le double de largèur que le corselet à sa base, presque parallèles, un tant soit peu élargies au delà du milieu, étroitement arrondies sur l'extrémité. Chaque étui offre dix rangées de stries formées de points excavés et distants, ces stries sont inégalement sillonnées, et les latérales plus régulièrement ponctuées. Interstices inégaux, plissés transversalement et couverts de points irréguliers. *Corps* d'un brun noirâtre luisant, segments inférieurs de l'abdomen testacés. *Pattes* testacées, cuisses obscures.

M. Sallé a trouvé cette espèce à moitié route de la Vera-Cruz à Mexico.

Il peut se reconnaître des *Cy. pallidipennis* et *cylindricollis*, en ce qu'il est moins allongé que le premier et un peu plus que le deuxième, et que ses élytres sont plus élargies au delà du milieu.

N. G. PHONIE. PHONIUS. *Chevrolat.*

(Φονιος, qui donne la mort, sanguinaire.)

Caractères. Dernier article des palpes maxillaires prolongé en hache à sa partie postérieure, coupé obliquement sur la troncature; celle-ci est creusée, offre par ses bords un ovale allongé qui est cintré sur le milieu. Tarses de cinq articles distincts, garnis en dessous de quatre pelotes membraneuses; les deuxième, troisième et quatrième articles des quatre pattes antérieures, trianguliformes; les deuxième, troisième et cinquième des pattes postérieures, longs et égaux : tous ont leur insertion dans une cavité supérieure. Le cinquième article est droit, court et en massue, muni de deux ongles larges et arqués. Corps ailé.

Ce genre devra faire partie de la tribu des Prionocérites de M. de Laporte. Il me paraît devoir se rapporter à une division établie par M. Klug dans le genre *Tillus*, et à

laquelle il propose de donner le nom de CLERONOMUS. (*Voir* le mémoire de cet auteur sur les Clairones, qui a paru sur la fin de 1842.) Le *Til.* (*Cleronomus*) *bimaculatus* du Mexique est la seule espèce citée.

1. P. SANGUINIPENNE. *P. sanguinipennis.* Chev.

Punctatus, villosulus, niger. Elytra sanguinea, pilis nigris induta. (Pl. 107.)

Longueur, 8 millim.; largeur, 3 millim.

Il est très noir et brillant. *Tête* (1. *a*) convexe, déprimée en devant, ayant deux enfoncements obsolètes, un sillon arqué, et les antennes à ponctuation moyenne, revêtue de longs poils noirs. *Palpes* à dernier article maxillaire de couleur terreuse sur la troncature. *Antennes* insérées sur le devant et au milieu des yeux; de onze articles, dont le premier arqué, en massue; le deuxième, noduleux; le troisième, un peu plus long que les suivants; les 4-8, égaux, trianguliformes (1. *a*). Massue composée de trois articles courts, renflés; dernier pyriforme, en pointe mousse. *Yeux* latéraux, semi-sphériques, couverts de hachures fines. *Corselet* plus long que large, aux trois quarts cylindroïde en devant sur la troncature, droit et fortement sillonné en arrière, où il est plus étroit, et un peu cintré sur le dedans de la base; côtés antérieurs arrondis jusqu'au tiers environ. Le dessus est plan et irrégulièrement ponctué; mais il s'élève, est transversalement convexe depuis le bord antérieur jusqu'au sillon, et offre une strangulation droite et profonde. *Écusson* noir, brillant, ruguleux, grand, large, conique et déprimé sur l'extrémité. *Élytres* deux fois aussi longues que la tête et le corselet réunis, modérément convexes, arrondies sur l'épaule et régulièrement sur le sommet de la marge où ells sont élargies, mais arrondies presque anguleusement

sur la suture. Leur bord interne et externe est élevé et sillonné; elles sont d'un rouge de sang, inégales, scabreuses, finement ponctuées; les poils qui ressortent de la ponctuation sont noirs, raides et distants. *Corps* noir. *Abdomen* court, arqué sur l'extrémité chez le mâle; de six segments: le pénultième est anguleusement échancré. *Pattes* (1 *b*,*c*) moyennement longues, poilues; cuisses ruguleuses et ponctuées.

M. Sallé a trouvé ce bel insecte dans un voyage qu'il fit de la Vera-Crux à Mexico; mais il ne s'est plus rappelé dans quelle localité il l'avait pris, et n'a pu me rien apprendre sur sa manière de vivre.

N. G. DERESTÈNE. Derestenus.

(Δερες, corselet, *στενοω*, je resserre.)

Caractères. Palpes labiaux à dernier article fortement en hache, creusé sur la troncature et formant par ses bords un ovoïde allongé; le pénultième des maxillaires fort long; dernier allongé, moyen, terminé en pointe mousse. Tarses de cinq articles, munis en dessous de quatre pelotes lamellées assez longues; celle du premier article plus petite, les troisième et quatrième articles bifides. Corps ailé.

Ce genre doit rentrer dans la tribu des Prionocérites de M. de Laporte; je le placerai près du genre *Eurypus* de Kirby.

1. D. QUADRILINÉE. *D. quadrilineatus*. Chevrolat.

Nigricans, villosus. Caput nigrum, antice testaceum, notulis duabus posticis obscuris, ore testaceo, mandibulis apice ultimoque articulo palporum maxillarum nigris, antennis nigris, primo articulo infra nigro, tribus ultimis cinereis; thorax longior latitudine, planiusculus, ante medium angulose basique recte constrictus, rubidulus, linea dorsali nigra; elytra sub reticulato punctata, nigricantia, vittis quatuor flavis, una marginali, altera abbreviata juxta suturam; corpus nitidulum, ad apicem testaceum; pedes testacei, femoribus nigro-maculatis, tibiis quatuor anticis et posticis tantum apice nigricantibus, tarsis cinereis. (Pl. 108.)

Longueur, 3 millim. 1/2; largeur, 1 millim. 1/2.

Il est couvert en dessus d'une villosité cendrée qui est fine et peu serrée. *Tête* (1. *a*) convexe, ponctuée, noire, brillante, antérieurement testacée, deux larges dépressions entre les yeux et deux taches d'un fauve obscur en arrière de ceux-ci. *Palpes* testacés à dernier article des maxillaires noirâtre. *Mandibules* testacées, mais noires, brillantes, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. *Lèvre* étroite, transverse, échancrée, testacée. *Chaperon* peu distinct, déprimé, droit, testacé, ayant en dessus un faible sillon placé entre les antennes. *Antennes* insérées au devant et un peu au dessous des yeux; de onze articles noirs, brillants, couverts de poils noirs Le premier est oblong, rougeâtre en dessous; le deuxième, petit; les 3-7, égaux, presque aussi larges que longs, aplatis en dessus, tronqués à l'extrémité, grossissant insensiblement jusqu'au onzième; les trois pénultièmes, cendrés; les neuvième et dixième, nodiformes, et le dernier, pyriforme. *Yeux* latéraux, un peu plus rapprochés en dessus qu'en dessous, globuleux, couverts de hachures fines. *Corselet*

plus long que large, droit et cylindroïde en avant sur la troncature, droit, échancré et rebordé en arrière, mais fortement étranglé près des bords; les côtés sont arrondis près des extrémités, mais plus brièvement du côté antérieur; le dessus offre un profond sillon transverse et semicirculaire, qui est situé un peu avant le milieu; sa couleur générale est d'un rose pâle; il règne sur la partie dorsale une ligne longitudinale noire et étroite. *Écusson* arrondi, noirâtre. *Élytres* deux fois et demie aussi longues que le corselet, un peu élargies sur les côtés, à partir du tiers antérieur au quart postérieur; arrondies sur l'épaule; également arrondies, mais obliquement, sur le sommet de la marge, et très faiblement sur la suture : le dedans de celle-ci est rectangulaire. Elles sont rebordées tant sur la marge que sur la suture; leur ponctuation est forte, excavée et presque réticulée. *Corps* noirâtre, brillant. *Abdomen* allongé, arqué sur l'extrémité, de six segments; les quatre premiers, égaux. Les trois premiers sont noirâtres, testacés sur le bord inférieur, et les suivants sont totalement jaunâtres. *Pattes* testacées; cuisses ayant chacune une large tache noire au milieu, qui est placée vers le dessus; les quatre jambes antérieures et l'extrémité des postérieures, ainsi que les tarses (1. *b*), sont d'un noir terne pâle.

Il a été trouvé seulement une fois par M. Sallé aux environs de la Vera-Cruz.

CLAIRON. CLERUS. *Fabricius.*

3. C. MEXICAIN. *C. mexicanus.* Delap. *Rev. ent. de Silbermann*, t. IV, p. 44.

Villosus, cinereus. Caput in fronte aureolum, antennis nigris, primo articulo infra rubro, clava cinerea, triarticulata; thorax ultra medium nigro fasciatus, antice rutilus et postice cinereo virescens; scutellum cinereum; elytra brunnea, obscura, dorso antico cinerea, infra basin unituberculata, versus medium transversim flavo-maculata cum quinta parte apicali luteo-cinerea; pectus albidum dense villosum; abdomen fulvum; pedes virescentes, nitidi, pilosi.

Longueur, 11 millim.; largeur, 4 millim. 1/2.

Entièrement velu, et d'une manière plus ou moins épaisse, longue ou courte. *Tête* verdâtre, d'un jaune miel sur le front. *Palpes* fauves, très aplatis, longs et fortement en hache. *Mandibules* noires. *Lèvre* jaune, échancrée. *Antennes* noires, avec le premier article à demi-rouge à sa partie inférieure; massue de trois articles fauves. *Corselet* jaune-miel en avant, verdâtre en arrière; marqué, au milieu, d'une large bande noire transversale. *Écusson* cendré. *Élytres* brunes, obscures, cendrées à la base et jusqu'au milieu de leur longueur; offrant, sur le milieu de chaque étui, une large tache transversale d'un très beau jaune, qui est jointe à la marge et s'arrondit près de la suture; sa terminaison est d'un blanc sale. Cette couleur en occupe environ la cinquème partie; elle est nettement tracée et remonte obliquement vers le haut de la suture. *Poitrine* blanche. *Abdomen* rougeâtre. *Pattes* velues, verdâtres, ponctuées.

Il ressemble beaucoup au *C. assimilis,* tant par sa forme

que pour la couleur et la disposition des dessins. La tache jaune des élytres du *C. assimilis* est plus étroite ; la couleur brune est plus claire, et la bande du corselet plus étroite. Pris à Cordova, sur des fleurs, par M. Sallé.

4. C. SEMBLABLE. *C. assimilis*. Chevrolat.

Dense villosus. Caput aureolum, mandibulis antennisque (primo articulo rufo), nigris ; thorax ultra medium nigro-fasciatus, antice aureolus posticeque virescenti cinereus ; elytra antice brunneo-rubiginosa, infra basin unigibbosa, ante medium flavo-fasciata (fascia suturæ interrupta), dein brunnea, cum quinta parte apicali cinerea; corpus cinereum; abdomine rufo ; pedes virescentes, nitidi, parce pilosi.

Longueur, 9 millim. ; largeur, 4 millim.

Tête arrondie, forte, modérément convexe, à ponctuation serrée et couverte d'un poil long, épais, qui est d'un jaune doré. *Palpes* ferrugineux. *Mandibules* noires, lisses. *Lèvre* étroite, transverse, échancrée, ferrugineuse. *Chaperon* largement échancré, anguleusement sillonné en dessus. *Antennes* noires, à premier article ferrugineux ; massue cendrée, triarticulée. *Corselet* globuleux, droit en avant où il est plus large, et semi-cylindroïde sur la troncature ; également droit, étranglé et sillonné en arrière ; arrondi sur les côtés. Il est couvert d'une villosité épaisse d'un jaune doré en avant, mais parsemée de poils noirs, d'un cendré verdâtre en arrière, et il offre, au milieu, une bande transversale noire, étroite, qui s'étend un peu plus en dessous du côté de la base. *Écusson* arrondi, petit, cendré. *Élytres* courtes, arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité et très faiblement du côté de la suture ; convexes, scabreuses ; d'un rouge-brique foncé, de-

puis la base jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur ; marquées, vers le milieu, d'une bande jaune interrompue vers la suture; la ponctuation, en cet endroit, est fine, assez rapprochée, et la villosité courte; leur terminaison est cendrée, et cette couleur se dirige nettement et obliquement vers le haut de la suture; la ponctuation de la base est serrée et ruguleuse. On aperçoit au dessous de celle-ci, vers le milieu de l'étui, une élévation tuberculeuse assez étendue, qui est noirâtre au sommet. La marge et la suture sont rebordées et faiblement sillonnées. *Poitrine* très velue, cendrée. *Abdomen* rougeâtre. Dessous du corselet et *pattes* d'un verdâtre cuivreux. Jambes uni-carènées.

Il se placera près du *C. Mexicanus*, pris et envoyé par M. Sallé, sans indication de localité.

5. C. CHASSEUR. *C, venator.* Chevrolat.

Niger infra tenuiter cinereo-pilosus. Caput punctatum, nigrum pilis cinereis vage indutum; palpis et antennis basi ferrugineis; thorax niger, late cinereo-circinatus; scutellum cinereum; elytra rugose punctata, nigra, ad basin et apicem cinerea, infra basin fasciolam cineream triangulatam efficientia; cum oblonga macula media flava, margine adnexá, quintaque parte apicali, lutea.

Longueur, 8 millim.; largeur, 3 millim. 1/2.

Il est d'un noir foncé, plus ou moins luisant, plus ou moins velu et ponctué. *Tête* noire, ruguleusement ponctuée, parsemée çà et là de poils gris cendrés. *Palpes* ferrugineux. *Mandibules* et *yeux* noirs. *Antennes* ferrugineuses à la base, noirâtres à commencer du quatrième article à la massue, qui est cendrée et triarticulée. *Corselet* sémi-cylindroïde sur la troncature antérieure, où il est plus large; droit, étranglé et sillonné à la base; arrondi sur les côtés

antérieurs, modérément convexe en dessus, très velu ; noir, mais entièrement entouré d'une ceinture cendrée assez large. *Écusson* arrondi, cendré. *Élytres* ruguleusement ponctuées à la base, inégalement vers le milieu, et lisses au delà ; courtes, droites sur le dehors de la base, rectangulaires et convexes sur l'épaule, s'élargissant un tant soit peu au delà du milieu ; arrondies régulièrement sur l'extrémité de la marge, et étroitement sur la suture ; noires, avec une bande obsolète trianguliforme et cendrée au dessous de la base ; marquées, vers le milieu, d'une tache jaune transversale assez large, appuyée à la marge, et qui s'arrondit près de la suture ; leur extrémité est cendrée. Cette couleur occupe presque le quart postérieur, est tracée obliquement, et se dirige vers le haut de la suture. On voit par-ci par-là de petits bouquets de poils qui ont leur origine glabre. Marge et suture rebordées et faiblement sillonnées. *Corps* noir en dessous ; couvert de poils cendrés, très épais sur la poitrine. *Pattes* longuement velues.

Il a à peu près les dispositions de dessins des *Cl. mexicanus* et *assimilis* : la forme élargie des élytres, qui sont d'un noir foncé et peu pubescentes, l'en distingue facilement. Il doit venir des environs de la Vera-Cruz ou d'Orixaba : M. Sallé n'a pu se souvenir de l'endroit précis où il l'avait trouvé.

6. C. TACHÉ DE NOIR. *C. nigro-maculatus*. Chev.

Rufus. Caput villosum cinereum, mandibulis oculisque nigris; thorax rufus, antice cinereo fasciatus; elytra basi rufa, ultra medium nigro-fasciata sed ante et post fasciam oblique albido-fasciata, cum notula angulata apicali nigra; abdomen nigrum nitidum.

Longueur, 6 millim.; largeur, 3 millim.

Rougeâtre. *Tête* large, peu convexe, très velue, cendrée, unisillonnée entre les antennes. *Palpes* et *antennes* ferrugineux. *Mandibules* et *yeux* noirs. *Corselet* convexe, semi-cylindroïde en avant sur la troncature, droit et étranglé en arrière, cendré, ayant au delà du milieu une bande dépilée qui est rougeâtre, quelques poils noirs dispersés sur les côtés. *Écusson* oblong, petit, rougeâtre. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tête et le corselet réunis, peu convexes; arrondies sur l'épaule, assez régulièrement sur l'extrémité de la marge, et un peu anguleusement sur la suture; rousses à la base et jusqu'au tiers de leur longueur; marquées, au delà du milieu, d'une bande noire qui est à peine séparée de la marge et de la suture. On voit deux autres bandes blanches obliques, dont l'une en avant et l'autre après la bande noire. La première est amincie du côté de la suture, la deuxième, plus large, se dirige vers le haut de celle-ci : l'une et l'autre offrent une petite tache triangulaire noirâtre qui occupe l'angle de la suture. *Corps* ferrugineux; poitrine brièvement poilue, grise, soyeuse; abdomen noir. *Pattes* ferrugineuses.

Il provient d'un envoi de M. Sallé, qui n'a pas fait connaître l'endroit où il l'avait pris.

Cette espèce paraît être voisine du *Clerus lunatus*, Sturm-Klug, *Monog.*, p. 38, n° 15.

7. C. DE SILBERMANN. *C. Silbermannii.* Chevrol.

Dense villosus. Caput aureolum, ore, oculis antennisque (duobus primis articulis ferrugineis) nigris; thorax aureolus, macula media rotundata nigra; elytra nigra, basi cinerea, fasciis duabus lateritiis, prima versus medium, secunda lata apicali; pectus pedesque longe pilosi.

Longueur, 11 millim.; largeur, 4 millim. 1/2.

Il est couvert d'une villosité cendrée en dessous, qui est d'un jaune-miel sur la tête et le corselet. *Palpes*, *mandibules* et *yeux* noirs. *Antennes* noirâtres; les deux premiers articles, ferrugineux. *Corselet* globuleux, convexe, semi-cylindroïde sur la troncature en avant; droit et étranglé en arrière, où il est plus étroit; marqué, sur le disque, d'une grande tache noire. *Écusson* cendré. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tête et le corselet réunis; arrondies régulièrement sur l'extrémité de la marge, plus faiblement sur la suture; noires, veloutées, avec la base mélangée de poils cendrés et d'un jaune-miel; traversées par deux bandes d'un rouge-brique, dont la première est médiane, moyenne, rétrécie vers la suture, et la deuxième, large et terminale. On aperçoit, près de la base et au dessous de celle-ci, un tubercule qui est sur le milieu de l'étui et placé sur la limite du noir. Les poils du dessus conservent généralement la couleur du fond. *Corps* cendré, abdomen. . . . . .

Je dois cette espèce et la suivante à mon ami M. Gustave Silbermann, qui me les a offertes quoiqu'elles fussent uniques dans sa collection. Il l'avait reçue d'Oaxaca.

8. C. QUADRINOTÉ. *C. quadrinotatus*. Chevrolat.

Villosus, cinereus. Ore, oculis antennisque (primo articulo rufo) nigris; thorax rutilus; elytra cribata, pallida, maculis rotundatis quatuor atris, prima basi, secunda ultra medium.

Longueur, 8 millim. 1/2; largeur, 4 millim.

Très velu, cendré. *Palpes, mandibules, yeux* et *antennes* noirs; les dernières avec le premier article ferrugineux. *Corselet* roux ou d'un jaune doré, arrondi, semi-cylindroïde en avant sur la troncature; droit, étranglé et sillonné en arrière, où il est plus étroit. *Écusson* petit, caché par la villosité. *Élytres* une fois et demie aussi longues que le corselet; arrondies régulièrement au sommet, plus brièvement sur la suture; convexes, d'un cendré pâle; chacune a deux taches noires arrondies, qui occupent la presque totalité des étuis. La première est au dessous de la base; elle offre un tubercule luisant, placé au centre; la deuxième, au delà du milieu, couvre une partie de la marge et n'atteint pas la suture. *Corps* en dessous cendré; abdomen. . . . . *Pattes* très velues, cendrées, quelques poils noirs sur les antérieures.

Il devra suivre, dans l'ordre naturel, le *Cl. Silbermannii*; il vient d'Oaxaca.

Le *Clerus nigrocinctus*, Kl., *Monog.*, p. 38, n° 13, s'en rapproche infiniment.

9. C. ZÈBRE. *C. zebra.* Chevrolat.

Dense villosus, ruge punctatus, nigro-cœruleus infra. Caput punctatum, rutilum, in medio viride, palpis, mandibulis antennisque (basi rufis) nigris; thorax punctatus, convexiusculus, dorso angulose depressus, rutilus, nigro-pilosus posticeque triangulatim cinereo et viridi-villosus; elytra antice flava, postice cinerea et minute tuberculata, fasciis quatuor cærulis quarum tribus anticis obliquis prima et secunda margine, secunda et tertia suturæ, adnexis.

Longueur, 7 millim.; largeur, 3 millim. 1/2.

Modérément velu, d'un noir bleuâtre en dessous. *Tête* à peine convexe, ruguleusement ponctuée et d'une manière serrée, carénée longitudinalement au milieu, à pubescence rousse et ferrugineuse en avant, d'un jaune verdâtre en arrière et sur les côtés. *Palpes* testacés, obscurs. *Mandibules* ferrugineuses, noires à l'extrémité. *Lèvre* échancrée, testacée. *Chaperon* transversalement déprimé, testacé. *Antennes* noires, de onze articles. Les deux premiers, ferrugineux; les 2-7, égaux, noduleux. Massue cendrée, triarticulée. *Yeux* arrondis, noirs ou pâles. *Corselet* légèrement convexe, anguleusement déprimé sur le disque, droit, et semi-cylindroïde en avant sur la troncature; droit, étranglé et sillonné en arrière, où il est plus étroit; côtés arrondis antérieurement; le dessus est ruguleusement ponctué et d'un jaune roussâtre ardent, et d'un gris verdâtre en arrière; la villosité, près de la base, est épaisse, triangulairement disposée, verte sur le fond. *Écusson* petit, arrondi, bleuâtre. *Élytres* ayant à peu près une fois et demie la longueur de la tête et du corselet réunis; arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité et très faiblement sur la suture; modérément convexes, ruguleusement ponc-

tuées ; jaunes depuis la base jusqu'au milieu, avec quatre bandes et la moitié antérieure de la suture noires. Les trois premières sont obliques, partent de la marge, où elles sont un peu plus élargies, et se dirigent vers le bas ; la première et la deuxième se réunissent extérieurement, mais la première n'atteint pas à la suture. La couleur jaune se trouve limitée par la troisième bande, qui est flexueuse ; l'autre moitié postérieure de l'élytre est cendrée, parsemée de tubercules aplatis ; la quatrième bande est droite et obsolète, et placée vers le milieu de la partie cendrée ; leur bord apical est jaunâtre. *Corps*, en dessous, d'un bleu un peu noir, vert sous le corselet. *Pattes* bleuâtres, à poils cendrés ; cuisses assez épaisses, sillonnées dans leur longueur.

Trouvé à Tuspan par M. Sallé.

10. C. FASCIÉ DE BLANC. *C. albo-fasciatus*. Chev.

Atro-cyaneus, nigro, cinereo alboque dense villosus, punctatus. Elytra pilis albis medio fasciata.

Longueur, 5 millim. 1/2 ; largeur, 3 millim.

D'un bleu noirâtre, très velu. *Tête* arrondie, convexe, ponctuée ; les points sont petits et modérément distants, les poils noirs sont plus longs et roides que ceux qui sont bruns ; on en voit de bruns entre les antennes ; deux fossettes arrondies et contiguës près des yeux. *Palpes* noirs, à troncature de couleur terreuse. *Mandibules* noires. *Antennes* noires, ferrugineuses sur le sommet du premier et du deuxième article, à massue triarticulée, grossissant jusqu'à l'extrémité. *Yeux* noirs. *Corselet* plus long que large, droit et cylindroïde sur la troncature en avant, largement échancré en dessous ; droit, profondément et étroitement

sillonné en arrière, où il est plus étroit; côtés régulièrement arrondis. Il est convexe en dessus, ponctué; vers le milieu est un sillon droit et transverse; les poils noirs sont plus abondants que ceux cendrés, les côtés et le dessous en offrent quelques uns de blancs. *Écusson* circulaire, noir. *Élytres* bleues, convexes, deux fois aussi longues que le corselet, arrondies rectangulairement sur l'épaule, régulièrement sur l'extrémité et presque angulairement sur la suture, parallèles sur le côté, elles sont finement ponctuées et un peu ruguleusement jusqu'aux deux tiers; mais lisses au delà, elles offrent une bande médiane, sinueuse, qui se recourbe vers le haut de la suture et est formée par une villosité blanche serrée. La généralité des poils est de couleur noire; ils sont assez espacés vers l'extrémité et près de la marge ils sont blancs; suture et marge rebordées et sillonnées. *Corps* d'un bleu noirâtre, couvert de poils cendrés et d'une villosité blanche et épaisse sur les côtés de la poitrine. *Pattes* fortes, finement ponctuées, longuement velues. Les poils blancs sont les plus nombreux, ceux noirs sont plus longs et espacés, et disposés par ordre sur la longueur des jambes.

Il provient de chasses faites par M. Sallé dans son voyage de la Vera-Cruz à Mexico; mais il n'a pas fait connaître l'endroit précis où il l'avait trouvé.

11. C. LUISANT. *C. nitidus.* Chevrolat.

Niger, nitidus, parce pilosus et punctatus. Thorax longior latitudine, versus apicem basique valde sulcatus, nigropilosus. Elytra ad extremitatem latiora, pilis dorsalibus nigris, marginalibus et posticalibus albis. Pectus minute rugatum. Pedes albo-pilosi.

Longueur, 5 1/2 millim.; largeur, 2 1/2 millim.

D'un noir brillant et comme vernissé, brièvement poilu et

d'une manière espacée. *Tête* arrondie, convexe, finement ponctuée, couverte de petits poils noirs : deux dépressions contiguës. *Antennes* et *bouche* noires. *Corselet* plus long que large, droit et cylindroïde en avant, droit, fortement sillonné et rebordé en arrière, où il est plus étroit; à peine arrondi sur les côtés. On aperçoit, au delà du bord antérieur, un sillon transversal; il est longitudinalement convexe, à peine visiblement ponctué, peu velu; les poils dorsaux sont noirs, ceux latéraux blancs. *Écusson* moyen, circulaire, d'un noir mat, ponctué. *Élytres* une fois et demie aussi longues que le corselet, coupées rectangulairement sur l'épaule, qui est élevée, ensuite déprimée à sa partie interne, s'élargissant depuis le milieu latéral jusqu'à l'extrémité de la marge, arrondies jusqu'à la suture, qui forme à l'extrémité un rectangle; elles sont convexes, brillantes, à peine distinctement ponctuées, peu velues, couvertes d'un poil blanc qui est plus visible vers l'extrémité, sur la suture et la marge; celles-ci sont faiblement rebordées et sillonnées. *Corps* moins brillant en dessous; côtés de la poitrine munis de poils blancs régulièrement disposés, ce qui les fait paraître comme obliquement ridés. *Pattes* revêtues d'un poil blanc assez épais.

Trouvé à Tuspan par M. Sallé.

NECRODE. NECRODES. *Winkins.*

N. ANAL. *N. analis.* Chevrolat.

Punctulatus, atro-nitidus. Thorax inæqualis, ruber, in medio nigricans. Elytra tricostata, suturæ aculeata, in mare, apice latiora, in femina elongata. Anum sanguineum.

Longueur, 16-19 millim.; largeur, 7 1/2 10 millim.

Noir brillant. *Tête* aplatie, allongée, étranglée posté-

rieurement en forme de cou, ayant une carène occipitale semi-circulaire. *Palpes* filiformes, ferrugineux sur le sommet des articles. *Chaperon* échancré et d'un jaune tomenteux, impressionné d'une ligne transversale. *Antennes* dépassant le milieu du corselet, à massue triarticulée, brunâtre, terne. *Yeux* livides, globuleux. *Corselet* rouge, noirâtre sur le disque, plan, quoique un peu élevé au centre, marqué de quatre côtes longitudinales, dont les deux internes sont sillonnées au milieu et les deux basales courtes; en arrière des yeux part une dépression longitudinale qui est sinueuse et entière; il est finement pointillé. *Écusson* grand, sinueux et aigu en arrière, pointillé. *Élytres* deux fois et demie aussi longues que le corselet, droites à la base et de la largeur de ce dernier en cet endroit, un peu crochues sur l'extérieur de l'épaule, avancées et arrondies sur le milieu latéral, terminées en pointe aiguë sur la suture, mais beaucoup plus élargies et arrondies sur le sommet de la marge chez le mâle et fort amincies chez la femelle; elles offrent trois côtes longitudinales, dont les deux internes sont sinueuses et obliques vers le sommet; la côte suturale est entière, la médiane peu saillante antérieurement, et l'externe limitée à la callosité qui existe environ aux deux tiers de leur longueur; elles sont finement et régulièrement ponctuées, la marge est mince et élevée. *Épipleures* canaliculés, pointillés sur la moitié interne, lisses sur celle externe. *Corps* noir, abdomen avec les deux derniers segments sanguins. *Pattes* longues, lisses, tarses antérieurs du mâle modérément et également avancés et dilatés de chaque côté, simples chez la femelle.

Trouvé par M. Sallé, à Orixaba, sur des animaux morts, dans le courant de septembre. Ce voyageur attribue la rareté des Insectes nécrophages en Amérique au nombre infini d'Oiseaux et d'animaux qui s'en nourrissent et les font disparaître de suite. Je crois que la même espèce se retrouve au Brésil.

ENEMA. Enema. *Kirby-Hope, Coleopterist Manual*, p. 83.

1. E. lupercus. *E. lupercus*. Chevrolat.

Simillimis Scarabæo Titormo *Pertyi. Niger, castaneus, cornu capitis ut in* Sc. Pan. *Fab., sed brevior sine dente dorsali. Thorax postice elevatus, bicornutus, nitidus, punctatus, interstitiis punctulatis, lateribus magnopere sculptus. Elytra margine punctato-striata, sulcis brevibus obsoletis tribus vel quatuor, dorso punctulatus, stria suturali obsulcata et punctata. Pedes antici extus 4-dentati.*

Longueur, 45 millim.; largeur, 25 millim.

Cet Insecte ressemble beaucoup au *Sc. Pan* ♂ et au *Titormus* de Perty, que quelques personnes considèrent comme n'étant que la femelle de la même espèce. Il se rapproche du premier par la corne de la tête, qui, cependant, est moins longue, plus aiguë et sans dent dorsale, et du deuxième par son corselet bidenté et élevé sur la base; mais ces deux dents sont plus avancées et leur évasement est régulièrement cintré. Celui-ci a toute la région dorsale lisse, brillante, ponctuée, et la ponctuation est plus serrée vers sa partie postérieure, les interstices ont un pointillé nombreux, les côtés sont largement guillochés et comme ridés. La plupart des traits marginaux sont arqués et ont leur ouverture oblique et tournée vers les angles postérieurs. Il offre, près du bord latéral, une plaque longitudinale lisse, qui est plus prononcée que dans les deux autres Insectes. *Écusson* angulairement arrondi. *Élytres* à stries latérales ponctuées avec quelques points irréguliers; tous ces points sont arrondis, assez enfoncés, plans dans le fond, avec un cercle sur le bord de chaque; pointillées

et luisantes à partir des deuxième et troisième sillons obsolètes et courts qu'on observe vers le milieu de chaque étui. La strie suturale est presque sinueusement sillonnée, interrompue et ponctuée vers l'extrémité. Jambes quadridentées; du reste, semblable, pour la forme et la couleur, aux espèces que j'ai déjà citées.

Il m'a été adressé par M. Hopfner, de Darmstadt.

2. E. ENDYMION. *E. endymion.* Chevrolat.

Mas. *Niger subnitidus, fere opacus. Caput cornu erecto, trifore, crebre punctato, clypeo rotunde bidentato. Thorax dorso postico gibbosus, summitate obsolete et breviter sulcatus, antice inflexus, minutissime punctulatus, rimis arcuatis subdorsalibus longitudine efficiens. Scutellum castaneum. Elytra castanea, minute, irregulariter remoteque punctata, striis marginalibus punctatis, stria suturali obsulcata et interrupte punctata.*

Femina *differt cornu capitis triangulare, thorace convexo punctis majoribus, evidenter punctatis.*

Var. β ♂ *capitis cornu breviore subconico, acuto, elytris atro-maculatis.*

Longueur ♂, 37 1/2 millim.; largeur, 20 à 22 millim. — ♀ 32 1/2; 17 1/2 millim.

Il est d'un noir terne, quoique brillant. *Tête* armée d'une corne presque droite, qui a, chez le mâle, depuis 7 jusqu'à 12 millimètres de longueur; elle est un peu courbe, terminée en pointe, plane latéralement et antérieurement, et faiblement sillonnée de ce côté, mais arrondie postérieurement; elle est inégalement ponctuée, d'une manière serrée et ruguleuse. Chez la femelle, cette corne occupe, par sa base, toute la largeur de la tête, et est triangulaire. *Chaperon* du mâle relevé, muni de deux

dents divergentes et arrondies; il est rétréci et à peine échancré chez la femelle. *Corselet* très gibbeux en arrière, incliné sur le devant, très faiblement sillonné sur la partie élevée, chargé d'une ponctuation excessivement serrée, ruguleuse et inégale; les côtés dorsaux offrent une série longitudinale de traits guillochés, dont un grand nombre est placé obliquement et de forme arquée; du côté de la base et près des angles postérieurs ils deviennent plus nombreux; il est sinueusement cintré sur la tête, rebordé, sillonné et garni en avant d'une frange de poils roux, bi-sinueux sur la base et arrondi sur le milieu. Chez la femelle ce corselet est convexe, déprimé en avant, plus brillant, ponctué plus distinctement et d'une manière plus grande; les rides sont plus droites. *Écusson* anguleusement arrondi, châtain. *Élytres* d'un châtain luisant, à pointillé distant, ayant quelques stries marginales ponctuées, moins marquées sur la femelle, et deux ou trois sillons obsolètes sur le disque; strie suturale sillonnée, profonde, non entière, offrant des points quelquefois interrompus. *Pattes* et *corps* en dessous d'un brun clair. Jambes antérieures bidentées : celles du mâle ont un petit rebord saillant, les suivantes ont des coutures denticulées et poilues.

La variété β mâle a la corne de la tête guère plus longue que celle de la femelle; les élytres ont quelques taches noires et arrondies.

Trouvé par M. Sallé, en juin, à Tutepec, dans des chemins très humides.

DYNASTE. DYNASTES. *Mac-Leay*.

1. D. ÉLÉPHANT. *D. elephas*. Fabricius (Pl. 109 et 110).

Mas *scutellatus, cervino-villosus. Caput cornu unidentato, nigro, plicato, apice bifido; clypeo bispinoso. Thorax gibbus, antice bicornutus. Pedes nigri, nitidi, tibiis externe tridentatis, anticis longis arcuatis.*

Longueur, 11 cent. 1/2; largeur, 46 mill.

Femina *Niger cinereo et parce pilosus. Caput rugosum, in medio corniculatum. Thorax scabrosus, reticulo-punctatus, plaga laterali glabra. Elytra rugulosa, dorso excavato punctata inæqualia. Pedes breves, tibiis anticis dentibus tribus validis, quatuor posticis dentibus tribus geminis.*

Longueur, 7 centim., 3 millim.; largeur, 43 millim.

Scarabæus elephas, FAB., *Sy. ent.*, p. 7-16; *Ol. ent.*, t. I, n. 3, p. 11, 6, pl. 15, f. 138, *a. b*, Herbst.

Plus grand et moins large que le *Sc. acteon*, noir, couvert en dessus d'un poil ras fauve, très serré. Tête armée d'une longue corne noire qui est dirigée en avant, un peu arquée, transversalement ridée. A la base de cette corne, en dessus, il en existe une autre également avancée, courte, recourbée en dessous et arrondie; mais elle est entièrement velue, gibbeuse à sa partie médiane et déprimée postérieurement. *Corselet* avec deux cornes en devant, latérales, divergentes, qui partent des angles antérieurs; légèrement comprimé et gibbeux sur le milieu antérieur; les bords sont sinueux, noirs et étroits, une ligne dorsale obsolète. *Écusson* triangulaire, grand, ponctué, lisse sur

les côtés. *Élytres* très finement ruguleuses, fauves, parsemées d'un tiqueté fin qui est formé de petites places glabres. *Pattes* noires, cuisses luisantes, aplaties, jambes antérieures longues, cambrées, tridentées, ainsi que les quatre suivantes. Abdomen de sept segments, le premier très court, le cinquième le plus grand.

Fabricius et quelques autres entomologistes ont donné, à tort, la Guinée pour patrie à cette espèce; elle est réellement originaire du Mexique et se trouve près des côtes, sur un arbre qui croît au bord de la mer. Les naturels lui ont donné, par ce motif, le nom d'*Alveonte del mare.* L'exemplaire de ma collection a été trouvé aux environs d'Alvarado, par M. Sallé; il m'a rapporté qu'on lui en avait montré un d'une taille tout à fait extraordinaire. J'ai reçu une corne d'un mâle provenant de San-Blas. Le voyageur à qui elle était due avait écrit une note mentionnant que les Indiens la suspendent à leur cou comme amulette.

La femelle de cette espèce n'a été ni figurée ni décrite par aucun auteur. Olivier indique comme s'y rapportant une variété mâle dont nous donnons un dessin au trait sur notre planche. Elle se rapproche de la femelle du *Sc. acteon*, même grandeur, plus étroite, scabreuse, d'un noir terne. *Tête* arrondie, faiblement déprimée entre les yeux, sur chaque côté, convexe, terne, postérieurement luisante, à points élevés sur leurs bords, scabreuse. Une petite corne à pointe mousse sur la partie centrale. *Chaperon* bi-épineux, échancré semi-circulairement. *Corselet* formé comme celui du *Sc. acteon* femelle, couvert de points arrondis, élevés et scabreux, surtout près des côtés sur le milieu latéral une petite élévation lisse, allongée, sillon dorsal moins indiqué sur la base, bords légèrement relevés et sillonnés. *Élytres* peu pubescentes, cendrées, arrondies sur l'extrémité de la marge, rectangulaires sur le dedans de la suture, marquées, sur les côtés, de petits points assez nettement impressionnés; ils deviennent gros, excavés vers

le haut de chaque étui, à partir d'une strie géminée, courte, qui commence à la base, au tiers interne jusqu'à la suture, interstices ruguleux inégaux; les inégalités que l'on remarque proviennent d'espaces mamelonnées. Un sillon raccourci et postérieur au tiers latéral; strie suturale ponctuée, marge mince, relevée. *Corps* à villosité fauve. Abdomen de six segments. Cuisses revêtues de poils roux de couleur ardente; postérieures élargies, finement pointillées; jambes scabreuses ponctuées, antérieures courtes, extérieurement tridentées, suivantes munies de six épines externes disposées deux par deux. Dans les deux sexes, l'abdomen, vu en dessus, offre, sur le bord des quatrième, cinquième et sixième segments, un stigmate petit et profond.

Cette femelle a été trouvée noyée, sur le bord de la mer, par M. Sallé.

1. D. HYLLUS. *D. hyllus.* Chevrolat. (Pl. 111 et 112.)

Affinis scarabæo Tytio et Perseo Olivieri. Caput nigrum, cornutum, cornu protenso, subacuto, ad apicem internum late dentato. Thorax niger, punctatus, dimidia parte posticali glaucus, punctulis nigris inoratus nigroque marginatus, antice longe cornutus (cornu nigro incurvo, in extremitate subtruncato, fere hujus fisso, in parte inferiori flavo et dense villoso) ad basin longe cornu angulose bidentatus. Scutellum nigrum læve. Elytra glauca rotundis maculis nigris plus minusve signata, anguste nigro-marginata. Corpus nigrum, ano pilis flavis et longis villosissimo.

Mâle, longueur, 74 millim.; largeur, 33 millim.

Vert glauque vernissé, noir brillant en dessous. *Tête* noire, finement ponctuée, sinueuse sur ses bords, coupée

droit et relevée étroitement sur le chaperon, munie d'une corne qui s'avance obliquement sur l'extrémité. Cette corne est noire, arquée, terminée obtusément; elle offre, près de son sommet interne, une dent quelquefois fort large. *Palpes* et *antennes* noirs. *Corselet* ayant 26 millim. de longueur sur 20 de hauteur, semi-circulairement échancré en avant, légèrement sinueux en arrière, où il s'arrondit un tant soit peu sur le milieu; côtés régulièrement arrondis sur les deux tiers postérieurs, angles antérieurs assez avancés, aigus, postérieurs arrondis; il est rebordé de tous côtés, excepté, cependant, derrière la tête, du côté de laquelle on voit une frange de poils blonds couchés et soyeux. La moitié antérieure est noire, fortement ponctuée, l'autre moitié est glauque, chargée d'un tiqueté fin, noir, et de taches irrégulières, arrondies, de même couleur, les points des bords sont plus grands et allongés; une corne noire, avancée, se recourbe sur la tête; elle part du milieu antérieur, est élargie à sa base, tronquée et presque fendue sur l'extrémité, très velue en dessous, avec la villosité jaunâtre, serrée, longue. On voit, de plus, une dent angulaire de chaque côté, qui part au dessous de la corne principale. *Écusson* grand, triangulaire, un peu cordiforme. *Élytres* ovalaires, convexes, sinueuses à la base, arrondies sur l'épaule, régulièrement sur le sommet de la marge, rectangulaires sur le dedans de la suture, d'un vert glauque vernissé, marquées de grosses taches rondes, noires, plus ou moins larges et nombreuses, une strie courte et ponctuée près de l'écusson. La suture est plane et la marge peu relevée et arrondie; elles sont étroitement et entièrement marginées de noir. *Corps* d'un noir luisant; poitrine finement anguleuse; abdomen à points espacés, couvert d'une villosité peu abondante, espacée, qui devient roide, longue et nombreuse sur le dernier segment; jambes antérieures tridentées.

Il est moins grand que le *Sc. Perseus* d'Ol. et ressemble

beaucoup au *Sc. Tytius* de F. pour la couleur; mais ce dernier est moitié plus petit, a les cornes de la tête et du corselet courtes et aiguës.

M. Sallé l'a pris à Orixaba, dans le courant de septembre; il le dit fort rare.

La femelle (pl. 112), qui fait partie de la collection de M. le marquis de la Ferté, ressemble assez à la femelle du *S. Hercules*.

G. TRICHODÈRE. TRICHODERES.

(Τριχωδης, velu; δερη, cou.)

Nouveau genre de la famille des Longicornes, tribu des Prioniens. *Tête* arrondie, excavée sur la face, bituberculée entre les antennes, carinée le long des yeux, en avant. *Palpes* fort longs, premier article des *maxillaires* plus court que le troisième, deuxième ayant un peu plus d'une ligne de longueur, quatrième coupé obliquement en hache, aplati; le dernier des labiaux est formé de la même manière, le pénultième a à peu près l'étendue du troisième article des *maxillaires*. *Mandibules* courtes, robustes, closes, rugueusement ponctuées, lisses en dessus; la gauche est entaillée en cintre et l'angle terminal est aigu. *Antennes* assez rapprochées, implantées sur la base externe des tubercules et en avant des yeux, au dessus du milieu, un peu plus courtes qu'une élytre, minces, velues, de onze articles, premier en massue, deuxième noduleux et transverse, troisième plus allongé que les autres (ayant 1 ligne 3/4 de longueur), quatrième de la longueur du premier, suivants presque égaux, diminuant insensiblement vers l'extrémité, les quatre derniers sillonnés. *Yeux* latéraux oblongs, plus larges par le bas, assez rapprochés en dessus, couverts de hachures fortes. *Corselet* transversal, longuement velu, droit au sommet, facilement sinueux et arrondi extérieurement sur le milieu

de la base, muni de deux épines latérales droites, dont une sur chaque angle. *Écusson* large, carré, un peu arrondi et très velu en arrière. *Élytres* allongées, droites latéralement, convexes, plus courtes, plus étroites et plus pâles chez le mâle, arrondies rectangulairement sur l'épaule et sur la suture, mais régulièrement sur le sommet de la marge, inégales, ponctuées, luisantes; trois nervules longitudinales obsolètes; une épine suturale courte et obtuse. *Pattes* longues, droites, rapprochées, les postérieures un peu plus espacées; cuisses velues, renflées à leur naissance; jambes un peu plus courtes, tronquées et élargies sur leur extrémité, et terminées par deux épines très petites. Tarses de cinq articles; le premier des antérieures et des médianes conique, un peu plus long chez celle-ci; le premier des postérieures a environ une ligne d'étendue; deuxièmes articles triangulaires, troisièmes largement bilobés, quatrièmes à peine visibles et seulement en dessus, cinquièmes arqués, moyennement longs, munis de deux crochets aigus et opposés. *Sternum* non proéminent. *Poitrine* large, très velue. *Abdomen* arqué, aminci vers l'extrémité, de six segments chez le mâle, de cinq chez la femelle. *Corps* ailé.

Ce genre devra se placer près des *Macrotoma* de M. Dejean.

T. DU PIN. *T. pini*. Chevrolat. (Pl. 113.)

Testaceo vel brunneo-nitidus. Caput et thorax rufa, reticulato-punctata, cinereo-pilosa. Elytra inæqualia, punctis mediocribus profundis, obsolete tricostata. Pectus dense cinereoque pilosum. Abdomen nitidum.

Longueur du mâle, 32 millim.; de la femelle, 38. — Largeur du mâle, 10 millim.; de la femelle, 13 millim.

Tête et *corselet* ferrugineux, obscurs, chargés de points réticulés et couverts d'une légère pubescence cendrée, une

épine latérale droite sur chaque angle du prothorax ; mais celles postérieures plus longues. *Élytres* du mâle, testacées ; de la femelle, brunâtres, luisantes, inégales, marquées d'une ponctuation moyenne, profonde, non confluente, et de trois côtes longitudinales obsolètes, plus distinctes chez la femelle ; marge externe arrondie, brune, frangée de poils cendrés ; suture noirâtre, à partir du tiers antérieur seulement, terminée par une épine très petite. *Poitrine* fortement et longuement velue. *Abdomen* finement ponctué, d'un châtain clair brillant, testacé sur le bord transversal des segments.

Ce Coléoptère a été trouvé assez abondamment, par M. Auguste Sallé, à las Vigas (*terre froide*), pendant le mois d'août, sous des écorces de sapins. Les habitants de cet endroit en recherchaient les nymphes comme mets, et ils assuraient qn'elles avaient un goût très délicat.

DESCRIPTION

DE QUELQUES ESPÈCES INÉDITES D'HYMÉNOPTÈRES FOUISSEURS DE L'ANCIEN CONTINENT,

avec des observations sur plusieurs Pompiles nouveaux figurés dans la grande description de l'Égypte et restés jusqu'ici inconnus ;

PAR M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

En décrivant les Pompiles du *Voyage autour du monde* de la corvette *la Coquille,* exécuté sous le commandement de M. le capitaine Duperrey, et en préparant le texte de notre *Iconographie du règne animal*, nous avons dû, suivant la loi que nous nous sommes faite, étudier complétement chaque genre dans les auteurs, pour ne pas nous exposer à publier comme neuves des espèces déjà décrites ; ce travail nous a conduit à reconnaître que plusieurs espèces de notre collection, que nous avions dû comparer à celles du *Voyage*, étaient inédites, nous avons profité de cette occasion pour les décrire pendant que nous étions encore bien pénétré de leurs affinités avec les espèces connues, et c'est le résultat de ce travail qui fait le sujet de la présente notice.

Nous avons dédié plusieurs de ces espèces à des personnes qui nous ont donné des preuves de leur zèle pour les progrès de l'histoire naturelle, afin de leur en témoigner publiquement toute notre gratitude. Enfin nous avons reconnu, par la comparaison de nos espèces avec quelques figures des magnifiques planches de l'*Expédition d'Égypte*, que trois de ces figures offraient des Insectes très voisins des nôtres et de quelques uns de ceux qui ont été décrits par les auteurs, et nous avons tâché, autant que le permettent des figures noires, mais par analogie et aidé de la connaissance d'un grand nombre d'espèces, de faire ressortir les caractères qui les distinguent.

POMPILE DE GRAELLS. *Pompilus Graellsii.* Guér.

P. niger, capite flavo vertice nigro; thoracis antico dorso et scutello, apice femoribus, cruris tarsisque flavo-ferrugineis; alis flavis, apice nigris. (Pl. 115, fig. 1.)

Longueur, 21 millim.

Cette espèce est très-voisine du *Pompilus luteipennis* de Fabricius; mais elle en diffère par ses cuisses, qui sont noires, tandis qu'elles doivent être ferrugineuses dans l'espèce de Fabricius, puisqu'il dit deux fois dans sa description, *pedes ferruginei,* et qu'il aurait certainement parlé du noir des cuisses, comme il le fait pour le *Pompilus annulatus,* qui est aussi très voisin du nôtre.

La tête du *Pompilus Graellsii* est fauve, lisse et glabre, avec la base du chaperon, au dessous de l'insertion des antennes, et une tache sur le vertex noires. Le prothorax et le mésothorax sont fauves en dessus, avec le bord antérieur du mésothorax noirâtre; ses côtés et le métathorax sont noirs, les flancs sont striés obliquement. Les ailes sont d'un jaune fauve à nervures fauves, avec le bout noirâtre. Les pattes sont fauves, avec les cuisses noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, les tarses sont un peu plus obscurs. L'abdomen est noir, luisant et lisse; vu à la loupe, il est couvert de très-petits points enfoncés; son extrémité est garnie de poils bruns.

Ce Pompile a été découvert, aux environs de Barcelone, par M. Graells, entomologiste distingué, professeur de zoologie à Madrid; nous le lui dédions avec plaisir, comme un témoignage de notre estime.

Il y a, dans les planches d'Insectes de la grande expédition d'Égypte (pl. 17, fig. 16), la figure d'une espèce

voisine de celle-ci, et surtout du *Pompilus annulatus;* cependant l'espèce représentée diffère de ce dernier par ses pattes, qui doivent être noires ou d'un brun très foncé, par ses antennes, dont le troisième article a une longueur presque double de celle des deux premiers réunis, tandis que, dans le véritable *annulatus,* cet article est seulement un peu plus long; enfin elle en diffère encore par ses ailes, qui ont du brun à la base et au bout, tandis que celles du *P. annulatus* ne sont brunes qu'au bout. Cette espèce égyptienne a beaucoup plus de rapports avec celle du même pays, que M. Klug a publiée dans les *Symbolæ physicæ,* etc., pl. 38, fig. 3, sous le nom de *P. vespiformis,* et qu'il caractérise ainsi : « *P. fuscus abdomine nigro, segmentis quatuor intermediis medio flavis, alis luteis, basi apiceque nigris. Fem.*; » mais, quoique cette diagnose aille très-bien à la figure gravée dont nous nous occupons, la différence de taille de ces deux espèces ne permet pas de les réunir; car celle de M. Klug n'a que 19 millimètres de long, tandis que celle de l'expédition d'Égypte en a plus de 32, ce qui est près du double; nous pensons donc qu'on doit distinguer cette dernière que, du reste, Klug a considérée comme différente, puisqu'il ne la cite pas sous la sienne, et nous proposons de l'appeler *Pompilus vicinus.*

M. Spinola (*Ann. Soc. ent.*, 1838, t. VII, p. 458) semble penser que la figure d'Égypte représente le *Pomp. vespiformis* de Klug. : nous croyons que c'est à tort qu'il fait ce rapprochement.

POMPILE DE BRETON. *Pompilus Bretonii.* Guér.

P. nigro sub-cyaneus sericeus; antennis flavis; scutello sub-elevato, metathorace lævigato; thorace pedibusque nigro-brunneis; alis nigro-brunneis, apice obscurioribus violaceo-cyaneoque micantibus. (Pl. 115, fig. 2.)

Longueur, 15 à 18 millim.

La tête est noire, avec le chaperon seulement d'un fauve brunâtre chez le mâle; dans la femelle la tête est d'un fauve brunâtre un peu plus foncé vers le vertex; les mandibules sont noires au bout, les palpes et les autres parties de la bouche sont brunes dans les mâles, fauves chez les femelles. Les antennes sont d'un beau jaune orangé, avec les deux premiers articles de la couleur de la tête, les yeux sont d'un noir brun. Le corselet est d'un beau noir soyeux, avec quelques faibles reflets violets, surtout en dessus. Les ailes sont d'un brun assez foncé et transparent, avec le bout un peu plus noir; elles ont des reflets violets et bleus assez vifs et brillants; leur troisième cellule cubitale est presque de moitié moins large en haut, et la première nervure récurrente vient aboutir obliquement assez loin de la nervure de séparation des deuxième et troisième cellules cubitales. Les pattes sont de la même couleur, encore plus foncée, et paraissent presque noires; les tarses sont terminés par une petite pelote velue et par deux crochets arqués, aigus, armés, à leur côté interne et vers le milieu, d'une forte dent partant de la base et les rendant bifides chez les mâles (fig. 2 *a*), et n'offrant qu'une petite dent au milieu du côté interne, chez les femelles (fig. 2 *b*). L'abdomen est ovalaire, d'un noir assez foncé, à reflets soyeux et bleus; l'écusson du mésothorax est un peu élevé au milieu et forme pres-

que une carène longitudinale peu saillante, échancrée chez les mâles, sans échancrure dans la femelle; le métathorax est simple, faiblement arrondi, très finement chagriné.

Cette jolie espèce vient du Sénégal et de la Sicile; nous l'avons dédiée à M. Breton, homme de lettres aussi savant que modeste, qui a bien voulu nous donner plusieurs Insectes nouveaux du Sénégal, et qui a fait des démarches actives auprès d'un de ses élèves et ami pour l'engager à recueillir des espèces de tous les ordres et à en enrichir notre collection et nos publications.

Les individus de Sicile ne diffèrent en rien de ceux du Sénégal. Du reste, ce fait n'a rien de surprenant, car l'on sait que plusieurs Coléoptères sont également communs aux deux pays.

Il y a, dans les belles planches de la grande expédition d'Égypte (*Insectes,* pl. 17, fig. 18), la figure d'un Pompile noir de la taille du nôtre, qui en est bien voisin, mais qui en diffère par des antennes noires; l'examen de la belle gravure que nous citons montre bien certainement que l'espèce d'Égypte est noire, velue, avec les ailes noires ou d'un brun foncé, à reflets vifs. N'ayant pas trouvé dans les auteurs de description qui puisse se rapporter à cette figure, nous pensons qu'elle représente une espèce nouvelle à laquelle nous donnerons le nom de *Pompilus calidus.*

Nous trouvons, à la planche 17 des *Insectes* du même ouvrage, une espèce sous le n° 19, qui semble se rapprocher beaucoup de celle-ci, mais qui a les mandibules très-courtes, arrondies, et l'extrémité de l'abdomen très velue. La manière dont cette figure est gravée montre bien évidemment que l'Insecte qu'elle représente doit être noir ou noir-bleu, avec les antennes jaunes ou fauves, et que les ailes sont noires à reflets chatoyants bleus ou violets, avec le bout plus obscur. Cette excellente gravure montre encore qu'il y a un petit sillon au milieu du métathorax; nous pensons que cette espèce égyptienne est voi-

sine et cependant différente de la nôtre. Nous n'avons trouvé ni dans Fabricius ni dans Klug de description qui pût s'y appliquer, et nous croyons pouvoir la considérer comme inédite : nous lui donnerons donc le nom de POMPILE DES SABLES, *Pompilus sabulosus*.

POMPILE DE PAULINIER. *Pompilus Paulinierii.* Guér.

P. ater, cinereo-sericeus, scutello, prothorace et metathorace postice albis; alis pellucidis apice fuscis, nervulis nigris; genubus anticis flavis, tibiis intermediis et posticis extus sericeo-albis, spinis nigris, apicalibus magnis albis; abdomine nigro, segmentibus basi cœruleis, ano albo. (Pl. 116.)

Longueur, 10 millim.

Ce Pompile ressemble un peu à celui que M. Ehremberg a nommé *tibialis* dans ses *Symbolæ physicæ* (*Decas.* IV, pl. 39, fig. 6); mais il en diffère par la distribution de ses couleurs et par ses jambes postérieures, qui ne sont pas ferrugineuses; il appartient cependant à la même division à cause des cellules de ses ailes et des crochets de ses tarses.

Le Pompile de Paulinier a la tête noire, couverte d'un très fin duvet soyeux, cendré et luisant en dessus, et argenté sur le chaperon, le labre et la base externe des mandibules; les antennes sont noires. Le corselet est de la même couleur, également cendré et soyeux; le prothorax est bordé de blanc en arrière, il y a des poils blancs, très serrés et assez longs sur le bord postérieur de l'écusson et du métathorax; les flancs sont comprimés, et le côté antérieur des hanches est argenté. Les ailes sont transparentes, à nervures noirâtres, avec l'extrémité brune; la seconde cellule radiale est très étroite en avant, triangulaire à tel

point que la nervure qui la limite ne s'insère pas sous la cellule radiale, comme dans le *Pompilus viaticus*, mais vers l'extrémité de la nervure précédente. Les pattes sont noires, couvertes de duvet chatoyant cendré, surtout au côté externe des cuisses. Les genoux des cuisses antérieures ont, en dessus, une petite tache jaune; l'épine terminale des jambes antérieures et les premiers articles de leurs tarses sont jaunes en dessus. Les autres jambes sont garnies, au côté externe, d'un très fin duvet blanc-jaunâtre, soyeux; elles ont deux rangs d'épines assez fortes et noires; les deux épines terminales sont grandes et d'un blanc un peu jaunâtre, ainsi que le dessus des tarses intermédiaires; les tarses postérieurs sont noirs. Les crochets de tous les tarses sont petits et bifides. L'abdomen est presque cylindrique, un peu comprimé sur les côtés, d'un noir velouté, avec la moitié antérieure des premier, second, troisième et quatrième segments d'un bleuâtre cendré produit par un fin duvet. Les cinquième et sixième segments sont noirs, le septième est blanc.

Cette jolie espèce a été trouvée au Sénégal; nous la dédions à M. Paulinier, comme un témoignage de notre reconnaissance pour le zèle avec lequel il a bien voulu, sous le climat brûlant du Sénégal, se donner la peine de récolter pour nous des Reptiles, des Mollusques et des Insectes de tous les ordres; plusieurs d'entre eux sont nouveaux pour la science et seront décrits successivement, ce qui nous donnera l'occasion de citer encore les recherches de M. Paulinier et de l'encourager à rassembler des matériaux pour les progrès de l'histoire naturelle.

SPHEX DE PAULINIER. *Sphex Paulinierii.* Guér.

S. fulvus, aureo-sericeus, mandibulis apice verticeque nigris; alis flavis, apice nigro brunneis; abdomine nigro, petiolo segmento primo, secundo, postice excepto, anoque fulvis. (Fœm.) (Pl. 114.)

Long., 43 millim.; enverg., 62 millim.

C'est la plus belle espèce que nous connaissions dans ce genre : sa tête est fauve, avec les yeux bruns; les antennes sont fauves, un peu obscures à l'extrémité; tout le devant de la tête est garni d'un duvet très serré à reflets d'or; l'extrémité des mandibules et tout le vertex sont noirs. Le corselet est fauve, garni d'un duvet soyeux à reflets dorés; le prothorax est étroit, court, échancré au milieu; le mésothorax est un peu obscur en arrière, avant l'écusson, qui est d'un fauve plus vif et composé de deux lobes bien distincts, avec un petit sillon au milieu qui se prolonge jusqu'au bord postérieur du métathorax; celui-ci est arrondi, strié transversalement, avec un stigmate très visible de chaque côté. Les ailes sont d'un beau jaune un peu orangé, à nervures fauves, avec l'extrémité largement bordée de noir à reflets un peu bleus et violets; la bordure du dessous des supérieures est un peu plus large et se voit en transparence; le lobe inférieur des postérieures est incolore et transparent. Les pattes sont grandes, d'un fauve assez vif et luisant; l'abdomen est ovalaire, lisse et luisant, porté par un pédicule assez long; ce pédicule, le premier segment et le second sont fauves; le bord postérieur de ce second segment et tous les autres sont d'un noir vif avec l'extrémité de l'anus fauve.

Ce magnifique Insecte a été pris au Sénégal par M. Paulinier.

AMMOPHILE A VENTRE BLEU. *Ammophila cyaniventris.* Guér.

A. nigra, cinereo-pubescens, antennis articulo primo, prothoracis lateribus, coxis femoribus anticis et intermediis et squama alarum rufo-brunneis; alis brevibus, pallide infuscatis, apice brunneis, violaceo micantibus; abdomine cyaneo-nitido, apice dilutiore, petiolo atro. (Mas.)

Longueur, 22 millim.

Il ne peut être comparé, pour la couleur, à aucune des espèces connues; mais il appartient à la même division que l'*Amm. sabulosa;* sa tête est plus large que le corselet, noire, avec quelques poils noirs et cendrés; le premier article des antennes, la base des mandibules et les palpes sont fauves. Le corselet est noir, rugueux, couvert de duvet cendré assez serré, avec le prothorax et le mésothorax en avant striés transversalement; les côtés du prothorax sont fauves. Les ailes sont courtes, comme dans le *sabulosa*, transparentes, d'un brun jaunâtre pâle, avec le bout plus foncé et les nervures noirâtres; elles ont des reflets vifs d'un beau violet. Les pattes sont noires, les antérieures ont les hanches et le dessous des cuisses et des jambes d'un fauve brunâtre; l'épine des jambes antérieures a, au côté interne, une assez large membrane cornée. L'abdomen est d'un beau bleu foncé et luisant, avec le dessus des quatre derniers segments garni d'un duvet blanchâtre qui les fait paraître d'un bleu plus pâle; le pétiole est fort long et noir.

Cette espèce vient du Sénégal, d'où elle nous a été envoyée par M. Paulinier.

G. CORDULIE. CORDULIA. *Leach.*

C. SPLENDIDE. *C. splendens.* Pictet.

Capite flavo, nigro maculato ; thorace viridi nitente maculis fasciisque flavis ; abdomine nigro-virescenti maculis luteis.

Longueur, 0,080; enverg., 0,100.

Je ne connais que la femelle de cette belle espèce, qui m'a été envoyée de Montpellier. Elle a la taille et un peu de l'apparence extérieure du *Cordulegaster annulatus ;* mais la forme de sa lèvre inférieure et de ses appendices anaux l'en éloigne complétement. Ces caractères, joints au petit œil lisse, accessoire à l'œil principal et placé sur la tempe, ne permettent pas de douter un instant qu'elle n'appartienne au genre *Cordulia.* Elle a les plus grands rapports, dans sa forme et dans la nervation de ses ailes, avec la *Cordulia Curtisii*; elle se distingue, d'ailleurs, de toutes les espèces de ce genre par sa grande taille et par les taches et bandes jaunes de son thorax.

DESCRIPTION. (*Femelle.*) Yeux bruns avec le petit œil accessoire bien marqué; devant de la tête jaune, avec une bande longitudinale sur la lèvre, le tour du labre et l'extrémité du chaperon noirs; une tache de même couleur sur le front, rectangulaire et jointe au vertex par trois traits visibles en dessus; vertex terminé par deux pointes, tout entier d'un noir bleuâtre ainsi que l'occiput. Thorax d'un vert métallique brillant, avec une mince ligne longitudinale sur son milieu, deux taches en avant, allongées, une bande sur les côtés, une tache triangulaire en avant de l'origine de chaque aile antérieure, et une marque en arrière des

pattes postérieures et en dessus du thorax, d'un jaune doré. Abdomen très comprimé, noirâtre, avec un léger reflet vert; le premier anneau noir; le second marqué d'une large bande transversale dans son milieu en dessus, et de deux taches latérales à sa base, jaunes; les troisième, quatrième, cinquième et sixième, avec deux taches à peu près triangulaires, réunies par un de leurs angles sur la ligne médiane; septième fauve à sa base, en dessus; huitième, neuvième et dixième noirs. Appendices anaux supérieurs courts, coniques, pointus, un peu sinueux, noirs. Pattes noires, avec un léger reflet brun sur les cuisses et les tarses. Ailes brillantes, teintées légèrement de jaune, cette couleur étant plus marquée vers l'extrémité; nervures toutes noires; ptérostigmates petits, d'un brun foncé; membranule d'un gris clair. Je ne connais pas le mâle. — De Montpellier.

F. J. PICTET.

Ayant reçu cet hiver (1843), de M. Amédée Guinard, de Montpellier, plusieurs exemplaires de la nouvelle espèce nommée *Cordulia splendens* par M. Pictet de la Rive, je puis compléter la description donnée par ce savant en ajoutant celle du mâle.

Mâle. Par ses couleurs il ne diffère presque pas de la femelle; mais les formes, comme on devait s'y attendre, sont très-distinctes. L'abdomen est cylindrique, non comprimé, un peu élargi à son extrémité; le deuxième segment porte deux oreillettes saillantes, brunes. Le bord anal des ailes inférieures est subitement anguleux, comme chez les mâles des genres *Gomphus, Lindenia, Cordulia,* etc. Les appendices anaux ressemblent, dans leur ensemble, à ceux de la *Cordulia Curtisii.* Ils sont de la longueur du dernier segment, noirs, presque glabres, les supérieurs imi-

tant ceux du *Gomphus Graslini* (Rambur), cylindriques, comme coudés et recourbés en dedans, à partir de leur milieu et finissant en pointe aiguë inclinée en dehors et en haut. Le côté intérieur cilié, l'extérieur ayant vers son milieu, au coude, une forte dent; la dernière moitié granulée en dessous. Appendice inférieur un peu plus long que les supérieurs, concave, en forme de cuiller, rétréci à son extrémité, qui est très légèrement bifide. Les bords renflés. Parties génitales du deuxième segment très peu proéminentes.

En ce qui concerne en commun les deux sexes, j'ajouterai quelques observations à ce qu'a fait connaître M. Pictet.

Cette espèce diffère, par ses formes, des autres Cordulies européennes. Elle rentre entièrement dans le nouveau genre *Macromia* (Rambur), créé pour des espèces de l'Inde et de l'Amérique septentrionale. Les principaux caractères qui distinguent les Macromies des Cordulies sont d'avoir les onglets des tarses entièremeut bifides, les deux branches étant presque égales; d'avoir environ le double de nervules dans le premier espace costal jusqu'au point cubital, qui est plus près du sommet de l'aile (aux ailes supérieures de la *M. splendens*, il y a quinze nervules dans cet espace, et neuf dans le second, jusqu'au ptérostigma). Le petit œil accessoire est aussi plus distinct que chez les Cordulies.

Les Macromies sont de grande taille; elles ont l'apparence et la coloration générales des Cordulégasters. Les appendices anaux des femelles sont très petits, couchés sur une protubérance qui termine l'abdomen, caractère qu'elle a en commun avec la *Cordulia Curtisii*, espèce qui doit former une section particulière.

E. DE SÉLYS-LONGCHAMPS.

Avril 1843.

G. HÉTÉROPALPE. HETEROPALPUS. *Buquet.*

Corps (fig. 1) allongé, épais, un peu déprimé en dessus.

Tête (fig. 2) saillante, inclinée, légèrement rétrécie en arrière. *Yeux* ovalaires, distants du bord du corselet. *Antennes* insérées près de la bouche, en avant des yeux, un peu plus longues que le corps, composées de onze articles filiformes et pubescents, le deuxième très petit et globuleux, tous les autres à peu près d'égale longueur. *Mandibules* avancées, peu saillantes, arquées et en partie recouvertes par le labre. *Palpes maxillaires* (fig. 3, 4) très développés, en forme de T, et de quatre articles; le premier très court, le second très long et légèrement arqué, le troisième très petit, presque globuleux, le quatrième de la longueur du second, droit et tronqué à l'extrémité, ayant à sa base un appendice soudé, d'une grande longueur, terminé par un crochet et entièrement couvert de poils assez longs. *Palpes labiaux* (fig. 5, 6) relativement très courts, à dernier article ovoïde.

Prothorax cylindrique, d'un tiers plus long que large, épineux sur les côtés, tuberculeux en dessus. *Prosternum* non saillant en pointe. *Écusson* arrondi. *Élytres* coriaces, parallèles, allongées, coupées carrément à la base, arrondies au bout. *Pattes* fortes et courtes, cuisses en massue. *Tarses* épais, moins longs d'un tiers que les jambes, ayant les trois premiers articles assez larges et aplatis, le quatrième allongé, terminé par deux crochets simples.

Abdomen allongé, composé de cinq segments.

Ce genre, qui appartient à la deuxième sous-tribu des Lepturètes de Serville, doit être placé immédiatement avant les Distenies, dont il se distingue surtout par la forme de ses palpes maxillaires, par son corps généralement plus court, et par ses élytres, qui ne sont pas épineuses à l'ex-

trémité. Nous ne connaissons que l'espèce dont la description suit :

H. PRÉCIEUX. *H. pretiosus.* Buquet.

Viridi-nitens, elytris rugoso-punctatis ; antennis, tibiis tarsisque nigris ; femoribus rufis.

Longueur, 0,018 ; largeur, 0,005.

Corps entièrement d'un vert très éclatant. Palpes, antennes, jambes et tarses d'un noir mat. Tête finement pointillée, surtout antérieurement, avec un sillon profondément marqué entre les yeux. Corselet pointillé également, tuberculeux en dessus, étranglé à sa base et à son extrémité, avec une pointe assez saillante au milieu de chacun des bords latéraux. Écusson assez petit, arrondi au bout et creusé dans le milieu. Élytres parallèles, coupées carrément à la base, à angles huméraux arrondis et saillants, rebordées sur les côtés et couvertes de gros points enfoncés, beaucoup plus marqués dans les deux premiers tiers de leur longueur; la ligne suturale est un peu élevée et à reflets bleuâtres ; dessous du corps finement pointillé ; cuisses rouges.

Cette charmante espèce faisait partie d'une collection d'Insectes recueillie à Cayenne par M. Claude, et que j'ai acquise en juillet 1842.

LUCIEN BUQUET.

Nota. La fig. 7 représente la tête de la *Distenia undulata* de Fab. pour montrer les caractères différentiels qui existent entre mon genre *Heteropalpus* et le précédent.

NOTE

sur une seconde espèce du genre STENIDIA et sur un *Ctenodactyla* nouveau;

PAR M. DE CASTELNAU.

Le genre *Stenidia* a été formé par MM. Brullé et Audouin, dans leur *Histoire naturelle des Insectes*, sur un Carabique du Sénégal dont on ne connaissait jusqu'ici qu'un seul individu, faisant partie de la collection du muséum d'histoire naturelle.

Dans mon *Histoire naturelle des Insectes coléoptères*, faisant suite au Buffon de Dumesnil, j'ai placé ce genre dans mon groupe des Odacanthites, entre les *Leptotrachèles* de Latreille[1] et mes *Stenocheyles;* il est caractérisé par ses tarses à pénultième article bilobé, sa lèvre supérieure courte et transversale ; la tête est moins brusquement rétrécie en arrière que dans le premier de ces genres, et le corselet est beaucoup plus grand relativement aux élytres ; ces dernières sont plus élargies, moins allongées et moins parallèles ; leur extrémité est tronquée obliquement. L'espèce connue porte le nom d'*unicolor :* elle est entièrement d'un brun rouge.

En parcourant dernièrement des Insectes qui m'avaient été envoyés du Sénégal, je remarquai un petit carabique que j'avais, au premier abord, confondu avec la *Drypta ruficollis*, dont il a entièrement les couleurs, mais qui me parut bientôt avoir un facies tout différent, et je reconnus bientôt que ses palpes ne permettaient pas de le placer dans le groupe des *Dryptites*, et qu'il ne pouvait rentrer que dans le genre *Stenidia* de M. Brullé. Procédons actuellement à la description de ce joli insecte.

[1] Auxquels on doit probablement réunir les *Rhagocrepis* d'Eschscholtz.

ST. D'EDWARDS. *St. Edwardsii.* De Castelnau.

Tête d'un bleu noir, couverte de gros points écartés les uns des autres; labre d'un brun obscur; mandibules brunes; palpes d'un jaune testacé, avec le dernier article plus obscur; antennes d'un jaune clair, un peu pubescentes; corselet allongé, renflé au milieu, couvert de points gros et plus serrés que ceux de la tête; il présente au milieu la trace d'une ligne longitudinale; sa couleur est d'un brun rouge, ainsi que l'écusson; les élytres sont d'un bleu luisant: elles sont couvertes de fortes stries longitudinales formées de gros points enfoncés, et paraissent comme crénelées; le dessous du corps, à l'exception du prothorax, est d'un noir un peu brun et luisant; vu à une forte loupe, il présente une ponctuation très-fine; les pattes sont de la couleur du corselet, avec l'extrémité des cuisses obscure. — Long. 6, larg. 2 millim. (Pl. 119)

De l'établissement français de Galam, sur la partie supérieure de la rivière du Sénégal. J'ai dédié ce joli insecte à M. Milne Edwards, zoologiste bien connu.

Je joindrai ici la description d'un Cténodactyle qui me semble également nouveau.

CTÉNODACTYLE BICOLORE. *Ctenodactyla bicolor.* De Castelnau.

D'un noir luisant; tête avec deux impressions longitudinales placées en avant; parties de la bouche et antennes d'un jaune testacé, ces dernières pubescentes; corselet avec de forts rebords latéraux, et présentant dans cette partie de petits plis transversaux; il a un sillon longitudinal au milieu; les élytres ont de fortes stries crénelées; dessous du corps d'un brun presque noir et luisant. pattes d'un jaune testacé. — Long. 13, larg. 4 millim.

Cet Insecte vient du Brésil et se place à côté du *C. Tristis* de M. Gory.

MÉMOIRE

SUR LES MOEURS DE QUELQUES *BUPRESTIDES*

dans tous les états de leur vie,

pour servir à l'histoire de ces Coléoptères,

PAR M. V. PECCHIOLI,

Membre de la Société entomologique de France et de plusieurs autres Sociétés savantes.

A une époque où l'amour des sciences naturelles en général, et, plus particulièrement encore, celui de l'Entomologie est tellement répandu qu'il n'est, pour ainsi dire, pas de coin sur la terre qui ne possède ses entomologistes, ses amateurs ou, tout au moins, ses collecteurs d'Insectes, il n'est pas surprenant que le nombre des ouvrages qu'on publie journellement sur cette science se trouve augmenté de manière à rendre maintenant presque impossible, je ne dirai pas de les posséder tous, mais seulement de s'en tenir au courant.

Cependant une des parties les plus intéressantes dans cette science, l'étude des mœurs de ces petits êtres dans tous les états de leur vie, n'a malheureusement été que trop longtemps négligée : c'est cette étude qui, aidée de l'anatomie comparée, nous rend le plus souvent raison de leur conformation, et peut nous fournir des moyens faciles de détruire les espèces nuisibles ou d'empêcher du moins les ravages qu'une grande partie d'entre elles font dans nos

arbres, dans nos récoltes, dans mille objets destinés à satisfaire à nos besoins.

Il est néanmoins bien vrai qu'avec les progrès de la science il s'élève de toutes parts d'éminents naturalistes qui, convaincus de cette vérité, dirigent spécialement leur attention sur une branche si importante de l'Entomologie et rendront à l'agriculture et aux autres sciences économiques les services les plus signalés, en publiant les résultats de leurs recherches.

Excité par l'exemple et par l'utilité de cette sorte de travaux, quoique avec la conscience de la faiblesse de mes moyens, je me suis proposé d'étudier, de mon côté, les mœurs des espèces de Coléoptères que je suis à même d'observer avec plus de facilité et de succès.

Placé avantageusement dans un pays très abondant en Buprestides [1], et considérant la difficulté d'examiner les mœurs d'Insectes très nuisibles, dans leur état de larve, à plusieurs espèces de plantes, et qui n'opèrent souvent leurs ravages que dans les troncs les plus durs, je crus que je ne ferais pas une chose tout à fait inutile pour la science, si je pouvais parvenir à recueillir à leur sujet des faits positifs afin de les soumettre ensuite aux naturalistes.

Ayant d'abord capturé, en 1831, plusieurs individus d'un Insecte très nuisible aux poiriers, dans lesquels il vit [2], et sur les mœurs duquel on n'avait alors aucun renseignement, il était très naturel que le désir me prît de

[1] Quoique Florentin, j'habite Pise depuis plusieurs années.

[2] *Buprestis Fabricii*, Rossi. Je me crois obligé de relever ici une faute, peut-être d'impression, qui s'est glissée dans le bel ouvrage de MM. Gory et Castelnau sur les Buprestides, et particulièrement à la page 9 du supplément, où, en donnant la figure de la larve de notre Insecte, ils disent, entre autres, qu'ils n'ont pu se procurer aucun détail sur les métamorphoses de cet Insecte, et qu'on sait seulement que sa larve vit dans le *prunier*. J'y suis d'autant plus intéressé, que ces messieurs ajoutant : « Nous tenons cette larve de

commencer par là mes observations, que je continuai ensuite pendant plusieurs années.

J'étais déjà décidé à publier, il y a quelques années, les résultats de mes recherches, lorsque j'appris que M. le docteur Joseph Bertoloni, naturaliste distingué de Bologne, venait de lire, à la Société de médecine de cette ville, un excellent mémoire sur ce même Insecte, mémoire qu'il se proposait de publier, ainsi qu'il le fit ensuite, en 1841, sous le titre de *Commentarius de Bupreste Fabricii, deque damnis ab eruca ejus illatis.*

Chacun connaît le mérite de cet ouvrage, tant pour les observations soigneusement répétées et pour la précision des descriptions qu'il renferme, que pour la vérité et la délicatesse des figures qui l'accompagnent, sans parler de l'élégance de son style.

Je m'abstins de donner aucune publicité à ce que j'avais pu observer moi-même sur les mœurs de ce Buprestide avant que l'écrit de M. Bertoloni eût vu le jour, afin d'éviter tout soupçon de plagiat, ou du moins des répétitions inutiles. Cependant, aussitôt que, par la complaisance même de l'auteur, je fus mis en possession d'un exemplaire de son travail, je m'aperçus que, ainsi qu'il arrive ordinairement dans les observations faites par plusieurs personnes séparément, si nous tombions d'accord sur la plupart des faits, il en était cependant qui avaient échappé à mon observation, et d'autres aussi qui ne s'étaient point présentés à M. Bertoloni. Je crus, par conséquent, qu'il serait intéressant pour l'histoire de notre Insecte de publier ce que j'en savais de mon côté ; ainsi que je me proposai de le faire aussitôt que j'aurais ramassé sur d'autres espèces de cette même famille un nombre d'observations suffisant pour former du moins une petite brochure.

la complaisance de M. Pecchioli. ..., etc. ; » je pourrais être accusé de les avoir induits moi-même dans cette erreur.

Venant pourtant de lire, dans le nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle* qu'on publie, à Paris, sous la direction de M. d'Orbigny, et précisément à l'article *Bupreste*, que l'on connaît très peu les larves des Insectes de cette famille, après avoir lu les observations de feu M. le professeur Audouin sur les larves de deux Buprestides dans la séance de la Société entomologique de France du 21 décembre 1836; la notice de M. le docteur Aubé sur l'*Agrilus viridis*, consignée dans les *Annales* de la même Société, même année, ainsi que ce qui a été rapporté par MM. Gory et Castelnau, dans leur *Histoire des Buprestides*, sur l'œuf et la larve du *Sternocera chrysis*, sur celle des *Bupr. gigantea* et *Fabricii* même, et du *Capnodis tenebrionis*; et après avoir fait mention de l'excellent mémoire de M. Bertoloni sur le *Bupr. Fabricii*, je me suis cru, pour ainsi dire, obligé de soumettre au public non-seulement ce que j'ai à ajouter à l'histoire de ce dernier Insecte, mais aussi tout ce qu'il m'a été possible d'observer jusqu'à présent sur d'autres espèces de cette famille, dont je ne cesse de m'occuper[1].

Il est premièrement très évident, par l'écrit de M. Bertoloni, qu'il ne lui est jamais arrivé de découvrir la nymphe de notre Coléoptère[2]; pendant que, plus heureux en cela que lui, j'en obtins une en 1832, dont, quoique j'eusse eu le malheur de la perdre, je peux encore donner quelques renseignements. — J'aime, en attendant, à relever ici la justesse de la conjecture de ce savant naturaliste, que la

[1] Le *Capnodis cariosa*; le *Buprestis alni*, l'*Acmœodera quadrifasciata* m'ont déjà fourni beaucoup de matériaux auxquels j'espère pouvoir ajouter mes recherches sur l'*Agrilus bifasciatus* pour en former le sujet d'un second mémoire, dans lequel je me propose d'exposer aussi quelques idées sur une classification de cette famille tirée de l'anatomie interne et des mœurs des Insectes qui la composent.

[2] *Frustra quoque per plures annos ipsam erucam perquisivi in pyrorum caudicibus, etc.* Bert., *Comment.*, p. 6.

transformation de la larve en nymphe s'opère dans cette portion de ses galeries, que l'on trouve plus ample, à proximité de la surface extérieure de la plante[1]; ayant trouvé moi-même, dans une situation pareille, non seulement la nymphe dont je viens de parler, mais aussi toutes celles que j'ai obtenues par la suite, mutilées ou écrasées et dont, par conséquent, je ne pus tirer aucun parti.

La nymphe dont il est ici question était encore très tendre et d'un blanc de cire, avec les yeux seulement, les mandibules et les crochets des tarses d'un brun marron[2]. Les parois de la cavité dans laquelle elle se trouvait étaient tapissées d'une pellicule blanche, cartilagineuse et tellement adhérente, qu'on ne pouvait l'en détacher sans lésion.

Combien de temps l'Insecte demeure-t-il dans cet état, et combien en emploie-t-il depuis sa naissance pour y parvenir? Il m'a, jusqu'à présent, été impossible de le constater, et il me paraît très difficile de pouvoir jamais y parvenir. Que la vie des Buprestides en général soit très longue, cela est déjà prouvé par plusieurs faits, parmi lesquels il n'en est peut-être pas de plus remarquables que celui d'un individu du *Bupr. ænea* sorti d'un meuble que je possédais déjà depuis sept ans, ce qui nous conduit aisément à penser que cet individu ne pouvait compter moins de neuf ou dix ans de vie.

M. Bertoloni déclare, en outre, qu'il ignore complétement si les trous par lesquels l'Insecte sort de la plante y sont pratiqués par la larve avant de passer à l'état de nymphe, ou bien par l'Insecte parfait[3]. — Que le lecteur me

[1] *Novi tantum partem extimam cuniculi, quæ hinc pertinet ad corticem, inde ad recentius lignum, esse ampliorem; atque sententia mea eruca hic loci veluti in nido transit in aureliam.* (Bertol., *ib.*)

[2] Du reste, elle ressemblait presque entièrement à celle que je donne dans la planche 121 qui accompagne ce mémoire, fig. 6 et 7.

[3] *Num eruca hæc antequam in aureliam convertatur, corrodat*

donne encore quelques moments, et je rapporterai ici ce qu'il m'a été accordé d'observer sur cette opération.

Ayant fait abattre, en 1835, un poirier, j'en fis scier le tronc, une partie des branches et des racines en plusieurs morceaux de 33 centimètres de longueur, dont je déposai un certain nombre dans ma chambre, afin de pouvoir plus aisément et plus souvent les observer. — Comme ces morceaux de bois se trouvaient à proximité d'un mur derrière lequel brûlait continuellement le feu d'une cheminée, il arriva que notre Insecte commença à se développer vers la moitié du mois de mars, c'est à dire environ trois mois plus tôt qu'à la campagne, pendant que je n'en obtins que vers la fin du mois d'avril suivant, des autres morceaux du même arbre qui se trouvaient dans un endroit moins chaud.

Ayant répété les mêmes observations l'année suivante, j'en obtins à peu près les mêmes résultats[1], si ce n'est que j'eus alors le bonheur de voir à quelle époque de sa vie et comment l'insecte s'ouvre le trou par lequel il doit sortir de sa cachette. Dès qu'il a subi sa dernière métamorphose et que ses mandibules ont repris la consistance et la force qu'elles avaient entièrement perdues dans l'état de nymphe, il commence à ronger le bois et à former un trou elliptique pareil à ses deux plus grands diamètres (de 11 à 13 millim. sur 7 à 9 millim.), qu'il conduit ainsi jusqu'à la surface extérieure de la plante. Cette opération, à laquelle il emploie, à ce que je peux croire, deux ou trois jours, étant achevée, l'Insecte se retire dans l'intérieur de son trou, pour s'y tenir pendant un espace de temps pareil, afin peut-être de laisser, à l'air qui y pénètre alors, le temps de faire acquérir à son corps plus de consistance. Après

corticem, an potius cortex corrodatur ab Insecto perfecto, postquam exierit a cuniculo, id me latet. (P. 6.)

[1] Après la seconde année aucun individu ne s'est plus développé, parce que le bois s'étant entièrement desséché n'a plus été propre à la nutrition des larves.

quoi l'animal sort de son trou, s'arrêtant à côté quelque temps, avant de commencer aucun mouvement. Il ne m'est jamais arrivé d'en voir aucun prendre le vol dans la chambre, quoique plusieurs individus y aient vécu pendant longtemps en parfaite liberté. — Je n'ai pas non plus saisi leur accouplement, soit dans la maison, soit à la campagne, et moins encore découvert l'endroit où la femelle dépose ses œufs. Si cependant une conjecture m'était permise, je serais d'opinion qu'ils sont déposés à proximité du collet et des racines de la plante; car c'est précisément dans ces parties que j'ai trouvé les galeries les plus étroites et les plus jeunes larves, et j'ai toujours vu ces galeries procéder de bas en haut et jamais dans le sens contraire, quoique M. Bertoloni pense que la femelle les dépose peut-être dans les fissures de l'écorce ou bien dans les trous par lesquels les insectes sont sortis[1].

A l'appui de ma supposition, il se présente un fait analogue concernant un autre Buprestide[2] très abondant dans les bois de S. Rossove, près de Pise, où l'on trouve précisément les larves et les trous elliptiques pratiqués par l'Insecte parfait dans ces billots de pins qui, après que le tronc en a été abattu, restent sur place avec leurs racines plus ou moins enterrées.

Il ne me reste rien à ajouter, pour le moment, au sujet du *Bupr. Fabricii*, si ce n'est que ses ravages ne sont pas si abondants chez nous qu'ils paraissent l'être, d'après M. Bertoloni, dans les environs de Bologne, où il nous dit que l'Insecte se trouve en une telle abondance, qu'on peut en saisir plusieurs centaines d'individus, tandis que je n'en ai jamais obtenu moi-même que trente ou trente-six par an d'un bon nombre de poiriers, et que personne, que je sache, ne s'en est jamais procuré un tel nombre.

[1] *Voyez* son mémoire, p 8.

[2] *Bupr. mariana* var *florentina*. Dahl.

Cependant, puisqu'il m'est arrivé de faire mention du *Bupr. mariana* var. *florentina*, je saisis volontiers cette occasion pour exposer ici les résultats des différentes observations que j'ai pu faire aussi sur cet Insecte dans tous les états de sa vie.

Ce Bupreste, ainsi que je viens de le dire, est très abondant dans la superbe forêt de S. Rossove, que le grand-duc de Toscane possède près de Pise, où, en se promenant pendant les chaleurs de l'été, à travers ses pins antiques, on le voit voler en grand nombre de l'un à l'autre de ces arbres, s'arrêtant de préférence sur la résine qui en découle, et dont je crois, sans cependant l'assurer, qu'il fait sa nourriture.

Invité par cette abondance d'individus et par la proximité de l'endroit non moins que par ma prédilection pour cette belle famille de Coléoptères, je n'épargnai ni peines ni soins pour parvenir à connaître les mœurs de ce Buprestide, les étudiant non seulement à la campagne, mais dans ma maison même, afin d'en former l'histoire la plus complète que je pourrais.

Il serait inutile de répéter ce que j'ai déjà fait remarquer plus haut, quant à la place dans laquelle j'ai trouvé non seulement les larves, mais encore les nymphes dans tous leurs différents passages, et les individus prêts à sortir parfaits de leurs trous. Je me contenterai pourtant d'ajouter qu'il ne m'est jamais arrivé d'en trouver aucun individu, ni dans un tronc ni dans une branche de pin ; mais d'y apercevoir même un seul trou qui pût me faire présumer qu'il y en eût jamais existé. J'ai toujours trouvé, au contraire, dans les racines et les billots ci-dessus mentionnés, des larves de toute grandeur, depuis les plus jeunes, qui comptaient à peine 7 ou 9 millim. de longueur, jusqu'aux plus adultes, qui surpassent quelquefois celle de 7 centimètres.

Cette larve ressemble beaucoup à celle du *Buprestis*

Fabricii décrite et figurée par M. le docteur Bertoloni, étant comme elle d'un blanc de cire[1], et composée de treize segments[2] dont le premier, qui contient la tête, est le plus grand, et de même supérieurement et inférieurement pourvu d'un écusson coriacé jaunâtre, avec un petit sillon bifide sur le supérieur et linéaire sur l'inférieur; écusson qui, au moyen des papilles plus foncées et crochues en arrière, en forme de râpe, dont il est fourni, sert à la larve, qui est apode, à avancer dans ses galeries[3]. Les deuxième et troisième segments sont très raccourcis et plus étroits que le premier; le quatrième plus étroit encore que les deux précédents; les six suivants tous uniformes et presque rectangulaires; le onzième est plus gros et plus allongé, le canal digestif faisant une circonvolution dans cet endroit; le douzième plus court et se rétrécissant dans sa partie postérieure, et le treizième enfin, ou anal, très petit, presque ovalaire, et avec une espèce de sillon à son extrémité, qui se termine inférieurement à l'anus, et qui le fait paraître bilobé. Tout le corps est pourvu en dessous de poils très rares et très courts d'un jaune doré (pl. 120, f. 1-2).

[1] Cette couleur, indiquée par M. Gory comme étant un jaune-orange, ne peut être que l'effet de l'alcool dans lequel je l'ai envoyée.

[2] M. Bertoloni ne donne à sa larve du *Fabricii* que douze segments, pendant que M. Gory lui en reconnaît treize. Je ne puis me prononcer ni pour l'un ni pour l'autre, n'ayant plus aucune de ces larves; mais il me semble me rappeler que le nombre des segments était de treize, ainsi que celui de l'*Agrilus Aubei*, pendant que, dans le *Capnodis tenebrionis*, M. Gory n'en a trouvé que douze.

[3] M. Gory dit simplement que ce premier segment *est ponctué en dessus*. Il paraît que l'écusson inférieur lui a échappé, ainsi que la forme des points. Voilà ce qu'en dit M. Bertoloni et ce que j'avais observé moi-même longtemps avant : « *Ad motum obtinendum animal laxat utramque partem capitis* (c'est à dire la supérieure et l'inférieure), *quæ lineæ instar scabra est; et ita laxatas impellit in parietes cuniculi ut caput suum fixet ad quod lente et successive reliqui annuli corporis retrahuntur*..... » *Voy.* son *Comment.*, p. 5

Toutes les parties de la bouche sont plus ou moins d'un brun ferrugineux. Les antennes, d'un jaunâtre clair, sont composées de quatre articles, dont le basilaire est le plus gros ; les deux suivants sont graduellement plus petits, mais toujours cylindriques, pendant que le dernier, qui est blanc, a une forme hémisphérique se rapprochant de la tête d'un champignon (pl. 120, f. 3). Les palpes sont de la même couleur et garnis de poils foncés et roides, ainsi que la langue, qui est plutôt épaisse, arrondie à son extrémité, et qui atteint la longueur des palpes (pl. 120, f. 4).

Les mandibules sont cornées, noires, plus claires à la base et munies, à leur extrémité, de trois dents presque égales, dont la supérieure ou extérieure pourvue d'une crénelure qui ressemble à une quatrième dent plus courte. Il en existe une autre arquée et pointue à la base inférieure de chaque mandibule[1].

Je ferai observer, au sujet des deux écussons qui servent, pour ainsi dire, d'organes de locomotion, que je les ai trouvés pourvus, en dessous, de gros faisceaux musculaires disposés de manière à prouver clairement la fonction à laquelle ces écussons sont destinés. — Je me réserve, au surplus, d'en donner la description et la figure dans un petit ouvrage que je me flatte de pouvoir un jour publier, assisté par la complaisance de M. le docteur Pacini, habile et scrupuleux dissecteur d'anatomie comparée à l'université de Pise.

Je donne ici seulement quelques figures de la larve, de la nymphe dans différents états, et de l'Insecte parfait au moment où il vient de se métamorphoser.

Quant au temps employé par ce dernier pour le devenir, je me vois encore forcé de n'émettre aucune opinion, jusqu'à ce que le hasard m'en ait fourni les preuves. Je crois,

[1] D'après M. Bertoloni, la larve du *Bupr. Fabricii* n'aurait que deux dents à ses mandibules.

cependant, pouvoir juger de celui qu'il passe proportionnellement dans l'état de nymphe, ayant suffi de quelques jours à un individu que j'en ai pu garder dans une boîte pour sortir de la souche à l'état d'Insecte parfait, quoiqu'il me parût nouvellement transformé quand je l'y découvris en état de nymphe. En quoi je dois me croire très heureux, attendu que, de plusieurs individus que je possédais dans le même état, je ne pus conserver que celui-là, tous les autres ayant péri par le simple effet de l'air.

Les deux dernières métamorphoses ont lieu aussi dans une cavité plus large que le reste des galeries que la larve s'est creusées avant de s'engourdir, à proximité (14 à 16 millim.) de la surface extérieure de la plante[1]. Et nous avons ici une preuve étonnante de la finesse des sens de ces petits animaux, lorsqu'on voit cette cavité pratiquée dans l'épaisseur du bois, là où celui-ci est dépourvu d'écorce, pendant qu'on la trouve dans l'écorce elle-même, dans les endroits qui en sont recouverts[2], ce qui nous prouve comment l'Insecte sait calculer l'épaisseur par laquelle il a besoin de rester séparé de l'air afin d'accomplir ses mystérieuses opérations. Je n'ai cependant trouvé aucune de ces cavités pourvue de la pellicule blanche et cartilagineuse dont l'était celle du *Bupr. Fabricii*, ce qui me fait regarder ce fait plutôt comme dépendant de quelque circonstance particulière que comme une normalité.

Ce que pourtant je peux rapporter ici avec certitude, l'ayant vu se répéter dans plusieurs individus, c'est la méthode suivie par la nymphe en prenant sa consistance et les couleurs métalliques. — Dès que la larve est passée à l'état

[1] Ces galeries sont, ainsi que celles du *Bupr. Fabricii*, plus ou moins irrégulières, tant par rapport à la largeur qu'à la direction qu'elles suivent, et qui est presque toujours tortueuse.

[2] Je n'ai observé cette circonstance que dans les pins, dont l'écorce est d'une grande épaisseur.

de nymphe, elle devient plus molle encore qu'elle ne l'était auparavant[1], et prend une couleur plus blanche, ainsi qu'il arrive dans toutes celles des autres Buprestides que j'ai pu observer jusqu'ici (pl. 121, f. 6, 7). Le premier changement de couleur se fait dans les yeux et les mandibules, qui deviennent d'un brun marron (fig. 8). On commence ensuite à voir les articulations des tibias avec les cuisses prendre une couleur métallique verdâtre (*id.*) qui passe ensuite à toutes les jambes, les tarses exceptés. Le second changement consiste dans la coloration de l'abdomen en un verdâtre à reflets dorés, commençant sur les bords et s'étendant par degrés vers le centre, jusqu'à ce que la couleur soit entièrement réunie. Viennent ensuite la tête, une partie du thorax et le sternum, pendant que l'autre portion du thorax, les élytres, qui restent encore, avec les ailes, sur la partie inférieure de l'Insecte, et les tarses, conservent toujours leur blancheur et leur mollesse (fig. 9). Lorsqu'enfin les élytres ont pris la place qui leur est destinée et que les tarses aussi ont acquis leur couleur métallique, elles continuent de garder leur blancheur jusqu'à ce qu'elles aient acquis leur longueur naturelle, et, dans cet état, on aperçoit sur leur surface plusieurs stries très minces et une ponctuation très serrée (fig. 10); elles prennent enfin à leur tour une belle couleur verte de cuivre à reflets bronzés, en commençant par la base, et perdant, à mesure qu'elles se solidifient, leurs stries et leurs points, qui se confondent dans les rugosités et les fossettes qui caractérisent plusieurs espèces de leur genre, pendant que la même couleur s'étend sur toutes les parties inférieures du thorax.

Arrivé à cet état, l'Insecte, ainsi que je l'ai dit en par-

[1] On peut toucher et manier même (avec une certaine précaution cependant) les larves, sans les endommager ni les faire périr; pendant que le moindre attouchement et même la moindre répercussion suffisent pour nuire à la nymphe et la faire mourir.

lant de l'espèce précédente, procède à s'ouvrir une issue de cette retraite où il a passé la majeure partie de son existence, pour venir, resplendissant et sous l'influence de l'astre vivifiant, accomplir le grand mystère auquel il fut destiné par le créateur, et rendre à la terre le tribut de ses dépouilles. — La couleur change alors sur les élytres et les autres parties supérieures en celles du bronze à reflets verdâtres, pendant que l'abdomen, les jambes, etc., prennent celle du cuivre le plus luisant.

La chasse de ce Bupreste est très facile et peut se faire de deux différentes manières : soit avec le filet ordinaire, dans les heures les plus chaudes de la journée, soit en secouant les jeunes pins avant que le soleil ait atteint son pouvoir.

Nonobstant la grande abondance de ce Coléoptère dans le bois de S. Rossove, je ne sache pas qu'il y opère de très grands ravages, étant très rare qu'on abatte des pins pour cause de déchet. Au surplus, il y a plusieurs autres larves qui vivent aux dépens de cet arbre, et j'y ai trouvé moi-même celles de l'*Ergates faber*, de différents *Callidium*, du *Criocephalum rusticum*, du *Platycerus caraboides*, Fabr., du *Dorcus parallelipipedus*, etc., ainsi qu'une infinité de Xylophages.

Je crois maintenant que, pour rendre l'histoire de ces deux Buprestides complète, il ne nous reste plus qu'à en obtenir les œufs et à établir avec certitude la place où ils sont déposés. — Je dirai cependant que l'analogie me conduirait à penser qu'ils ressemblent à ceux du *Capnodis cariosa*, que j'ai déjà obtenus, et qui sont parfaitement ovales et de consistance très molle : ce qui viendrait à l'appui de mon opinion concernant leur dépôt, dans un endroit plus mou et plus humide que ne l'est le tronc d'un arbre [1]

[1] Il est à remarquer que je n'ai encore trouvé la larve de ce Buprestide que dans les racines du *Pistacia lentiscus*, ce qui viendrait soutenir encore mon opinion.

où ils se dessécheraient bientôt et, par conséquent, s'altéreraient et périraient. — J'aime enfin à espérer que, par les recherches que je ne discontinue pas de faire sur d'autres espèces de cette famille, nous pourrons parvenir à réunir des faits suffisants pour nous en faire déduire ce qu'il nous reste encore à savoir.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 120.

Fig. 1. Larve de *Buprestis mariana* var. *florentina*, Dahl., vue en dessous.

Fig. 2. *Id.*, vue en dessus.

Fig. 3. Bouche de ladite larve vue en dessus.

Fig. 4. *Id.*, vue en dessous.

Fig. 5. Mandibule droite vue en dedans.

PLANCHE 121.

Fig. 6. Nymphe du même Bupreste en dessous.

Fig. 7. *Id.*, vue en dessus.

Fig. 8. Avec les yeux et les mandibules brun marron et les articulations des tibias avec les cuisses prenant la couleur métallique.

Fig 9. Ayant pris le vert métallique dans toutes ses parties inférieures, excepté les tarses, une portion du thorax, les élytres, etc.

Fig. 10. Avec les élytres et les ailes étendues à leur place et atteignant le bout de l'abdomen.

OBSERVATA

quædam de HYMENOPTERIS ROSSICIS,

AUCTORE G. FISCHER DE WALDHEIM.

BOMBUS MELINOIDES. — *B. hirsutus flavus, ano aurantiaco; capite nigro lævi.* — Hab. in vicin. Irkutsk. — Long., 10 l.

Pro nova specie habita sed sine alio dubio coincidens cum B. sibirico, Fabr. (Piez., 349, 34; *hirsutus flavus, thoracis fascia anoque fulvis*). Etsi in nostris individuis fascia thoracis minus appareat. Magnitudine *B. fragrantis*, Pallas, Saint-Fargeau, t. 464, 9 (*B. pratorum*, F.). Excepta fascia thoracis nigra. B. fragrans distinguitur adhuc fronte triangulatim flava hirsuta.

APIS DAURICA. — *A. nigra, abdomine nitente, pilis griseis marginato; thorace cinereo hirsuto, alis hyalinis, nervis fuscis.* — Hab. Irkutsk et Ross. merid. — Long., 6 lin.

EUMENES VENUSTA (Pl. 122, f. 1-2). — *E. nigra, flavoque variegata; thorace nigro antice, maculis lateralibus et posticis flavis; scutello flavo lineis incurvis nigris; abdominis petiolo segmentoque priori basi nigris; punctis in femina tribus fasciaque in mare tridentata nigris.* — Long. feminæ, 7 1/2 lin.; maris, 5 1/2 lin.

Caput atrum. Labrum flavum. Antennæ nigræ, articulo primo flavo. Oculi nigri. Thorax ater, lamina antica profunde emarginata, maculis lateralibus posticaque subquadrata flavis; scutello flavo, lineis semicircularibus nigris. Abdomen flavum, segmento primo infundibuliformi basi nigro, secundo in femina basi punctis tribus mediis, in mare fascia tridentata nigris. Pedes flavi. Alæ fuscescenti-hyalinæ, margine antico flavescentes. — Hab. ad Ural fluvium inferiorem, raro.

TENTHREDO NYCTEA. — *T. nigra, antennis filiformibus multiarticulatis nigris; abdominis segmentis* 2, 3, 4, *rufis; coxis pedum posticorum macula baseos nivea.* — Hab. in Rossia australi; T. Blandæ Fab., affinis.

TENTHREDO GROSSULARIÆ. — *T. nigra nitida, antennis elongatis fuscis; abdomine pedibusque pallidis; alis hyalinis, apice dilatatis, abdomine longioribus.* — Hab. in Rossia meridionali. — Long., 2 1/2 lin.

AMMOPHILA ELONGATA. — *A. nigra, argenteo-pubescens; antennis nigris thorace brevioribus; abdomine longissimo rufo, petiolo anoque rufis; pedibus feminæ anticis ferrugineis, posticis subnigris, in mare nigris argenteo-tomentosis.* — Hab. in Rossia australi. — Long., 10 lin.

AMMOPHILA NITIDA — *A. nigra vix pubescens, nitida; antennis thorace brevioribus; thorace subinterrupte convexo; alis auro-fuscescentibus; abdominis segmentis quinque ferrugineis, ano nigro; pedibus gracilibus nigris.* — Hab. in Rossia australi. — Long., 9 1/2 lin.

SPHEX OBSCURA. — *Sph. atra opaca, antennis longitudine thoracis; abdomine planiusculo, subpubescente, segmento priori ferrugineo; alis nigricanti-hyalinis; pedibus nigris, femoribus crassioribus.* — Hab. in Rossia australi. — Longit., 7 lin.

Ad Panzeri Pompilum gibbum accedit, sed petiolus abdominis bi-articulatus.

POMPILUS SESQUIALTERUS (Pl. 122, f. 3). — *P. ater, subholosericeus, antennis nigris, capitis thoracisque longitudine æqualis; abdomine nigro; fasciis secundi et tertii segmenti luteis, ad marginem inferiorem subrepandis, priori latiore; pedibus nigris, tarsis posticis longissimis, femoribus tibiisque subæqualibus; alis cæruleo-nigris, abdomine longioribus.* — Hab. ad Volgam inferiorem. — Long. 10 lin.

POMPILUS ALIENUS. — *P. niger, cano-subpubescens; antennis apice crassioribus, thorace parum longioribus, a basi ad dimidium luteis, apice flavis; thorace nigro, puncto ad alas utrinque calloso luteo; abdominis segmentis tribus prioribus luteis, nigro cinctis, posterioribus nigris; pedibus omnibus luteis; alis fuscescentibus abdomine vix longioribus.* — Hab. in Rossia australi. — Long., 6 lin.

SCOLIA RUFIVENTRIS. — *S. nigra, raro hirsuta, abdomine ferrugineo basi apiceque nigro, segmentis omnibus cinereo-ciliatis, tibiis tarsisque ferrugineis.*

Affinis Hylotomati abdominali Fabr. ciliis segmentorum abdominis omnino discrepat.

MYZINE SPINOSA. — *M. nigra, raro pubescens, thorace linea antica punctisque pone alas duobus sulphureis, abdomine singulis flavis continuis quinque, pedibus flavis basi nigris, ani spina recurva.* — Hab. in Rossia meridionali. — Long., 6 lin.

MYZINE ARCUATA. — *M. nigra, raro-pubescens, thoracis scutello flavo, abdominis lineis transversis subarcuatis flavis quinque, ano trispinoso.* — Hab. in Rossia meridionali. — Long., 5 lin.

MELECTA FASCICULATA. — *M. nigra, thorace cinereo piloso fascia transversa nigra; abdomine glabro nitido segmentis tribus mediis utrinque maculis niveo-pilosis, ano fusco; pedibus canescenti-pilosis.* — Hab. ad Ural fluvium superiorem.

Caput nigrum fronte albido-pilosum, stemmatibus tribus in triangulum dispositis, oculis lateribus vix prominulis. Antennæ nigræ, thorace capiteque subæquales, in femina subgeniculatæ, in mare filiformes. Thorax cinereo-pilosiusculus fascia media transversa nigra, scutello integro. Abdomen atrum, læve, nitidum, segmentis tribus inter-

mediis (3, 4, 5) fasciculis pilorum albidorum, ano integro, fusco-piloso. Pedes nigri, femoribus tarsisque compressis cinereo-pilosis. Alæ obscuræ, margine antico crassiori.

Nullum hujus Melectæ synonymon novi. Affinis quidem A. funebri Panz., sed variis characteribus distincta.

MELECTA QUATUORDECIM-PUNCTATA. — *M. nigra, cinereo-pubescens, abdomine glabro nitido, maculis quatuordecim rotundatis sericeo-niveis.* — Hab. ad Ural fluvium superiorem.

Magnitudine fere M. scutellaris Fabr. Caput nigrum, argenteo-tomentosum, stemmatibus tribus in lineam subrectam dispositis, oculis fuscis. Antennæ nigræ, capite thoraceque sublongiores, scapo oblongiori. Thorax niger, cinereo-pubescens, scutello acute bispinoso. Abdomen atrum, nitidum, segmento primo macula utrinque oblongo, secundo, tertio et quarto maculis utrinque duabus niveis. Anus snbbidentatus. Pedes nigri, femoribus tibiisque crassioribus, brevibus, subpubescentibus. Alæ obscuræ, venis nigris, margine antico crassiori.

G. SATURNIE. SATURNIA. *Latr.*

S. DE PERROTTET. *S. Perrottetii.* Guér.-Mén.

Sat. alis patentibus vivide flavis : superioribus apice subfalcatis, costa basi griseis ; omnibus strigis tribus lineaque marginali pallide-rubris, exterioribus duabus dentatis; ocello rotundo fulvo, extus nigro-marginato, intus linea arcuata, alba, striga media transversali, abbreviata flavida; antennis corporeque flavis, thorace antice griseo.

Enverg., 12 centimètres 1/2.

Cette belle espèce est voisine des *Saturnia Paphia* des auteurs et *Assamensis* de Helfer (*The Journ. of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. VI, p. 38, pl. 6, 1837), mais elle s distingue de la première par sa couleur jaune uniforme, par les lignes dentées et rougeâtres de ses quatre ailes et par leurs yeux petits, rougeâtres, sans aucune trace de l'espace transparent qui caractérise la *Paphia ;* la seconde en diffère par la couleur, et surtout par la bande brune ondulée et bordée de blanc de chaque côté qui traverse ses quatre ailes près du bord.

La Saturnie de Perrottet est d'un beau jaune vif, uniforme sur le corps et sur les quatre ailes. Le bord antérieur du corselet et la côte des ailes supérieures, jusqu'au milieu de leur longueur seulement, sont d'un gris un peu rosé, un peu plus foncé en arrière. Les ailes supérieures ont, près de la base, une faible ligne rougeâtre et arquée, près du bord externe deux lignes rougeâtres et dentelées, partant du sommet, ne suivant pas tout à fait parallèlement le bord externe, et s'en éloignant plus à mesure qu'elles arrivent vers le bord inférieur ; il y a, de plus, une petite ligne de

la même couleur tout près du bord externe, dont la frange est aussi rougeâtre : on voit au milieu de l'aile, et plus près de la côte, un œil assez petit, d'une couleur rougeâtre assez vive, bordé de noir extérieurement, offrant, près de son bord interne, une petite ligne arquée blanche, et au milieu un petit trait jaunâtre et transverse. Les ailes inférieures sont de forme triangulaire, avec l'angle anal assez avancé en arrière; la bande de la base est à peine visible; les deux bandes dentelées et postérieures sont parallèles au bord et n'atteignent pas la côte, et la frange seule est rousse comme aux supérieures; l'œil est placé au milieu et ressemble tout à fait à celui des supérieures, mais le trait jaunâtre du milieu est à peine visible. Le dessous est presque semblable au dessus, mais les yeux sont d'une couleur moins vive, et leur bordure externe n'est pas noire, mais d'un brun pâle. L'espace compris entre les deux lignes externes et dentelées offre des teintes d'un gris rose pâle; il y a une tache noirâtre au sommet des premières, d'un brun rougeâtre près du sommet des secondes; le bord externe des quatre est d'un jaune plus foncé avec la frange brune, précédée d'une petite ligne de la même couleur laissant entre les deux un petit filet jaunâtre. Les antennes du seul mâle que nous possédions sont jaunes, bipectinées et très-larges. Les pattes sont assez longues, velues, et semblent aplaties et dilatées de chaque côté par les faisceaux de poils qui les garnissent.

Cette espèce a été trouvée à Pondichéry par M. Perrottet, à qui la science doit tant de découvertes importantes. Ce savant voyageur nous a remis le cocon de ce Lépidoptère: il est ovale et rugueux, comme celui du *Bombyx mori*, d'un jaune tirant au fauve et formé d'une soie très-forte qui pourra devenir d'une grande utilité, quand M. Perrottet aura terminé à son sujet les expériences auxquelles il se livre depuis son retour à Pondichéry.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

DESCRIPTION

DE DEUX CICINDÉLÈTES NOUVELLES,

par M. E. F. GERMAR,
Professeur à l'université de Halle.

G. MYRMECOPTERA. *Germar.*

Character generis. — Corpus apterum. Caput exsertum, thorace latius. Labrum subquadratum, antice dentatum. Palpi labiales articulo tertio inflato. Antennæ apicem versus compressæ, dilatatæ, subperfoliatæ. Tarsi supra longitudinaliter striati.

Genus intermedium inter Dromica et Apteroessa, labri forma cum priori, palporum structura (Conf. *Hope*, Coleopt. man., p. II, tab. I, fig. 1 *c* et 1 *d*), cum altero conveniens.

MYRMECOPTERA EGREGIA.

M. nigra, opaca, punctato-rugosa, palpis pallidis, tibiis tarsisque fuscis; elytris macula basali, fascia infra medium, margineque postico albis.

Habitat in Africa intermedia (Fesogl.).

Long., 15 millim.

Caput majusculum, thorace latius, postice attenuatum, punctato-rugosum, æneo-nigrum, opacum. Oculi laterales, magni, semi-globosi. Labrum latitudine vix brevius, antice quinquedentatum. Mandibulæ in nostro specimine

sub labro reconditæ. Palpi setosi, pallide testacei, articulo apicali fusco. Mentum dente intermedio brevi, acuto. Antennæ frontis lateribus ante oculos insertæ, dimidio corporis longiores, nigræ, articulo primo obconico, crassiusculo, secundo parvo, cylindrico, tertio elongato, cylindrico, quarto cylindrico, antecedente paullo breviore, his omnibus parce setosis, reliquis compressis, dilatatis, longitudine sensim decrescentibus, ultimo subovato. Thorax latitudine antica paullo longior, basin versus angustatus, antice posticeque constrictus, supra æneo-niger, punctato-rugosus, opacus, subtus nitidior, sparsim punctatus, griseo-pilosus. Elytra oblongo-ovata, convexiuscula, pone suturam apice singulatim mucronata, profunde punctato-rugosa, nigra, opaca, plaga magna basali marginem lateralem haud attingente, fascia infra medium pone suturam interrupta, strigaque margini parallela et propinqua a medio ad apicem ducta, flavescenti-albis, punctis impressis nigris irroratis. Pectus et abdomen æneo-nigra, nitidula, sparsim punctata, griseo-pilosa. Pedes elongati, graciles, seriatim griseo-setosi, coxis viridi-æneis, posticis elongatis, trochanteribus piceis, femoribus viridi-æneis, basin versus parum dilatatis, tibiis teretibus, piceis, apice bicalcaratis, nigris, tarsis tibiarum longitudine, gracilibus, ferrugineis, articulis apice infuscatis, penultimo simplici, omnibus supra canaliculatis.

G. OXYGONIA. *Mannerheim.*

OXYGONIA DENTIPENNIS.

O. supra obscure ænea, subtus viridi-aurea, nitida, capite thoraceque transversim strigosis, elytris punctatis, apice truncatis extus spinosis, maculis tribus albis, pedibus fuscis, femoribus basi testaceis.

Habitat in Brasilia.

Long., 9 millim.

Caput obscure cupreum, subtiliter transversim striatum, oculis magnis, globosis, elevatis. Labrum luridum, medio infuscatum, transversum, margine antico bisinuatum, vix denticulatum. Mandibula nigra, basi lurida, satis longa, apice acuta, incurva, intus dentibus duobus validis longis armata. Palpi setosi, pallidi, articulo ultimo fusco. Antennæ æneo-nigræ, corporis dimidio paullo longiores. Thorax latitudine paullo longior, cylindricus, antice constrictus, margine postico linea transversa impressus, medio tenuiter et obsolete canaliculatus, supra subtiliter transversim strigosus, obscure cupreus, subtus obsolete transversim rugulosus, viridi-æneus, nitidus. Elytra basi thorace duplo fere latiora, latitudine ter longiora, lateribus fere parallelis, densius et profundius punctata, æneo-nigra, opaca, apice lateribus rotundata, medio truncata, spina utrinque extus armata. Maculæ tres albæ in singulo elytro observantur : prima humerali, secunda in medio versus marginem lateralem, tertia oblonga ad apicem margini laterali adjacente. Pectus viridi-æneum, læve. Abdomen basi viridi-æneum, nitidum, apice nigrescens. Pedes elongati, graciles, setosi, coxis viridi-æneis, trochanteri-

bus flavescentibus, femoribus nigris, basi dilatatis testaceis, apice bispinosis, tibiis angustis, femora longitudine superantibus, nigris, basi fuscis, apice bicalcaratis, tarsis elongatis, angustis, haud strigosis, nigris.

Genus Oxygonia primo a cel. Mannerheim (*Bullet. de la Soc. imp. de Moscou*, 1837, p. 47) inchoatum, a cel. Lacordaire (*Mém. de la Soc. royale de Liége,* jul. 1842) receptum, generi Cicindela certe proximum est, et partium oris structura vix discrepat. Palpi labiales quadriarticulati sunt, articulo primo brevi obconico, secundo minuto, cylindrico, difficilius ab articulo tertio elongato distinguendo, ultimo modice elongato, apicem versus nonnihil dilatato.

DESCRIPTION

DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES D'*ORTHOPTÈRES*

de la famille des PHASMIENS,

PAR M. JUSTIN GOUDOT.

Cette famille, encore si peu étudiée, nous offre des Insectes d'habitudes très variées, mais sur lesquels on possède trop peu d'observations pour en former un travail complet; aussi, sans nous occuper des dernières divisions, formées, peut-être trop souvent, sur des caractères peu satisfaisants, nous laisserons dans le genre Bactérie les Insectes qui vont nous occuper, jusqu'à ce que des observations plus nombreuses obligent à former de nouvelles subdivisions.

Les Phasmes aptères que j'ai pu observer dans l'Amérique équatoriale forment deux sections caractérisées par des habitudes assez différentes; ils font tous partie du genre Bactérie.

1° Ceux à forme grêle, à mésothorax plus long, à pattes antérieures offrant des échancrures, plus ou moins prononcées à la base, aux côtés externes, qui ont aussi des antennes plus longues, paraissent être diurnes; car on les trouve, pendant le jour, soit allant sur des feuilles ou à l'état de repos.

2° Ceux à forme plus ramassée, qui ont, au contraire, le mésothorax beaucoup plus court, à antennes moins longues et à pattes antérieures sans échancrure, sont entièrement

nocturnes et restent, pendant le jour, cachés sous des pierres ou des troncs d'arbres. C'est à cette division qu'appartiennent les Insectes qui font le sujet de cet article et qui, plus tard, formeront probablement un petit groupe à part, tant par leurs habitudes nocturnes que par la présence de petites glandes à sécrétion au thorax.

1. BACTÉRIE BOGOTIENNE. *Bacteria bogotensis.* Goudot.

Cet Insecte est long de 35 millimètres (1 pouce 3 lignes), et ses antennes ont 2 centimètres (9 lignes) de long; il est entièrement glabre, d'un noir luisant; toutes les pattes sont semblables, seulement les intermédiaires sont un peu plus courtes, comme c'est l'ordinaire dans les Insectes de cette famille. Les articles des tarses sont garnis, en dessous, de poils roux; le premier et le dernier sont les plus allongés, le pénultième étant le plus court de tous. Les antennes, filiformes et semblables dans les deux sexes, sont composées d'un grand nombre d'articles petits, cylindriques, qui vont en s'allongeant et dont les deux premiers sont plus gros et le troisième plus long que les suivants; elles sont insérées au dessus de la lèvre supérieure, entre les yeux. La tête est à peine aplatie, un peu verticale, les yeux assez grands, arrondis; la languette est divisée en quatre parties: les deux intermédiaires plus petites; les palpes labiaux offrent trois articles comprimés dont le premier est le plus court; il y a cinq articles aux palpes maxillaires, dont les deux premiers plus courts, arrondis, les deux autres égaux entre eux, un peu comprimés, le dernier conique, à peine un peu plus long que les troisième et quatrième; tous les articles des palpes sont velus; les mandibules sont dentées; la lèvre supérieure courte, en cœur; il n'y a point d'ocelles ou yeux lisses. La naissance des ailes est indiquée

par quatre tubercules rugueux, rouges dans les mâles et jaunâtres chez les femelles. Les mâles se distinguent d'ailleurs par une forme plus grêle et la présence d'un tubercule fourchu situé sous le quatrième anneau, servant probablement à contenir la femelle dans l'accouplement.

Le premier segment du thorax offre supérieurement, dans les deux sexes, à sa partie antérieure et latérale, de chaque côté, une petite proéminence percée en avant, éjaculant une liqueur laiteuse très âcre, sécrétée par deux glandes oblongues, de 1 centimètre (5 lignes) de long, situées intérieurement et latéralement dans la cavité thoracique, et aboutissant chacune par un petit canal très court aux tubercules déjà décrits; l'Insecte peut lancer cette liqueur, qui est assez abondante (2 gouttes), jusqu'à 33 centimètres (1 pied) de distance. C'est ce qu'il fait lorsqu'on le saisit[1].

Ces Insectes ont le premier estomac allongé, le gésier globuleux, sans dents à l'intérieur. Je les ai trouvés abondamment près de Bogota, capitale de la Nouvelle-Grenade, sous les pierres, aux lieux humides, mêlés avec leurs larves, qui ne diffèrent de l'Insecte parfait que par l'absence de rudiments d'ailes et par une couleur grise; ils se nourrissent d'herbes. Leurs œufs se rencontrent épars sous les pierres, où ces petits animaux se trouvent aussi réunis en grand nombre pendant le jour. Ils sont gris marbré de noir, avec l'ombilic grand. Leur forme est cylindrique, aplatie aux deux bouts; l'opercule saute lors de l'éclosion du petit Insecte; ils ont à peine 3 millimètres (1 ligne 1/4) de longueur.

Observation. — Je conservai un certain nombre de ces Insectes dans un endroit convenable pour en étudier les

[1] Depuis mon retour en Europe j'ai vu que M. Say, naturaliste américain, avait déjà fait la même observation sur un autre Phasmien qu'il a nommé Bactérie buprestoïde. (Voyez *Hist. nat. des Insectes* de MM. Audouin et Brûlé, t. IX, liv. 5.)

habitudes : ils s'accouplaient à la manière ordinaire, et restaient dans cet état une journée au moins. La femelle déposait ses œufs, qui ne s'élevaient pas jusqu'à vingt, indifféremment partout : plusieurs de ces œufs, pondus au mois d'octobre, sont éclos en mai de l'année suivante, sous l'influence d'une température moyenne de 14° Réaumur. Les petits étaient grisâtres et avaient déjà, lors de l'éclosion, 11 millimètres (5 lignes) de longueur, non compris les antennes. On voit, par la grandeur de l'œuf donnée plus haut, que ces Insectes ont, au sortir de cet œuf, à peu près quatre fois sa longueur. Chaque jour, à la tombée de la nuit, ces petits animaux sortaient de leur retraite et se répandaient sur les végétaux placés dans leur boîte; malgré mon attention, je n'ai pu reconnaître la plante qu'ils préfèrent : il se pourrait qu'ils dévorassent indistinctement différents végétaux ; toutefois il m'a paru que ce sont de petites graminées. Toute la nuit ils étaient en agitation; mais, au jour naissant, ils se retiraient sous des pierres, où on les trouvait entassés pêle-mêle[1].

2. Bactérie de Roulin. *Bacteria Roulinii*. Goudot.

Cette espèce, qui se rapproche beaucoup de la précédente par sa grandeur, à peine un peu moindre, et sa couleur qui est aussi noir luisant, mais moins foncée, s'en distingue facilement par la couleur des cuisses, qui sont rouges à toutes les pattes; mais ce qui la caractérise surtout, c'est de ne point offrir de rudiments d'ailes ou tubercules. Les deux glandes du prothorax existent comme chez la Bactérie bogotienne; les tarses et les antennes sont aussi de même conformation.

[1] Partie de ces observations corroborent parfaitement celles faites par M. Lansdown Guilding sur une autre espèce de Bactérie de la région équinoxiale de l'Amérique.

Elle est beaucoup moins commune que la précédente et se rencontre dans des localités plus élevées et, par conséquent, plus froides, désignées généralement sous le nom de Paramos.

3. BACTÉRIE DU QUINDIU. *Bacteria quindensis.*

Cette espèce, plus grande que les deux précédentes, est longue de 41 millimètres (18 lignes); elle est toute d'un brun terne, glabre, un peu rugueuse supérieurement, couverte de très petits poils roux, nombreux aux antennes, aux pattes et sur toutes les parties inférieures du corps; le mésothorax offre quelques petites aspérités à sa partie antérieure, et les segments de l'abdomen, chacun supérieurement à la partie moyenne et postérieure, une petite arête formant une sorte de carène peu prononcée sur la longueur de l'abdomen : elle n'a pas, non plus, de rudiments d'ailes ou tubercules, tandis qu'elle offre aussi les mêmes glandes du prothorax. Toutes les pattes offrent une teinte plus claire que le reste du corps et ont les articles des tarses comme les précédents; les antennes s'allongent un peu plus dans cette espèce que dans les deux précédentes, atteignent la longueur du corps, et leurs articles sont aussi plus allongés.

Elle habite dans la région froide de la Cordilière centrale de la Nouvelle-Grenade, où on la rencontre sous des troncs d'arbres tombés. Elle vit isolée, deux ou trois individus ensemble, ainsi que la Bactérie de Roulin.

Les mâles de ces deux espèces n'offrent pas le tubercule fourchu situé sous l'abdomen et qui se trouve seulement sur ceux de la Bactérie bogotienne.

J. GOUDOT.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 125.

1, 2. *Bacteria bogotensis* mâle et femelle de grandeur naturelle.
3. Sa tête grossie et vue en dessus.
4. Labre.
5. Mandibules.
6. Mâchoire et son palpe.
7. Lèvre inférieure et ses palpes.
8. Antenne du mâle très grossie et de vingt articles.
9. Partie postérieure du thorax et abdomen du mâle vus de profil.
10. Extrémité de cet abdomen vue en dessus.
11. Tarse antérieur.

Nota. Ces trois Insectes appartiennent au sous-genre *Anisomorpha* de M. Gray (*Synopsis of the specific of Insects Belonging the family of* Phasmidæ, p. 18).

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

G. CENTRIOPTERA. MANNERHEIM.

FAMILLE DES TÉNÉBRIONITES.

Antennes moniliformes, les articles premier et deuxième très courts, le troisième allongé, presque cylindrique, les quatrième à sixième trois fois plus courts que le troisième, presque carrés, les septième à neuvième lenticulaires, arrondis et comprimés, le dixième court, transverse, et presque en forme d'une petite coupe; le dernier petit, arrondi, pointu à l'extrémité. *Labre* à découvert, arrondi à l'extrémité et cilié. *Mandibules* dures, robustes, unidentées intérieurement, arquées vers l'extrémité, qui est échancrée. *Maxilles* à consistance de cuir, extérieurement membraneuses, ciliées en faisceaux, édentées. *Menton* dur, à trois carènes, échancré à l'extrémité. *Lèvre* à découvert, profondément échancrée, ciliée. *Palpes* ayant tous leur dernier article à peine plus long que le précédent, presque obconique, tronqué à l'extrémité. *Corps* oblong, aptère, le facies à peu près d'un grand *Carabus*. *Tête* avec le chaperon arrondi et la partie jugulaire très rugueuse, dont l'espace du milieu est triangulaire et offre des rugosités en travers plus fortes. *Pattes* robustes; les cuisses grossissant un peu vers l'extrémité, profondément creuses du côté intérieur; les jambes offrant une aspérité de poils roides, courts, bi-épineuses à l'extrémité; les quatre paires antérieures un peu arquées en dedans, les deux postérieures un peu arquées en dehors. *Tarses* à articles comprimés, convexes, les premier et quatrième munis, de chaque côté, d'une petite épine; les crochets du dernier article robustes, courbés, inermes.

Le nom dérive des mots grecs κεντριον, *épine*, et πτερόν, *aile*.

Ce genre, quoique établi sur un Insecte aptère, et conséquemment devant trouver sa place dans la famille des Mé-

lasomes, doit cependant être rangé parmi les Ténébrionites, à cause de la conformation des parties de la tête, des pattes et des tarses.

C. CARABOIDES. *Mannerheim.*

Nigra, nitida, capite profunde parce punctato, thorace elytris latiore, subcordato, anguste reflexo-marginato, subtilissime sparsim punctulato, elytris profunde striato-punctatis, lateribus posterius trifariam spinulosis.

Long., 30 millim.; larg., 9 millim.

Mannerheim, Beitrag zur Kafer-Fauna der Aleutischen Inseler, der Insel Sitkhas und Neu Californiens, p. 107 et 108, 222.

D'un noir luisant. Tête profondément ponctuée, la ponctuation plus serrée sur le devant, le front et le vertex lisses, le labre rougeâtre et les yeux bruns. Corselet à ponctuation très fine et éparse, avec deux petites impressions obliques sur le dos après le milieu. Élytres striées par des fovéoles imprimées, rangées en séries, ayant sur les côtés, postérieurement, trois rangées d'épines, la rangée extérieure commence au milieu et offre des épines plus longues très aiguës; les deux rangées intérieures sont plus courtes et présentent des épines plus petites et plus obtuses. Le dessous du corps offre une ponctuation rugueuse éparse, mais assez forte.

Ce remarquable Insecte habite la Nouvelle-Californie, d'où il a été rapporté par M. l'amiral Wrangel. Il en existe un seul individu dans le musée de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

Comte MANNERHEIM.

G. ELEODES. ESCHSCHOLTZ.

E. GIGANTEA. *Mannerheim.*

Elongata, nigra, supra nitida, thorace rotundato, supra convexo, basi apiceque latitudine æquali, femoribus muticis; elytris subtiliter granulato-punctatis, maris versus apicem sensim attenuatis, feminæ sesqui latioribus, pone medium dilatatis, apice subito angustatis.

Mâle : long., 34 millim.; larg., 10 millim.
Femelle : long., 36 millim.; larg., 12 millim.

Mannerheim, Beitrag zur Kafer-Fauna der Aleutischen Inseln, der Insel Sitkha und Neu-Californiens, p. 95, 206.

Elle se rapproche, par la forme, de l'*Eleodes dentipes*, Eschsch.; mais elle est beaucoup plus grande et plus allongée, entièrement d'un noir luisant. Tête presque arrondie, parsemée de petits points très serrés ayant, à chaque côté, au dessus des antennes, une impression, et une troisième sur le vertex, toutes assez faibles; chaperon très légèrement échancré au devant, un peu sinué et relevé en pli sur les côtés; yeux oblongs, à demi couverts postérieurement par un lobe de la tête. Antennes à peine de moitié plus longues que la tête, le troisième article à peu près quatre fois plus long que le suivant, les quatrième à septième obconiques, le huitième aussi obconique, mais un peu plus large, les neuvième et dixième arrondis, comprimés, le dernier un peu plus étroit, arrondi aux côtés et terminé en pointe. Corselet deux fois plus large que la tête au milieu, presque aussi long que large, antérieurement et à la base égal en largeur, ayant le bord antérieur largement échancré, avec les angles obtus et la base très légèrement émarginée au milieu, avec les angles presque droits, très arrondi sur les côtés; bord partout finement marginé, une

ligne transversale imprimée à la base, mais peu distincte, le dos convexe, parsemé de petits points. Dans les femelles l'on aperçoit deux enfoncements très légers au milieu du dos. Écusson transverse, ponctué et rugueux à la base, lisse vers la pointe, qui est arrondie. Élytres à la base plus étroites que le corselet dans son milieu et très légèrement bi-sinuées, avec les angles huméraux un peu saillants et le bord antérieur replié; elles ont plus de trois fois la longueur du corselet; celles du mâle sont, au delà du milieu, presque cylindriques, atténuées vers le sommet, avec l'extrémité en pointe; dans la femelle elles sont moitié plus larges que chez les mâles, et commencent à s'arrondir sur les côtés, depuis les angles huméraux, étant atténuées vers l'extrémité, beaucoup au delà du milieu et plus obtuses au sommet. Dans les deux sexes elles sont très convexes en dessus, parsemées de points plus fins que sur le corselet et qui, vus à la loupe, sont granulifères; le bord infléchi est très largement marginé. Le dessous du corps est, par-ci par-là, irrégulièrement strié, avec les deux derniers segments de l'abdomen assez fortement ponctués et la partie jugulaire de la tête très rugueuse et granuleuse. Les pattes sont assez longues et robustes, très fortement ponctuées; les cuisses sont inermes, édentées, et les jambes munies de poils roides, noirs et très serrés.

Cette espèce a été rapportée de la Nouvelle-Californie par M. le contre-amiral Wrangel, ancien gouverneur des colonies russes en Amérique, et fait partie du musée de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

Comte MANNERHEIM.

G. ELEODES. Eschscholtz.

E. sulcipennis. *Mannerheim.*

Elongata, nigra, opaca, capite profunde punctato, thorace subcordato, lateribus tenue reflexo-marginato, subtiliter punctulato, elytris oblongis, profunde sulcatis, postice perparum dilatatis, apice attenuatis, valde declivibus, femoribus anticis dentatis.

Long., 33 millim.; larg., 11 millim.

Mannerheim. Beitrag zur Kafer-Fauna der Aleutischen Inseln, der Insel Sitkha und Neu-Californiens, p. 94, 204.

Entièrement d'un noir obscur. Tête presque arrondie, avec une ponctuation très serrée, qui est assez profonde sur le devant et laisse une aréole lisse antérieurement sur le front; chaperon échancré au bord antérieur, devant les yeux, légèrement sinué aux côtés et un peu relevé sur la base des antennes; yeux oblongs, bruns, à demi couverts postérieurement par des paupières rugueuses. Antennes plus de deux fois plus longues que la tête, d'une conformation semblable à celles de l'*E. grandicollis.* Corselet plus de deux fois plus large que la tête, plus court que large, bord antérieur largement échancré, avec les angles presque obtus sur les côtés, surtout avant le milieu, très élargi et arrondi, puis atténué vers la base, celle-ci de largeur presque égale au bord antérieur, un peu échancrée au milieu avec les angles obtus, médiocrement convexe en dessus, à ponctuation fine, non serrée, étroitement marginé sur les bords latéraux et à la base, où la marge se confond au milieu avec la surface. Cette marge est aussi assez repliée aux bords latéraux. L'écusson court, triangulaire, lisse au milieu, avec la circonférence striée-rugueuse. Élytres antérieurement un peu plus larges que la

base du corselet, très légèrement bi-sinuées à la base avec les angles huméraux un peu saillants ; elles sont trois fois plus longues que le corselet, très peu dilatées sur les côtés, ayant leur plus grande largeur beaucoup au delà du milieu, très déclives en arrière et pointues à l'extrémité, presque déprimées en dessus, ayant les bords infléchis marginés, indistinctement sillonnés et granulifères ; sur chaque élytre il y a huit sillons profonds, dont le fond est comme râpé de petites granules ; les intervalles des sillons sont à peine convexes, avec des petits points imprimés, épars, granulifères. Le dessous du corps offre une ponctuation éparse avec de petites granules mêlées entre des strioles visibles à la loupe ; la partie jugulaire de la tête est très profondément rugueuse en travers. Les pattes sont allongées et ponctuées, les cuisses grandes et comprimées, les antérieures munies intérieurement d'une forte dent ; les jambes sont rugueuses, avec des poils roides, noirs.

Cette espèce a aussi été rapportée de la Nouvelle-Californie par M. l'amiral Wrangel, et se trouve conservée dans le musée de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

Comte MANNERHEIM.

G. ELEODES. Eschscholtz.

E. pimelioides. *Mannerheim.*

Brevis, nigra, opaca, capite thoraceque lateribus rotundato crebre rugoso-punctatis, elytris subquadratis, apice valde declivibus, dorso deplanatis, crebre granulatis, granulis reclinatis asperis piliferis.

Long., 14 millim.; larg., 7 millim.

Mannerheim. Beitrag zur Kafer-Fauna der Aleutischen Inseln, der Insel Sitkha und Neu-Californiens, p. 102, 220.

Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par sa forme courte et large; elle est entièrement d'un noir obscur. Tête presque arrondie, à ponctuation profonde, serrée et rugueuse; chaperon profondément échancré au devant, bi-sinué latéralement, avec un lobe arrondi, relevé en pli sur les yeux, ceux-ci en forme de rein, postérieurement à demi couverts comme par des paupières rugueuses. Antennes à peine plus courtes que la tête et le corselet réunis, grossissant un peu vers l'extrémité, le troisième article plus de deux fois plus long que le suivant, les quatrième à septième égaux en longueur, obconiques, le huitième un peu plus large, triangulaire, comprimé, neuvième et dixième arrondis, lenticulaires, le dernier arrondi sur les côtés et presque pointu à l'extrémité. Corselet de moitié plus large que long, antérieurement et postérieurement égal en largeur, légèrement échancré au bord antérieur, avec les angles obtus, très dilaté et arrondi sur les côtés, brusquement rétréci vers la base, qui est coupée carrément avec les angles droits, finement marginé sur toute la circonférence, convexe en dessus, à ponctuation profonde, serrée et rugueuse. Écusson en demi-cercle, très rugueux.

Élytres ayant la base plus large que celle du corselet, à épaules arrondies, trois fois plus longues que le corselet, très peu arrondies sur les côtés, vues du dessus, presque carrées, très déclives vers l'extrémité, qui est atténuée et arrondie, presque déprimées sur le dos, avec la suture un peu relevée; toute la surface supérieure et les bords infléchis sont couverts de granulations très serrées, et les granules sont inclinées postérieurement et munies chacune d'un poil noir, roide; il y a aussi deux carènes élevées sur le bord infléchi, en dessous. Le dessous du corps et les pattes sont ponctués et rugueux.

L'Insecte décrit, rapporté de la Nouvelle-Californie par M. l'amiral Wrangel, se trouve aussi dans le musée de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

Comte MANNERHEIM.

G. FONGIE. FUNGIA. *Lamarck.*

F. DIFFORME. *F. distorta.* Michelin.

F. libera, suborbicularis, lobata, subtus irregulariter concava, striata, scabra; striis tenuissimis, dichotomis, sæpe divaricatis, rugosis; stella convexa, contorta, lamellosa; lamellis inæqualibus, dentatis, ad latera granulosis; lacuna centrali subdivisa.

Diamètre, 40 à 45; hauteur, 10 à 12 millim.

Fungia distorta, Michelin. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1842, p. 316.

Habite.....

Ce Polypier, remarquable par sa forme irrégulière et par ses cinq à six lobes de grandeurs diverses, dont un paraît inférieurement se superposer aux autres, me semble d'autant plus devoir constituer une espèce, que j'ai eu entre les mains quatre individus présentant tous les mêmes caractères. Les lamelles sont droites ou recourbées, finement dentées et granuleuses des deux côtés. Les stries inférieures sont rudes au toucher.

Ma collection.

H. MICHELIN.

G. FLABELLINE. FLABELLUM. *Lesson.*

F. DE LESSON. *F. Lessonii.* Michelin.

F. liberum, compressum, cuneatum, parte inferiori alatum; exteriore strigato, rugoso, roseo; stella oblonga, lamellosa; lamellis albidis, granulosis, duodecim maximis elevatis, duodecim mediis, viginti quatuor minimis, centro profundo, papilloso, alis complanatis, granulosis, basi truncata.

Hauteur, 10; largeur, 10; petit diamètre, 6 millim.

Habite.....

Cette jolie espèce, dont nous n'avons jamais vu d'autre échantillon que celui que nous possédons, aurait, sans les appendices aliformes qui l'accompagnent, quelque analogie avec la *Turbinolia crispa*, Lmk. Nous ferons observer, à cette occasion, que Pallas (*Elenchus zoophytorum*, in-8°, p. 305) a décrit, sous le nom de *Madrepora trochiformis*, un Polypier qu'il annonce se trouver vivant dans la mer des Indes et fossile à Courtagnon. Nous doutons d'autant plus de cette analogie, que l'espèce si commune à Courtagnon, Grignon et autres localités du bassin Parisien ne paraît jamais avoir été fixée, tandis que celle des Indes aurait vécu attachée au fond de la mer. Peut-être est-ce un individu roulé de notre espèce qui aura été cause du rapprochement fait par Pallas?

Nous avons dédié ce Polypier (*Revue zoologique*, 1842, p. 119) à M. Lesson, savant naturaliste, auteur du genre.

Ma collection.

H. MICHELIN.



Guiraca *Cinerea*. *De Lafresnaye*.

G. Prêtre del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Picus *Magellanicus, King.*

G. Prêtre, del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Dendrocolaptes *triangularis*. De Lafresnaye.

C.P. Prêtre del. N. Remond imp. Annedouche sc.



Cyclarhis *nigrirostris*, *De Lafresnaye.*

G. Prêtre del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Catamblyrhynchus *diadema*. De Lafresnaye.

J. G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



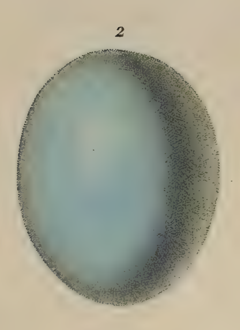
Conirostrum *Albifrons*. *Lafresnaye*.

J. G. Prêtre. del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

1



2



Œufs du **Crotophaga** *Ani.* Gmelin.

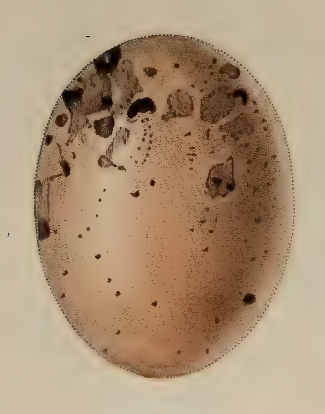
L. Bevalet del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Œuf

du Rupicola Peruviana.

Vanedouche sc. N. Rémond imp.



Œuf du Caurale.

Eurypyga phalenoïdes.

Annedouche sc. N. Remond imp.



Ampelis *aureopectus*. De Lafresnaye.

...être pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Ampelis *arcuata*, De Lafresnaye.

'cère pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Tanagra *Parzudaki*. De Lafresnaye.

G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Tanagra *Pretrei*, De Lafresnaye.

G. Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Tanagra *Nigroviridis*, De Lafresnaye.

G. Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Pipra *chrysoptera*. De Lafresnaye.

G. Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Pipra *Candei.* *Parzudaki.*

Mme de Longuemare. pinx. N. Remond imp. Annedouche sc.



Lucina *cristata*, Recluz.

G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.





Bulimus *Malleatus*, Jay.

G. Pretre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



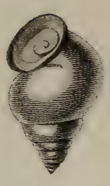


Bulimus *fulguratus*. Jay.

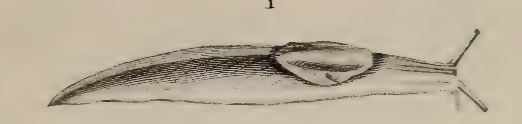
G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

2





1

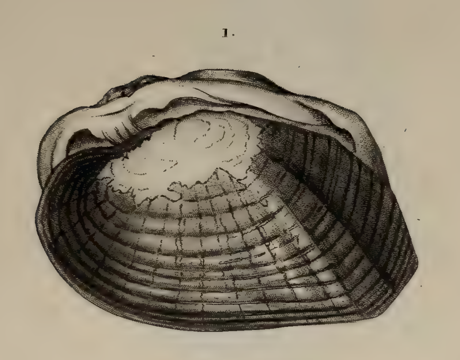


1. Limax *rustica*, Millet.

2. Paludina *decipiens*, Millet.

Millet del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

1.



2



Unio

1. U. *Bigerrensis.* 2. U. *Manca.* *Millet*

Millet, del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*





Bulimus *Powisianus*. Petit.

Prêtre. del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.





Bulimus *subventricosus* *Petit.*

Prêtre pinx. *V. Bemond imp*





Bulimus *Goudotii*. Petit.

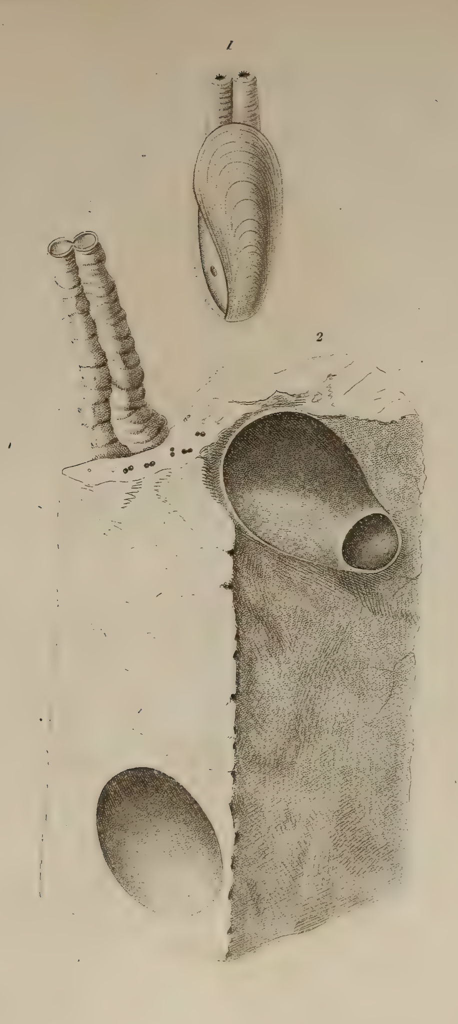
Prêtre pinx. N. Rémond, imp. Annedouche sc.



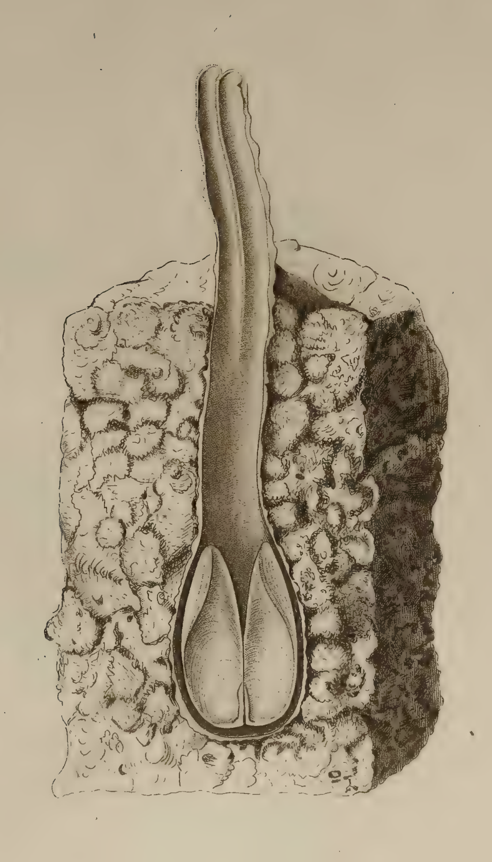


Carocolla *Subplanata*. *Petit*.

Prêtre del. *N. Remond imp.* *Annedouche sc.*



Gastrochœna *modiolina*. Spengler.



Gastrochœna *modiolina*. *Spengler*.

Guilliaud. del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.



Gastrochœna *modiolina*, *Spengler*.

Gaillard del. *N. Rémond, imp.* *Annedouche, sc.*



Conus *Delessertii*. Récluz.

J. G. Prêtre, pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.









Cyclostoma *Naticoides*, *Réclux*.

J. G. Prêtre, pinx. *N. Rémond, imp.* *Annedouche sc.*





Cyclostoma *chlatratula, Récluz.*

J. G. Prêtre, pinx [illegible] *imp.* *Annedouche sc.*





Pupa Arata. Réclus

Prêtre pinx. N. Remond imp. Annedouche.





Pupa *Jehennei*, Recluz.

J. G. Prêtre, del. V. Remond imp. Annedouche sc.



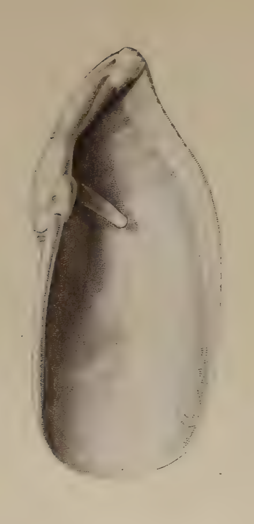


Castalia *Dupret*, *Réclus*.

J. G. Prêtre del. Bertrand imp.

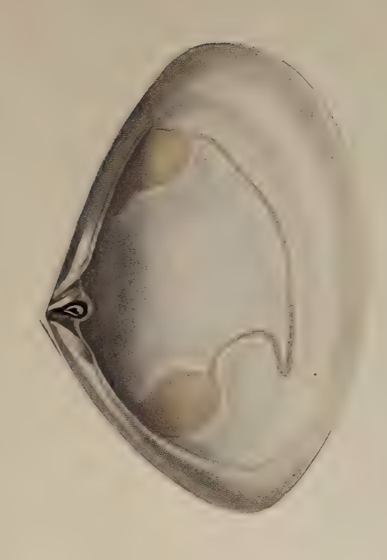
Castalia *Duprei*, Récluz.

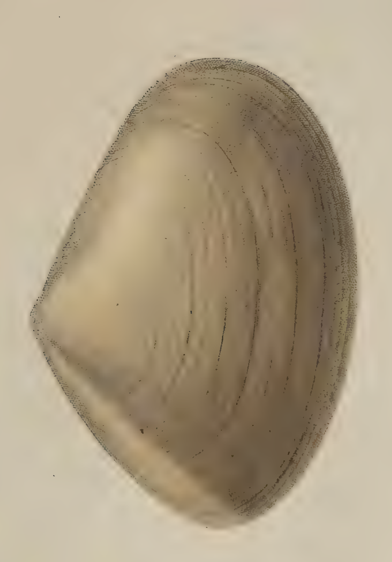
J. G. Prêtre pinx. V. Rémond imp. Annedouche.





Pholas *Spathulata.* Deshayes.





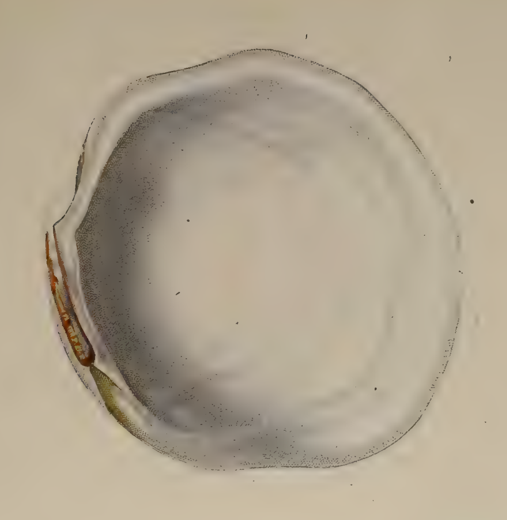
Mesodesma, *lata*, Deshayes.

Thiolat pinx V. Rémond, imp. Annedouche sc.



Tellina *ligamentina* Deshayes.

pinx. N. Remond. imp. Annedouche sc.





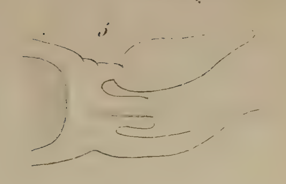
Lucina *Corrugata*. Deshayes.

Remond, imp.   Annedouche

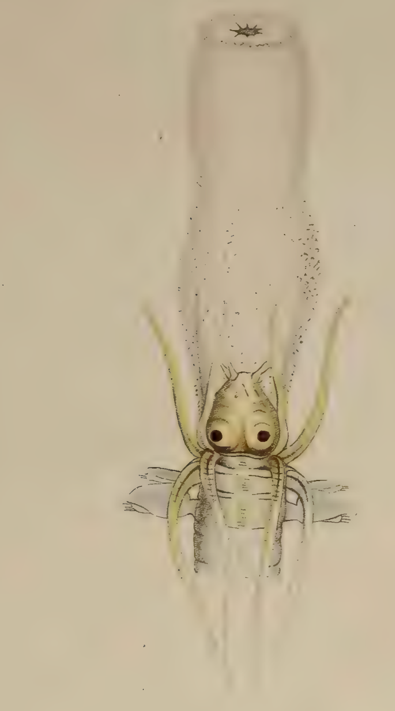
4



5



1

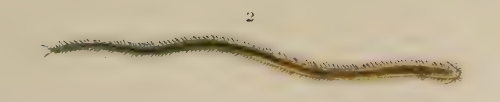


3



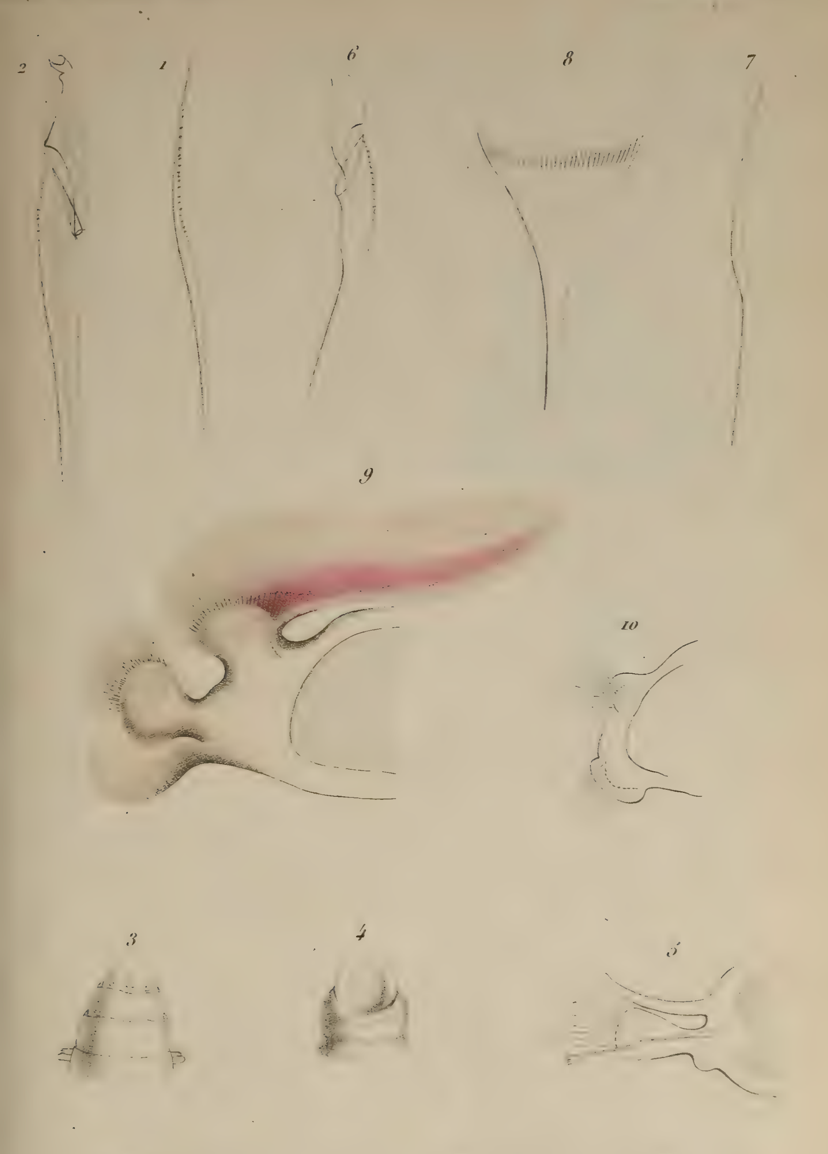
6

2

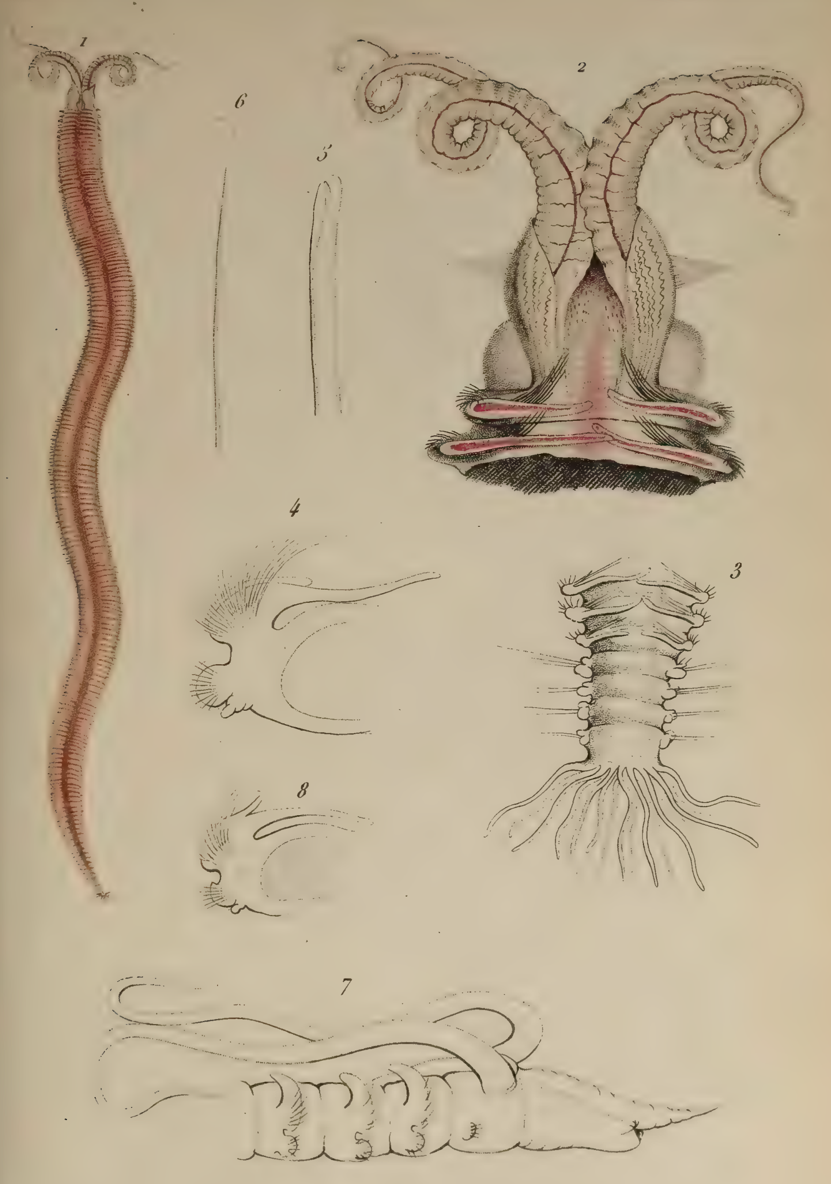


Phyllodoce *saxicola*, De Quatrefages.

De Q. del. A. Remond imp.

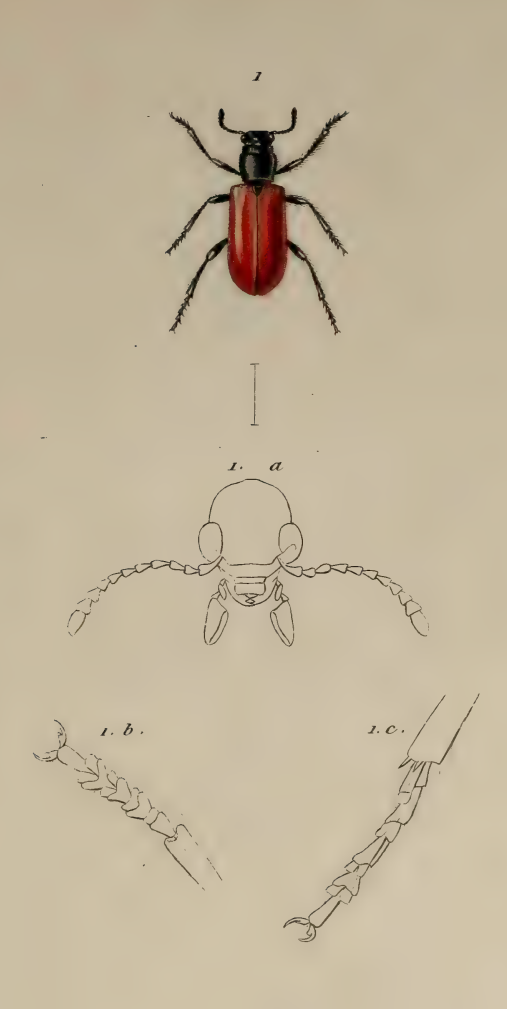


1 et 2, Eunice zonata, De Quatrefages. 3 à 8, Lombrineris pectinifera, De Q.
9 et 10, Aonia foliacea, Aud. et Edw.



G: *Malacoceros*, De Quatrefages.

1 à 6, M. *Girardi*, ; ; 7 et 8, M. *longirostris*. De Q.



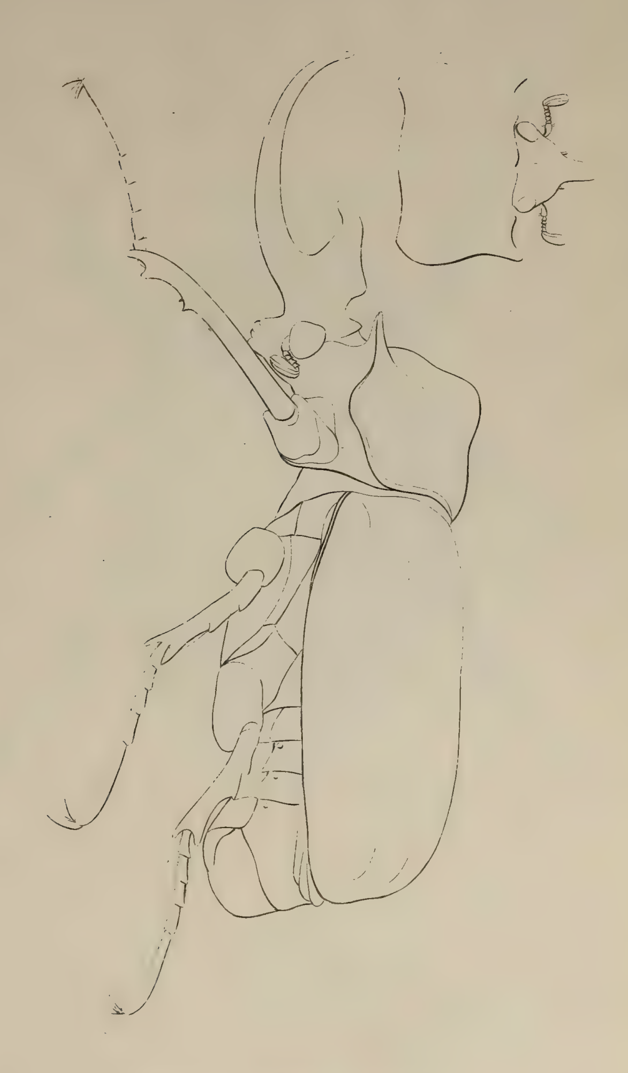
Phonius *sanguinipennis*, *Chevrolat.*

V. Rémond imp.



Derostenus *quadrilineatus*, Chevrolat.

G. M. del. N. Rémond imp. Dumesnil sc.



Dynastes *Elephas* Fabricius
(Male.)

G. T. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.





Dynastes *Elephas.* *Fabricius.*

Femelle.

G. M. del. *N. Rémond imp.*



Dynastes *Hyllus*, Chevrolat.
(Male)

G. M. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Dynastes *Hyllus*, Chevrolat.

(Femelle)

G. M. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.







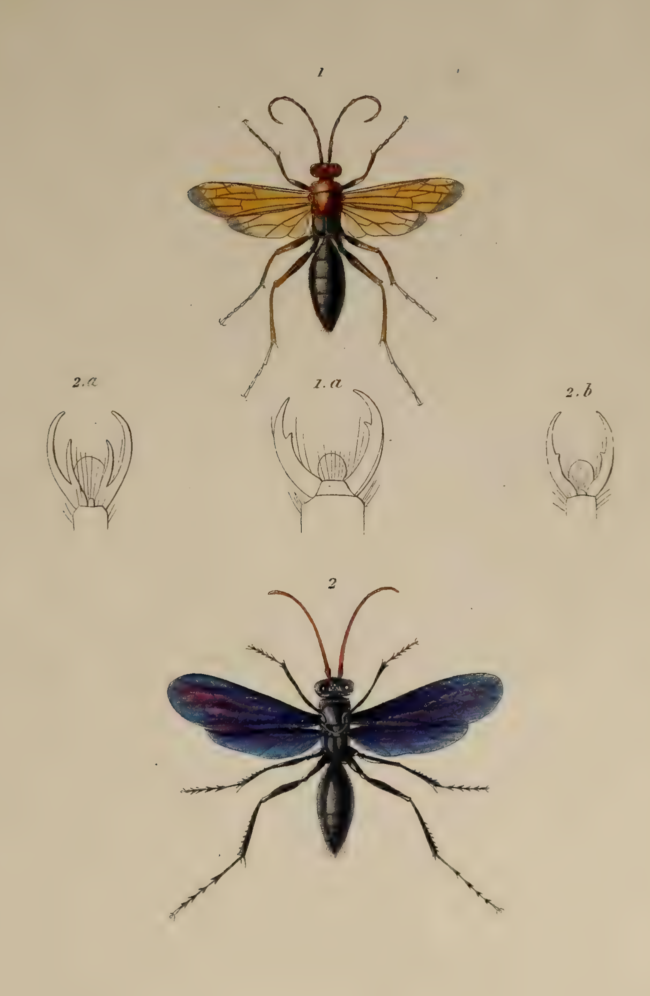
Trichoderes *pini*, *Chevrolat*

G.M. del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Sphex *Paulinierii*. Guérin-M.

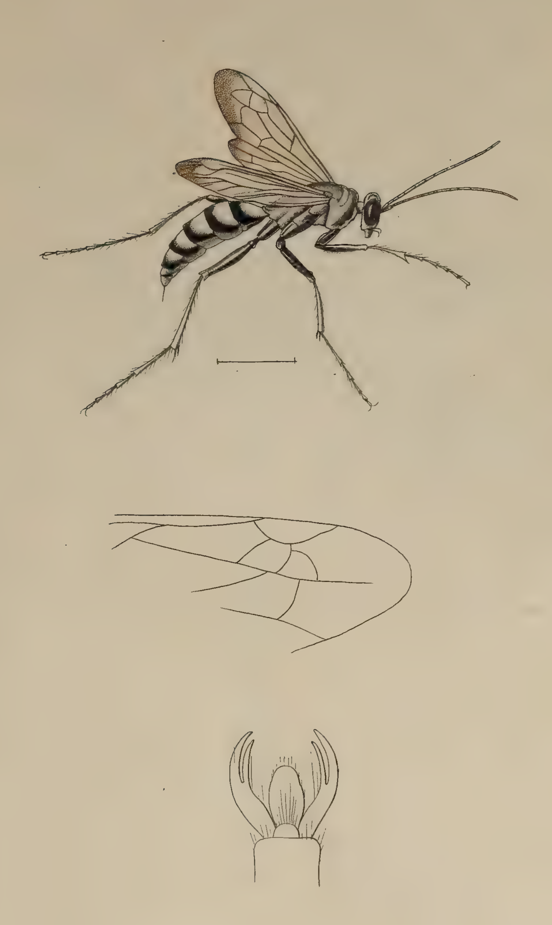
G.M. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Pompilus.

1. P. *Graelsii*. 2. P. *Bretonii*, Guérin-M.

G.M. del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.



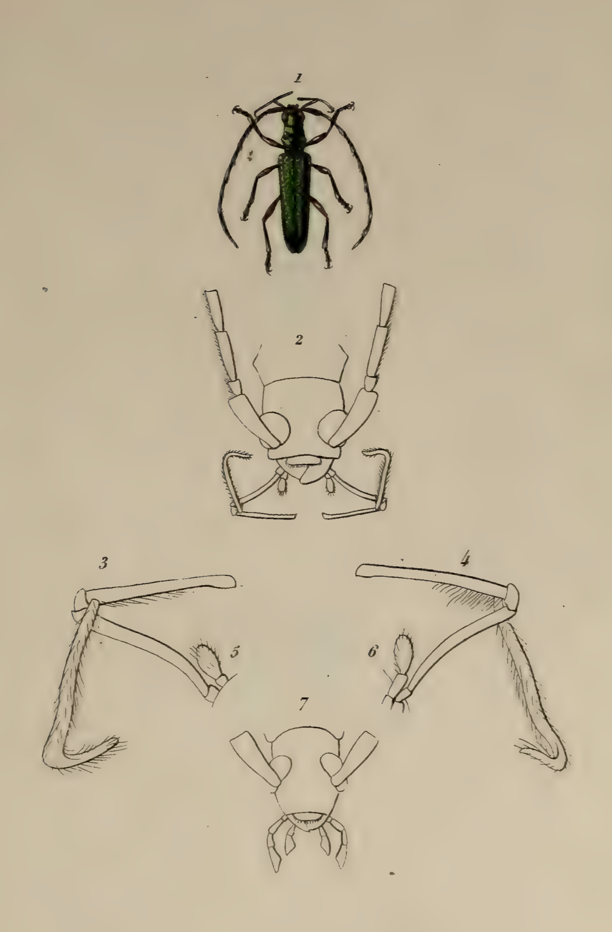
Pompilus *Paulinierii.* Guérin-M.

G. M. del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



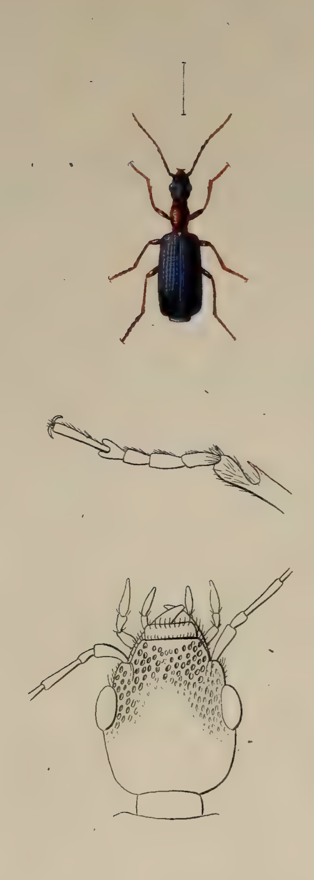
Cordulia *Splendens*, Pictet.

Prêtre, del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.



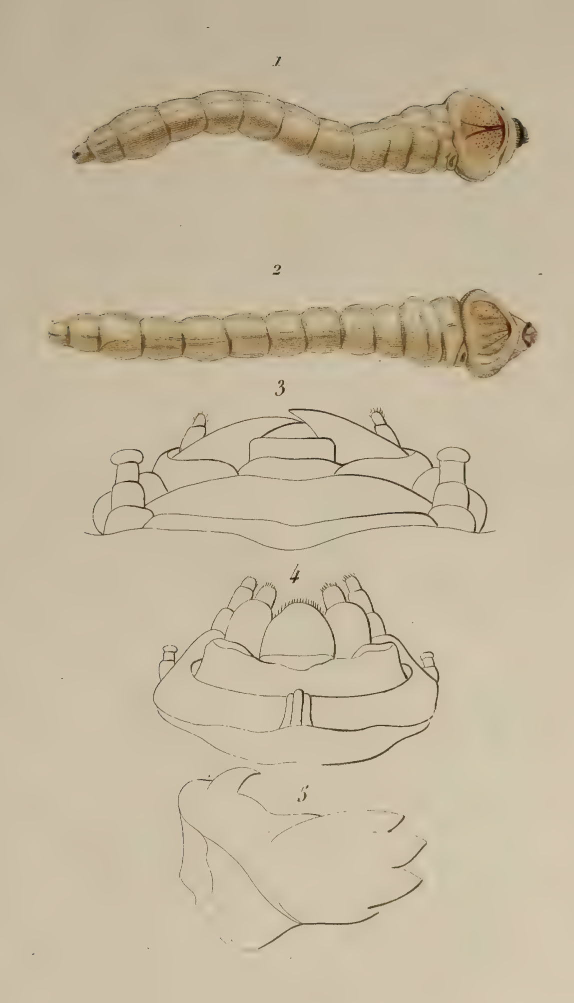
Heteropalpus *pretiosus*, Buquet.

Annedouche sc. N. Rémond imp.



Stenidia *Edwardsii*. De Castelnau.

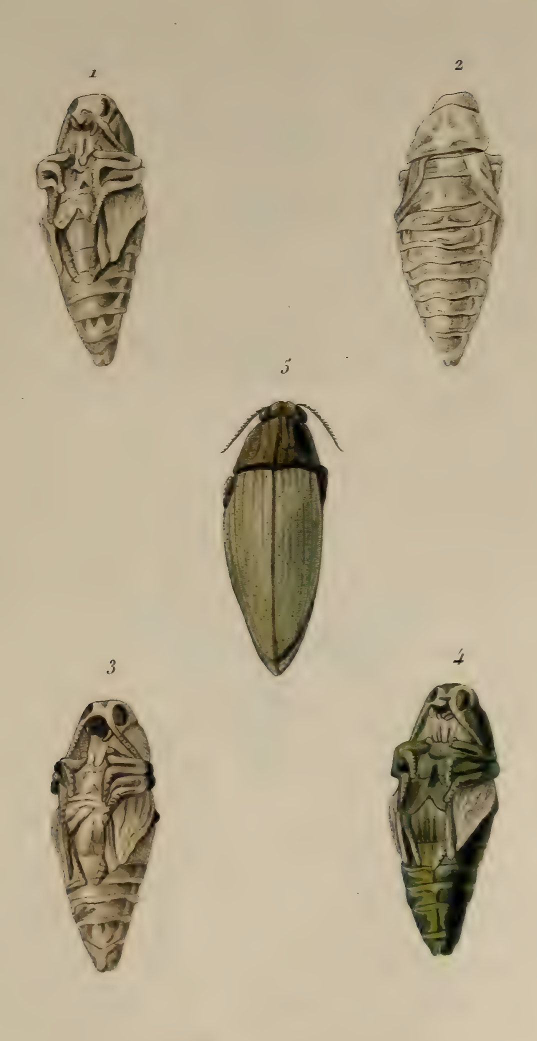
Annedouche, sc. N. Rémond imp.



Métamorphoses

du Buprestis mariana.

Ottavio Mussi del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Métamorphoses

du *Buprestis mariana*.

Ottavio Mazzi del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



1 Eumenes *Venustus*, Fischer. (Male)

2 id. *id.* id. (Femelle)

3 Pompilus *Sesquialterus*, Fischer.

N. Rémond, imp. Annedouche sc.



Saturnia *Perrottetii*, Guérin Méneville.

F. G. M. del. V. Remond imp. Annedouche sc.

1.



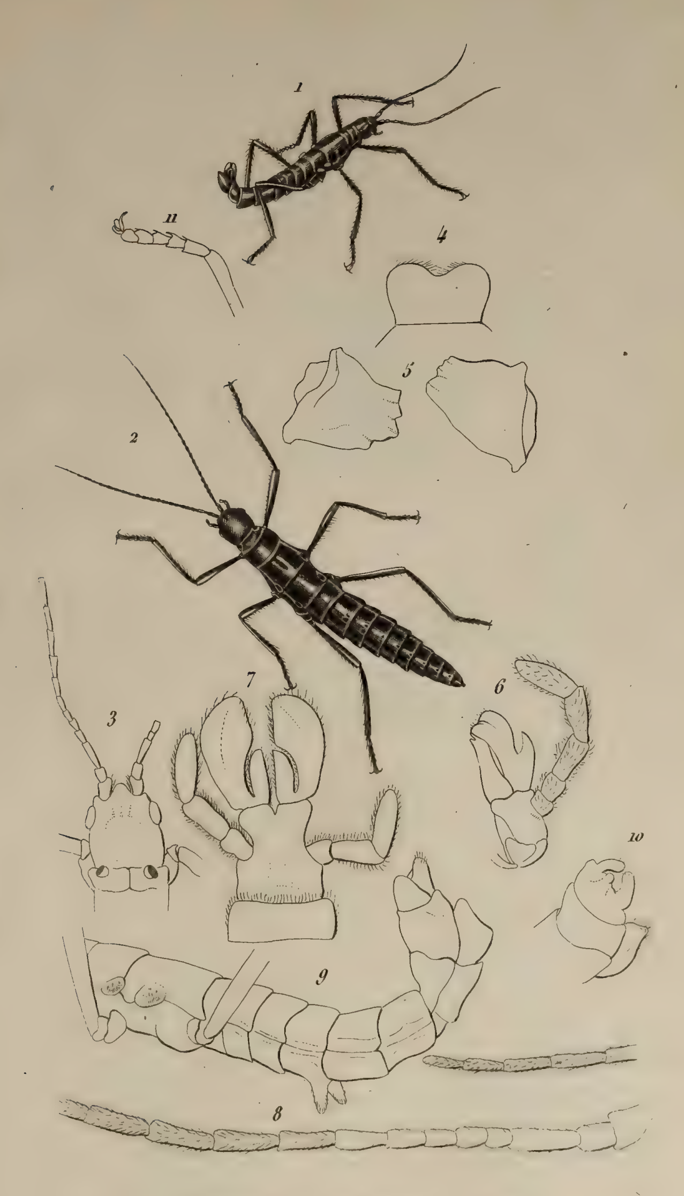
2.



1. Myrmecoptera *egregia* } *Germar*.
2. Oxygonia *dentipennis* }

N. Rémond imp.





Bacteria *Bogotensis*. Goudot.

Eul. Bury, del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.



Centrioptera *caraboïdes*. Mannerheim.

N. Rémond. imp.

Annedouche sc.



Elcodes *gigantea,* Mannerheim.

V. Rémond imp. *Annedouche sc.*



Eleodes *Sulcipennis*. *Mannerheim*.

N. Rémond, imp. Annedouche sc.



Eleodes *Pimelioides*, Mannerheim.

N. Rémond imp.

Annedouche sc.





Fungia *distorta*, Michelin.

Prêtre, pinx. N. Rémond, imp. Annedouche sc.





Flabellum *Lessonii*, Michelin.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

